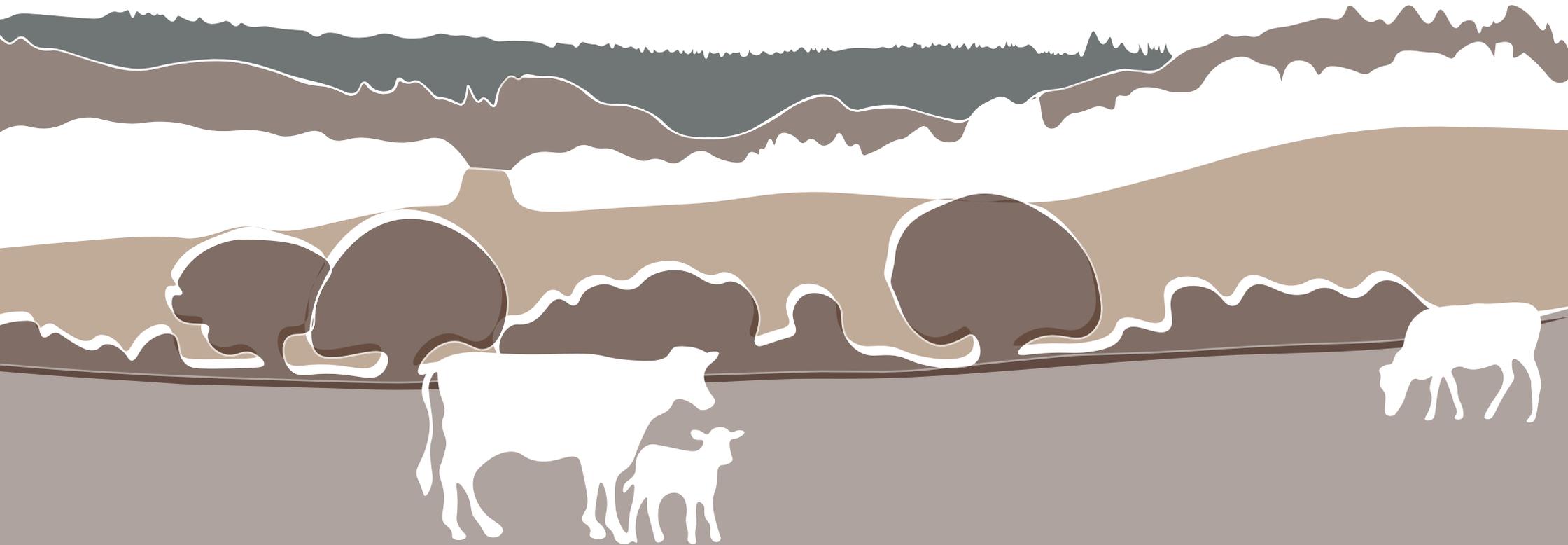


AU CŒUR DES MONTS D'AMBAZAC

REGARD SUR LES PAYSAGES FORESTIERS DE
SAINT LÉGER LA MONTAGNE

ANAÏS DUPUY





AVANT PROPOS

*«Progressivement, la route sinue, hésite, les prés se rétrécissent
comme dans un univers d'enfant,
les arbres eux-mêmes semblent plus petits, plus suppliants.
Les églises se drapent d'austérité et de granit.
Les étangs se multiplient comme des ciels à nos pieds.
J'approche du centre.
Les prés sont sertis de murets de pierre sèche savamment
disposés.
Des chaos granitiques percent les châtaigneraies qui recouvrent
des puy ronds comme des seins.»*

Jean-Guy Soumy

Dépaysantes,
c'est le moins que l'on puisse dire si l'on est étranger à ces
terres Limousines à fort caractère rural.

Attachantes,
c'est le mot qui viendra après les avoir suffisamment
arpentées.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7		
CONTEXTUALISATION	8		
PARTIE 1- A LA RENCONTRE DES PAYSAGES DE SAINT-LÉGER LA MONTAGNE	10-53		
1- UN PAYSAGE FORESTIER OMNIPRÉSENT	14-25		
1.1 L'importance du boisement sur la commune	14		
1.2 Diversité des paysages forestiers	18		
1.3 Des paysages marqués par la sylviculture	24		
2- DES OUVERTURES PAYSAGÈRES : LES CLAIRIÈRES	26-41		
2.1 Des fonds de vallons pâturés	26		
2.2 Des clairières habitées	34		
2.3 Des clairières sur les versants	40		
SYNTHÈSE DES PAYSAGES	42		
3- DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES PONCTUELLES ATYPIQUES	44-53		
3.1 Des paysages de tourbières et de landes	46		
3.2 Des plans d'eau artificiels	48		
3.3 Des chaos granitiques et des points de vue panoramiques	50		
PARTIE 2 - SUR LES TRACES DU PASSÉ			
L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES DE SAINT-LÉGER LA MONTAGNE	54-79		
LES GRANDES DATES	56		
1- UNE PREMIÈRE MISE EN VALEUR DE TERRES PAUVRES	58-61		
1.1 Un contexte géologique peu favorable	58		
1.2 Le rôle de l'Ordre de Grandmont	60		
2- UNE VIE EN AUTARCIE : DES PAYSAGES DE POLYCULTURES ET D'ÉLEVAGE	62-65		
2.1 Un petit parcellaire morcelé autour des habitations	62		
2.2 Des collines de landes pacagées	64		
		3- DÉBUT D'UNE FERMETURE DU PAYSAGE	66
		3.1 Premiers abandons des terres les plus difficiles	66
		3.2 Prospérité et première spécialisation de l'agriculture	68
		4- UNE DÉPRISE AGRICOLE QUI BOULEVERSE LES PAYSAGES	70
		4.1 Un fort exode rural d'après guerre	70
		4.2 Des landes aux forêts : plantations de résineux et développement des friches	
		5- UN ENFERMEMENT QUI SE POURSUIT, EN LIEN AVEC DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES	74-77
		5.1 Une prise de conscience écologique	74
		5.2 Utilisation des ressources	75
		5.3 Des paysages délaissés : entre fermeture totale et ouvertures brutales	76
		SYNTHÈSE DES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES	78
		PARTIE 3 - QUEL(S) AVENIR(S) POUR CES PAYSAGES?	80-93
		1- SPATIALISATION DES ENJEUX PAYSAGERS	82
		2- UNE COMMUNE EN MARGE DES POLITIQUES PUBLIQUES	84-89
		2.1 Une gestion hétérogène de la forêt à cause d'une multiplicité d'acteurs	84
		2.2 Valorisation des paysages à travers la protection d'espaces naturels	86
		2.3 Une commune considérée uniquement pour ses ressources naturelles	88
		3- LES SCÉNARIOS PROSPECTIFS	90-93
		3.1 Un scénario tendanciel	90
		3.2 Un scénario volontariste	92
		CONCLUSION	95
		REMERCIEMENTS	97
		BIBLIOGRAPHIE	98



INTRODUCTION

L'objectif de ce mémoire de Cent Ans de Paysage est de comprendre les paysages d'un territoire à travers leurs dynamiques passées et actuelles et d'être capable d'envisager comment celui-ci peut évoluer. Pour cela l'étudiant mobilise une démarche d'investigation personnelle passant par de la documentation, de l'exploration et de l'interrogation d'acteurs du territoire. La dimension temporelle guide ce travail et permet d'aboutir à des questionnements et des propositions sur l'avenir des paysages.

Mon choix d'étude s'est porté sur une commune située dans les Monts d'Ambazac : Saint Léger la Montagne. Il m'a fallu tout d'abord découvrir ce territoire. Habitant à proximité, j'ai grandi en entendant parler des «Monts d'Ambazac» sans jamais y avoir mis les pieds. C'est agréablement surprise que j'ai parcouru ces paysages, appréciant le calme, l'authenticité et la beauté de ces terres au charme discret. Dans un deuxième temps, je me suis documentée, plongeant au cœur de son histoire passée mais également de ses enjeux actuels et des acteurs de ceux-ci. De nombreuses interrogations ont émergées et l'échange avec des acteurs de ces espaces m'ont permis de faire évoluer mes réflexions. L'écriture et les documents graphiques se complètent aujourd'hui pour vous présenter une synthèse de ce travail.

Peu connue aux alentours de Limoges, la commune de Saint-Léger la Montagne accueille des paysages ondulés profondément ruraux. En parcourant ceux-ci, j'ai pu constater de nombreux contrastes : la simplicité apparente des paysages en réalité complexes, le peu d'évolution de leur caractère rural opposés aux grandes transformations paysagères historiques, la pauvreté des ressources face à la grandeur des paysages «naturels»... L'étude des paysages de cette commune m'a fait m'interroger sur la position de celle-ci à l'intérieur de ces monts et son rapport avec les communes limitrophes. De plus, l'augmentation constante des boisements, le peu de considération pour ces espaces en retraits de la couronne Limougeaude et la fermeture des paysages sont autant de sujets qui amènent des questionnements :

Comment s'est opérée cette désertification et quelles conséquences cela a-t-il eu sur les paysages?

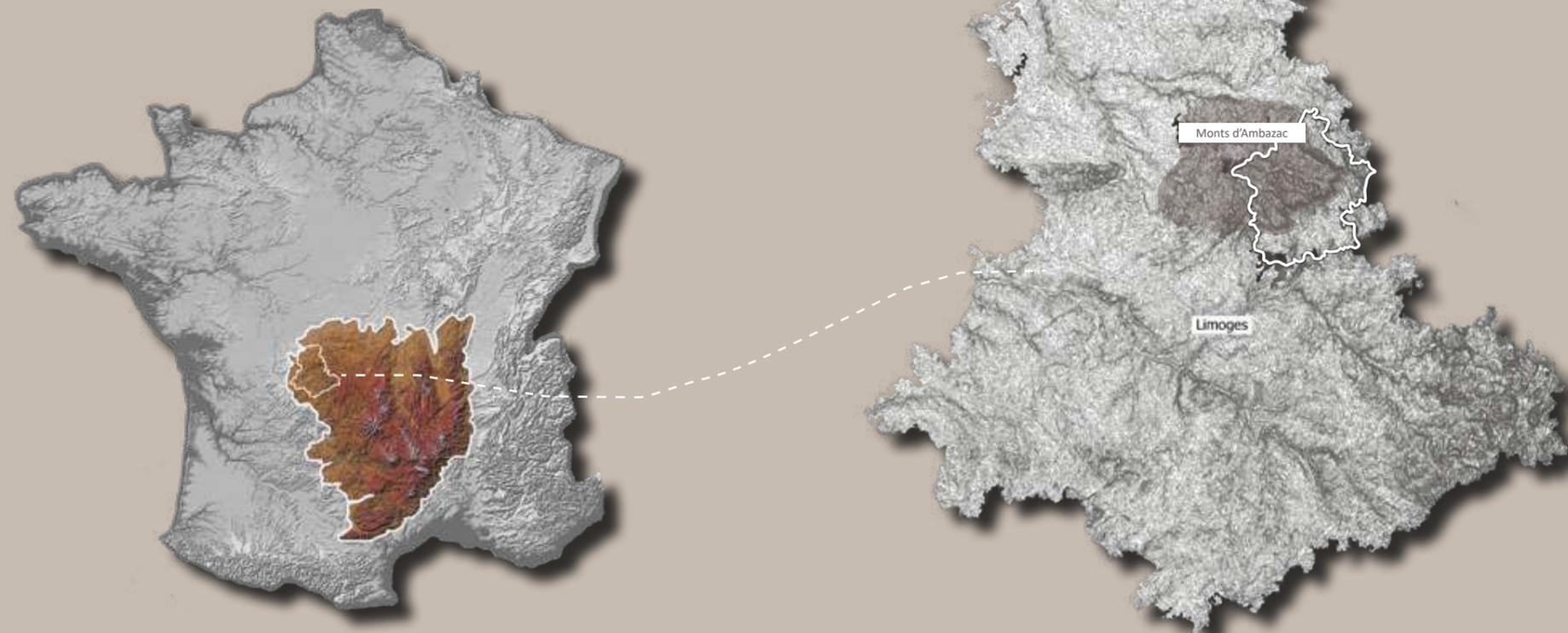
Dans quelle mesure peut-on dynamiser la commune à travers une valorisation paysagère des singularités du territoire?

Est-il possible de concilier le développement de la sylviculture avec une prise en compte des paysages ?

Ce mémoire va tenter de répondre à ces questions avec trois grandes parties. La première présente les paysages et leurs composantes. Puis la seconde aborde la construction de ces paysages à travers de grandes phases de transformation et interroge les dynamiques passées pour comprendre les dynamiques actuelles. Enfin dans la dernière partie, la question des politiques publiques et des acteurs du territoire permettra de déboucher sur les dynamiques futures, avec plusieurs scénarios prospectifs qui interrogent sur l'avenir du territoire.

SAINT LÉGER LA MONTAGNE :

DES PAYSAGES CARACTÉRISTIQUES DES MONTS D'AMBAZAC



Ces caractéristiques sont prépondérantes et même accentuées sur la commune de Saint Léger la Montagne, qui est l'archétype des Monts d'Ambazac, dont elle est au cœur. Ses reliefs sont plus marqués que dans les communes alentour et elle accueille le point culminant des monts, au Signal de Sauvagnac. Divisée en 22 hameaux, la commune comporte 350 habitants à la moyenne d'âge élevée. Située à seulement 30 kilomètres de Limoges, elle fait partie de sa couronne d'attraction. Pourtant, si la commune de Razès bénéficie de l'autoroute A20, nous ne parvenons à Saint Léger que par l'intermédiaire de routes sinueuses et indirectes. Des paysages ondulés, fermés, remplis de ruptures, composés d'un maillage alternant entre boisements et clairières parcourues de haies, participent à une difficulté de compréhension de l'espace. Ces paysages qui semblent figés dans le temps sont les témoins d'usages et d'activités très marquées. Aujourd'hui, la tranquillité et le calme dominent ce territoire qui semble délaissé par les hommes. Je vous invite alors à partir à la découverte des paysages de Saint Léger la Montagne, de leur histoire et de leur évolution future.

Les monts d'Ambazac se situent dans la région Limousin, au centre ouest de la France. Ils s'étendent sur 40 kilomètres, d'Ouest en Est, essentiellement dans le département de la Haute-Vienne, ils débordent légèrement en Creuse. Ce sont les premiers contreforts au Nord Ouest du Massif Central avec les monts de Blonds plus à l'ouest et les monts de Saint Goussaud à l'est. Cet ensemble de reliefs apparaît comme des îlots montagnards qui se distinguent des plateaux alentours.

«Voyager en Limousin, c'est investir un relief doux mais consistant où le regard, envoyé d'une colline à l'autre par d'inépuisables rebonds, atteint la montagne sans s'en apercevoir. La montagne n'est jamais haute. C'est une ondulation supplémentaire d'où il est envisageable d'embrasser le territoire par temps clair.

On distingue alors l'essentiel d'une composition réglée au hasard du partage

entre pâture et forêt.» Gilles Clément, Ombres et Lumières en Limousin.

Les monts sont caractérisés par un relief homogène doux, avec un réseau hydrographique en chevelus, qui serpentent entre les collines. Les cours d'eau vont d'est en ouest et sont entourés de vastes prairies pentues et verdoyantes. Le point culminant s'élève à 702m, mais le relief moyen est de 550 mètres, lui donnant l'appellation de «moyenne montagne». Dominant les plateaux inclinés en contrebas, les Monts d'Ambazac marquent l'horizon par des vagues de collines sombres. Celles-ci sont entièrement boisées constituant un paysage forestier aujourd'hui typique de la montagne Limousine. Ces forêts couplées aux reliefs confèrent un caractère mystérieux et impénétrable à cette région.



Vue des Monts d'Ambazac depuis Saint-Martin-Terressus

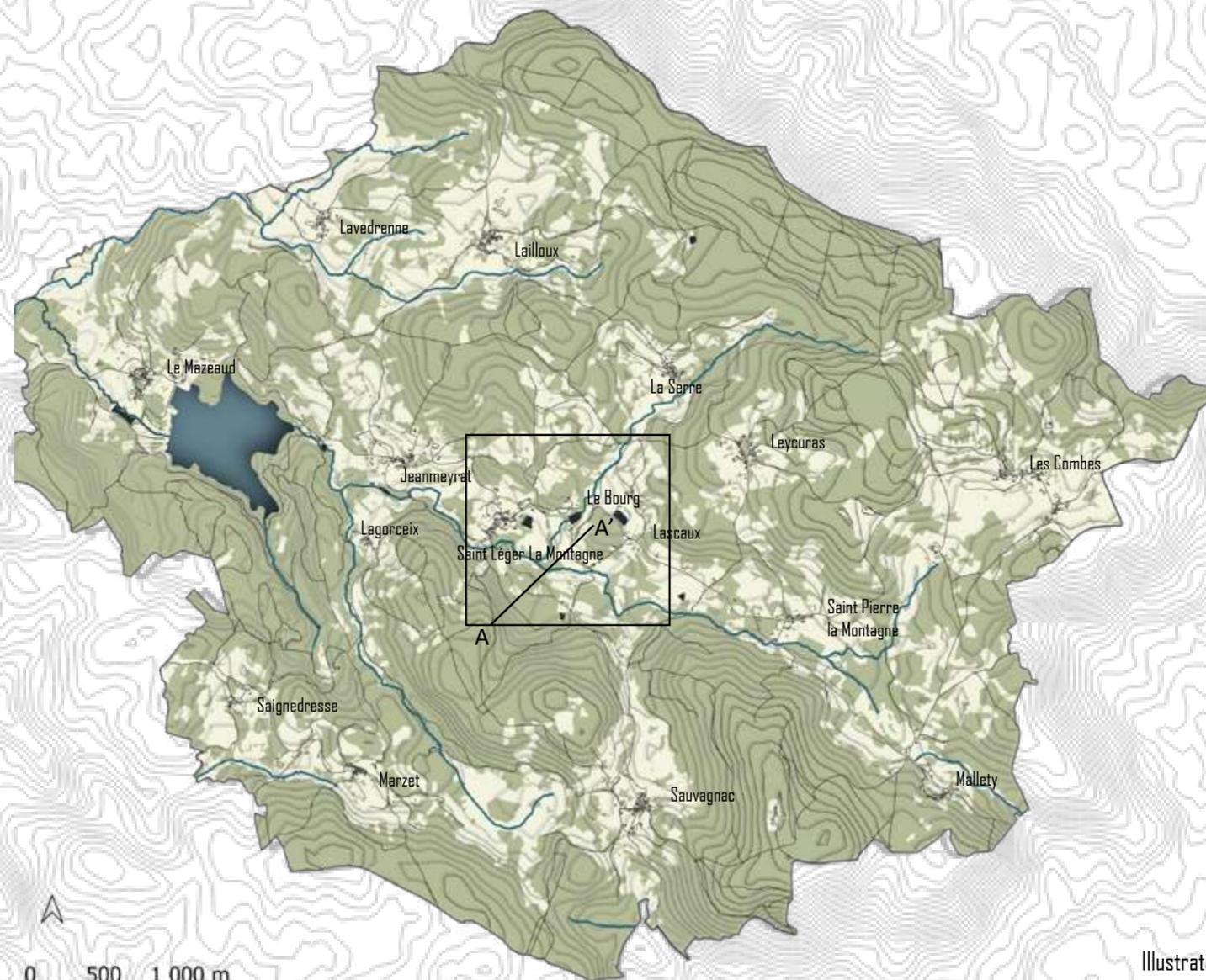
I À LA RENCONTRE DES PAYSAGES DE SAINT LÉGER LA MONTAGNE

Les paysages qu'offrent cette commune s'organisent suivant les reliefs. Alternant entre des pleins très forts dominés, par des boisements, et des vides, respirations essentiellement herbagées, ils sont en apparence monotones. En réalité, ces terres perçues comme froides et mystérieuses, remplies de traditions, de rites et de magie nous réservent de belles surprises. Je vous propose donc de voyager au gré des courbes, entre forêts denses et prairies ceinturées de bocages, eaux discrètes et hameaux figés dans le temps.

Dans cette première partie nous partirons donc à la rencontre des paysages de Saint Léger La Montagne. Pour ce faire nous commencerons par comprendre son organisation paysagère, puis nous verrons les paysages prépondérants de forêts et de clairières, pour finir avec les singularités qui les ponctuent.

UNE ORGANISATION PAYSAGÈRE UNIQUE

PAYSAGES FORESTIERS PONCTUÉS DE CLAIRIÈRES



Les paysages sont caractérisés par une nature abondante. Les espaces bâtis sont rares et les boisements, associés à l'herbe, dominent le territoire. Ces paysages s'articulent conjointement avec un relief particulier. Celui-ci, est loin des pics élevés et des versants escarpés de certaines montagnes. Ici tout est arrondi et mesuré.

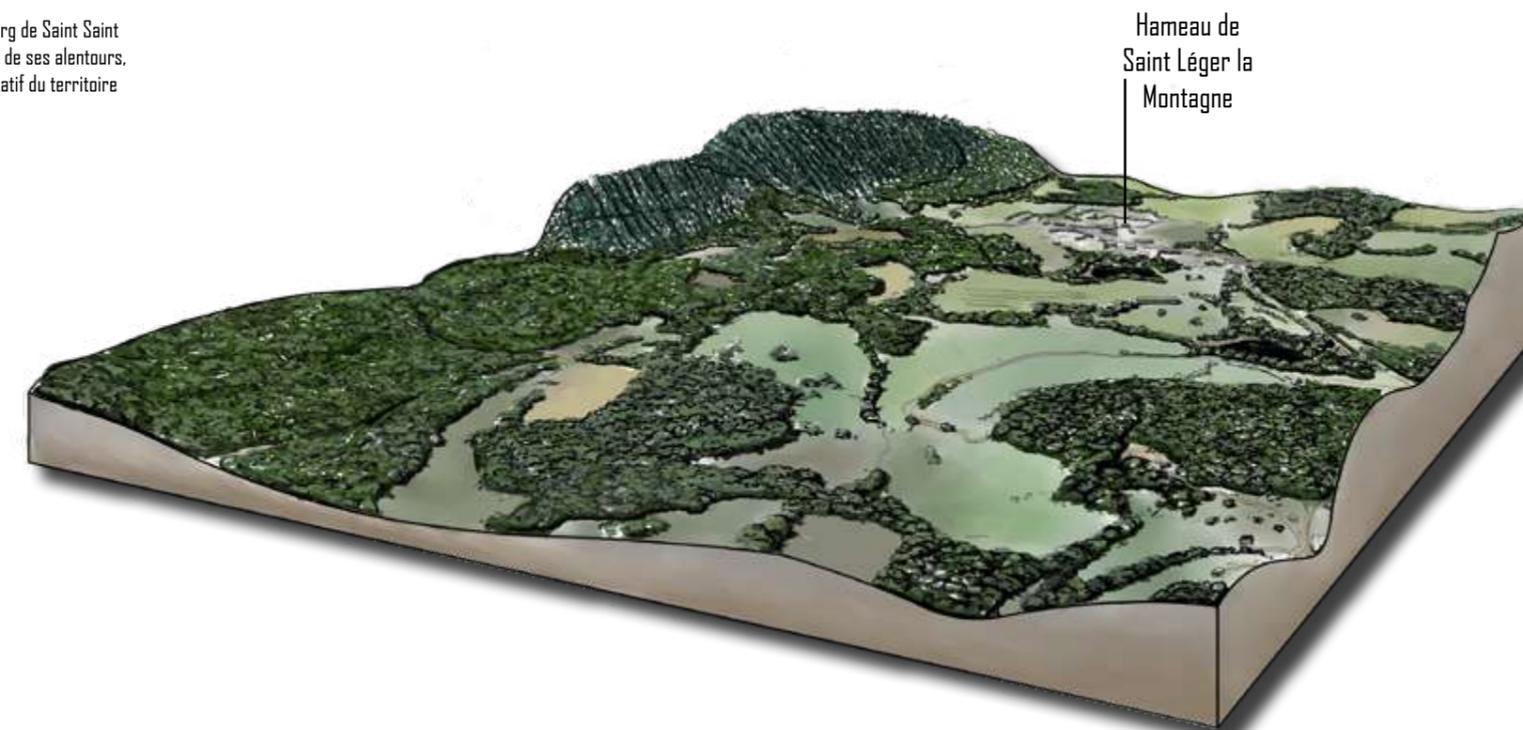
Néanmoins, ces reliefs paraissent plus accentués par la présence de forêts recouvrant la quasi-totalité des sommets et une grande partie des versants. Les pentes douces finissent en cuvettes aux fonds humides.

Cet ensemble paysager se répète sur toute la commune, constituant une seule unité paysagère. Cela donne une impression d'uniformité, revêtant peu d'attrait. En réalité, de nombreuses singularités se cachent au détour d'un chemin, au cœur d'une forêt ou encore au sommet d'une colline. Nous allons donc voir comment s'articule cette grande unité, entre massif forestiers et clairières et quelles en sont les composantes paysagères singulières.

Illustration cartographique des structures paysagères, mettant en avant l'alternance en boisements et clairières

DES ÉCHANTILLONS REPRÉSENTATIFS DU TERRITOIRE

Bloc paysager du bourg de Saint Léger La Montagne et de ses alentours, échantillon représentatif du territoire



Coupe montrant l'alternance entre les collines boisées et les clairières

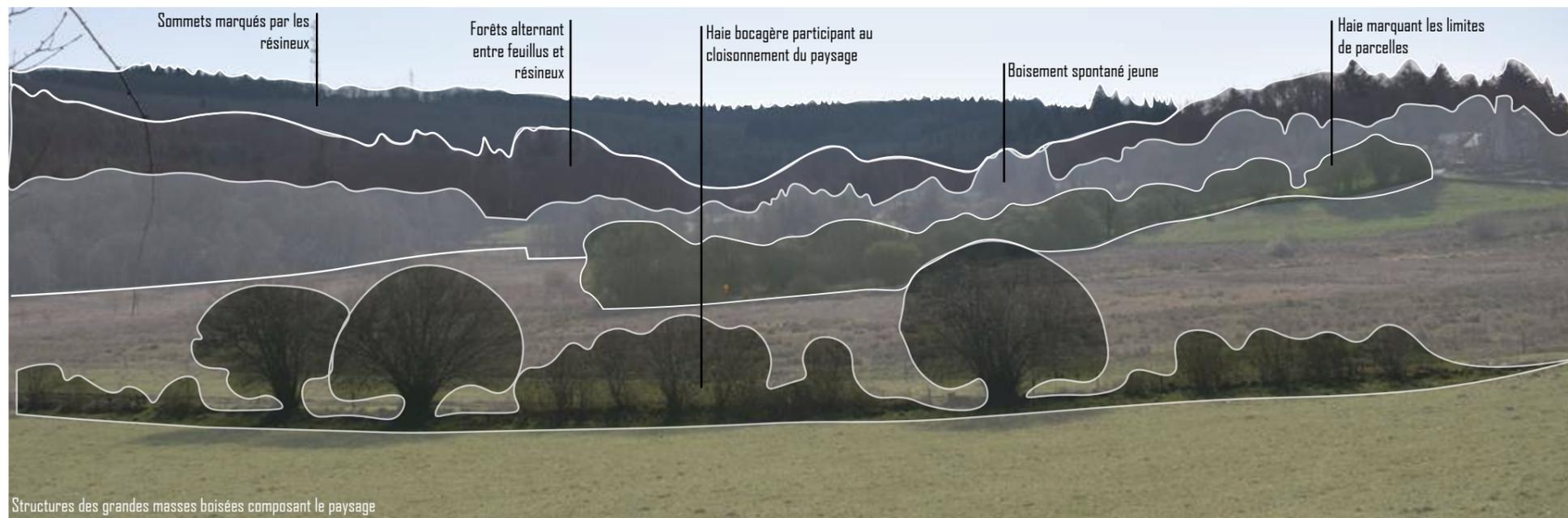
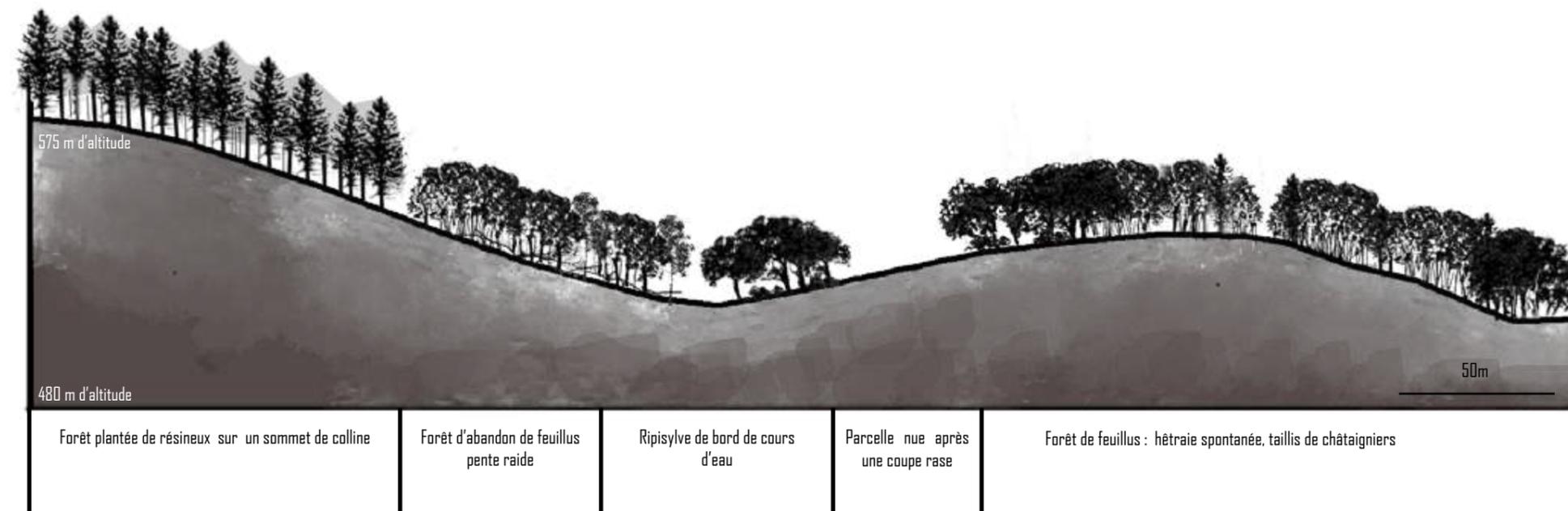


1- UN PAYSAGE FORESTIER OMNIPRÉSENT

1.1 L'IMPORTANCE DU BOISEMENT SUR LA COMMUNE



Alternant entre feuillus et résineux, la forêt domine ce territoire. Les boisements forment une identité forte, propre à ces monts. En effet, la surface boisée de la commune s'élève à 70%, nous confrontant à un paysage forestier important. En parcourant Saint Léger la Montagne, on se rend vite compte que le paysage est toujours défini par des arbres. L'horizon, souvent masqué, est marqué par des sommets de collines vert sombre. Ces masses boisées créent des barrières visuelles notables et accentuent la sensation de collines montagnardes. Mais ces vues sont rares et le plus souvent la forêt nous happe et les arbres ne laissent entrevoir que leurs troncs.



Structures des grandes masses boisées composant le paysage

L'implantation de ces forêts est le résultat d'une interrelation entre des facteurs sociaux et naturels. En effet, plus on monte en altitude plus les terres sont boisées. Les forêts sont toujours en lien avec l'activité humaine. Certaines sont plantées par l'homme et d'autres se développent naturellement, suite à un désintérêt et d'un arrêt d'activités de certaines terres. Ces décisions sont corrélées avec la géomorphologie du territoire : des terres trop escarpées avec des sols pauvres se verront rejetées pour l'élevage, mais convoitées pour la sylviculture, alors que des pentes impraticables pour les machines forestières seront plutôt soumises à un reboisement spontané. Une distinction se fait alors entre forêts plantées, aux formes régulières et verticales, et forêts d'abandon, à la pousse spontanée.

Les forêts sont constituées d'essences variées et donnent à voir des paysages diversifiés. Selon les saisons, les couleurs changent donnant une perception différente de celles-ci. Nous pouvons distinguer les forêts de feuillus des forêts de résineux. Ces dernières présentes en plus faible proportion sur la commune, s'imposent quand même dans le paysage de manière forte. Leurs feuillages persistants posent un écran vert foncé uniforme et immuable en fond de tous les paysages. Les feuillus quant à eux proposent un camaïeu riche de couleurs tout au long de l'année. L'hiver les tons de gris vont de pair avec un climat nuageux. Au printemps, la diversité des verts éclaircie les collines et accompagne les premiers rayons de soleil. À l'automne, la sève descend en même temps que les températures et c'est un ballet de couleurs chatoyantes, orangées et jaunes, qui commence.



Tourbière des Dauges, source : conservatoire du Limousin

Aspect changeant de la forêt en fonction des saisons



Sauvagnac

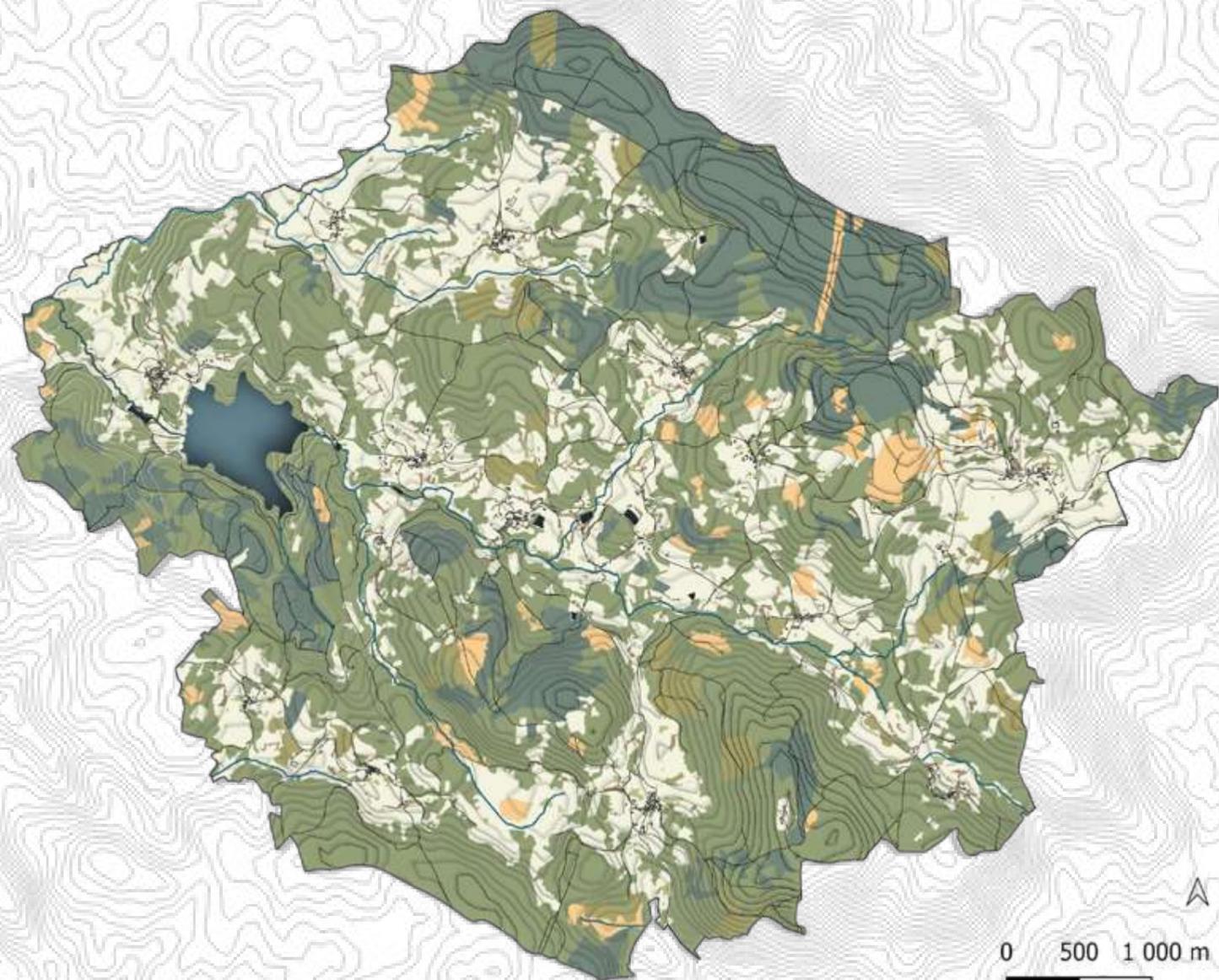


Les Monts d'Ambazac vus depuis Bersac-sur-Rivalier, source : sitesetmonuments.org

1.2 DIVERSITÉ DES PAYSAGES FORESTIERS

Illustration cartographique montrant la diversité des boisements et leur implantation en fonction du relief

- Forêt de conifères
- Forêt de feuillus
- Forêt mixte
- Bois
- Haies
- Landes ligneuses



Ces forêts se rencontrent alors massivement sur les collines et sur les pentes les plus raides, mais elles viennent également ponctuer les fonds de vallons, sur des terrains délaissés par l'agriculture. Elles se divisent en deux grandes catégories : les résineux et les feuillus et à l'intérieur de celles-ci plusieurs formes paysagères se distinguent. Entre les taillis de chênes ou de châtaigniers, les plantations uniformes de résineux et les hêtraies à houx, les forêts cachent une diversité impressionnante.



Colline boisée, montre la diversité des boisements présents sur le territoire. Paysage hétérogène qui varie selon la saisonnalité de chaque essence.



Dualité entre boisement de résineux et de feuillus qui se distingue nettement en période hivernale. Premier plan de lande caractérisé par la présence du bouleau.



Importance des haies qui participent au paysage forestier. Floraison du *Prunus spinosa*, essence caractéristique des haies de la région.

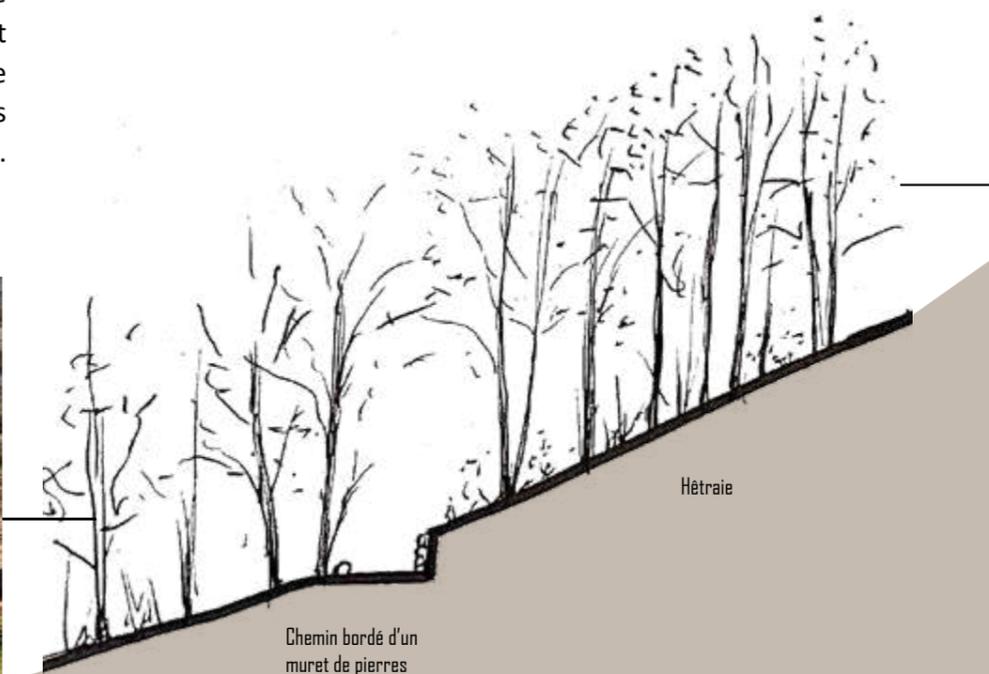
Cette diversité est particulièrement présente dans les forêts de feuillus spontanées. Celles-ci donnent à voir une multitude de formes selon les espèces qui les constituent. Le chêne domine autour de 400 mètres d'altitude. Le hêtre, quant à lui, apparaît à partir de 450 mètres et devient abondant autour de 600m, formant des hêtraies parsemées de houx, au charme unique. Les châtaigniers, quant à eux, peuvent se rencontrer à tous les niveaux, espèce caractéristique du Limousin. Quand les chênaies ou les hêtraies sont claires cela permet le développement d'une strate arbustive composée de houx, noisetiers, charmes, prunelliers ou aubépines. Ces forêts sont alors compactes et denses et le cheminement ne peut se réaliser facilement qu'à travers des sentiers. En lisière nous retrouvons des *Betula pendula*, ou bouleaux, essence de lumière et pionnière, elle occupe en premier les landes ligneuses. Ceux-ci marquent le paysage par leurs troncs clairs, le vert lumineux de leurs premiers feuillages, et la couleur violacée de leur bois en hiver.

Les résineux sont plantés en alignements pour la sylviculture. Les espèces majoritaires sont le pin Épicéas et le sapin Douglas. Ces futaies régulières aux grands troncs rectilignes et aux sols dégagés et unis, jouent avec les ombres et créent des paysages parfois féeriques. L'osmonde royale prend place dans les sous-bois à partir d'avril, changeant l'atmosphère. C'est une forêt que l'on peut arpenter au gré des envies, sans suivre de chemin défini. Pour finir, les haies bocagères prolongent et s'ajoutent aux parcelles enforestées, renforçant l'impression de l'omniprésence des boisements dans le paysage.

PAYSAGE FORESTIER TYPIQUE DES VERSANTS -
FORÊT D'ABANDON

Un chemin aménagé dans la pente parcourt une hêtraie spontanée. Le sol, tapissé de feuilles roses orangées, jure avec les troncs verdâtres remplis de mousses. Ces troncs sont fins et sinueux, et quelques-uns jonchent le sol. Ces paysages sont saisissants et presque irréels lorsque le soleil révèle le vert translucide des mousses.

Aux abords de ces chemins, il est fréquent de rencontrer des murets de pierres sèches. Couverts de mousses vertes, ils s'accordent avec les troncs et amènent un charme pittoresque au paysage. Ces murets sont également présents au milieu de fourrés. Sans chemin encore visible à leur côtés, ils témoignent d'anciennes activités sur ces terres, aujourd'hui laissées libres au boisement.

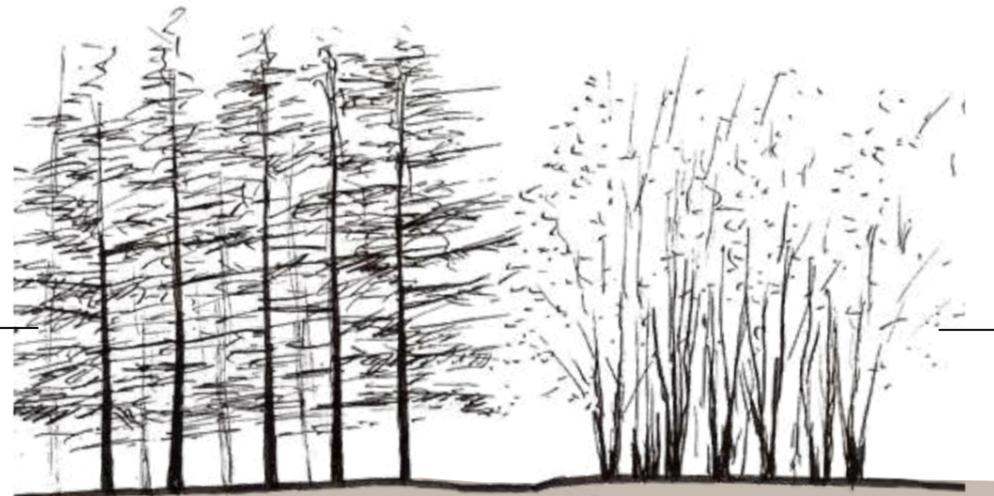


Chemin bordé d'un muret de pierres

Hêtraie



Futaie régulière de résineux



Taillis de châtaigniers



PAYSAGE FORESTIER TYPIQUE DES SOMMETS DE COLLINES -
FORÊT EXPLOITÉE

Ici, au sommet d'une colline, à proximité de l'étang de Pierre Millier un sentier traverse deux paysages différents de forêts exploitées. Le premier, constitué de résineux, est l'exemple typique des futaies plantées pour la sylviculture. Les grands troncs rectilignes, le couvert des aiguilles, sont d'autant de paramètres qui ne changent pas au grès des saisons. En face, c'est un taillis de châtaigniers qui prend place. Une multitude de troncs fins, en cépées, créent un paysage opaque et dense. De part et d'autre, les boisements, imposants, laissent filtrer très peu de lumière. L'ambiance est sombre et humide.

FORÊT D'ABANDON

Hêtres aux troncs
moussus

Sous bois de houx

Bois mort jonchant le sol

Pente marquée

Tapis de feuilles mortes

FORÊT EXPLOITÉE

Troncs gris,
rectilignes et
réguliers

Ombres très marquées

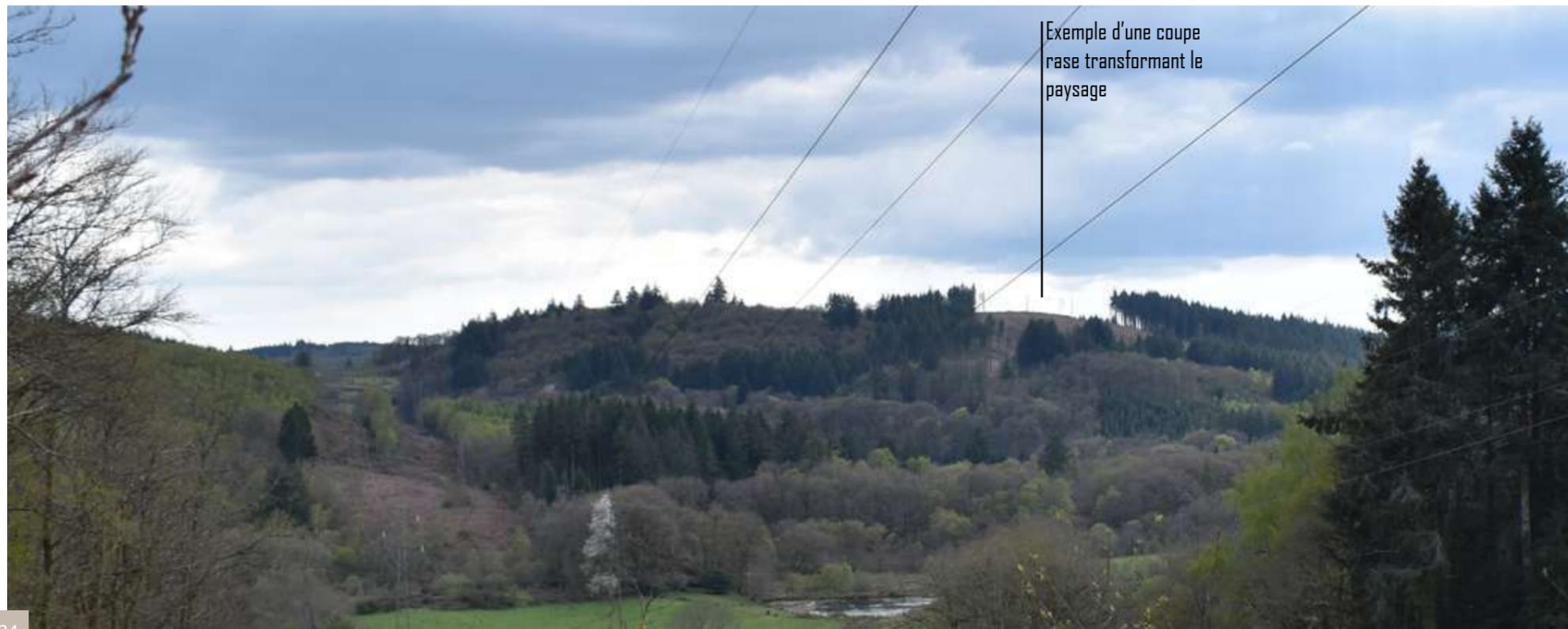
Tapis d'aiguilles

Coupes sélectives

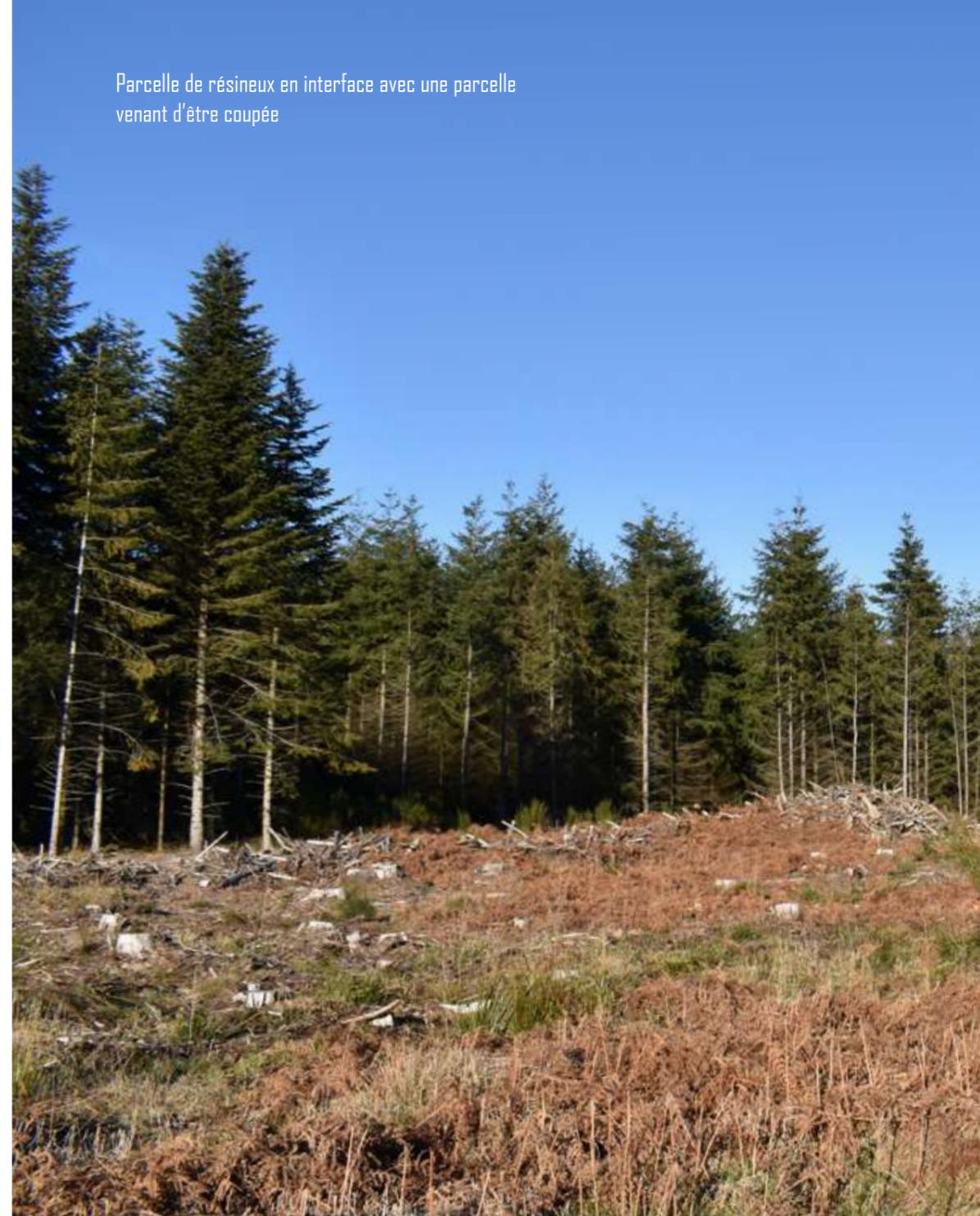
1.3 DES PAYSAGES MARQUÉS PAR LA SYLVICULTURE

Quand on parcourt ces collines boisées, on rencontre de nombreux indices de l'exploitation des forêts. Peu de signalétique indique une quelconque forme de cette exploitation. En revanche, cela se note dans le paysage de plusieurs manières : une scierie, d'imposants tas de bois, sont, par exemple, de petits indicateurs d'activités, mais parfois ceux-ci bouleversent réellement les paysages. Au détour d'un chemin nous pouvons nous retrouver cernés de hauts murs de troncs d'arbres. L'odeur des résineux est enivrante et quelques mètres plus loin se trouve la parcelle coupée.

Une véritable clairière s'est ouverte brusquement laissant apparaître de nouveaux points de vue pour quelques années à venir. Ces parcelles sont généralement replantées de jeunes résineux et petit à petit, de nouveaux petits sapins refermeront le paysage. Cela donne à la forêt un caractère en perpétuel mouvement. Ce mouvement est haché, passant à des années de lente pousse, à une soudaine coupe à blanc. Cela induit de brusques changements dans les paysages. A contrario, nous pouvons remarquer certains états de stagnation et d'abandon sur d'autres parcelles situées sur des terrains difficiles d'accès, souvent sur des pentes raides.



Exemple d'une coupe rase transformant le paysage



Parcelle de résineux en interface avec une parcelle venant d'être coupée



Empilement de fûts dépassant les 4 mètres de haut, véritable muraille bordant un chemin



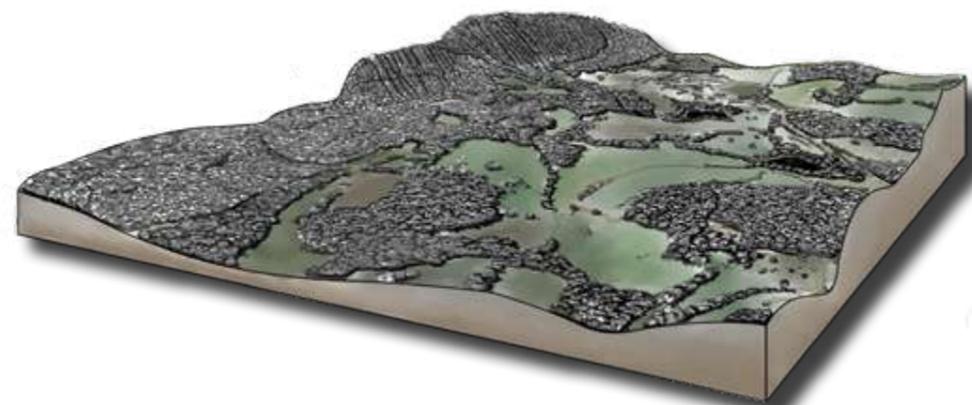
Sauvagnac, signalétique annonçant la scierie



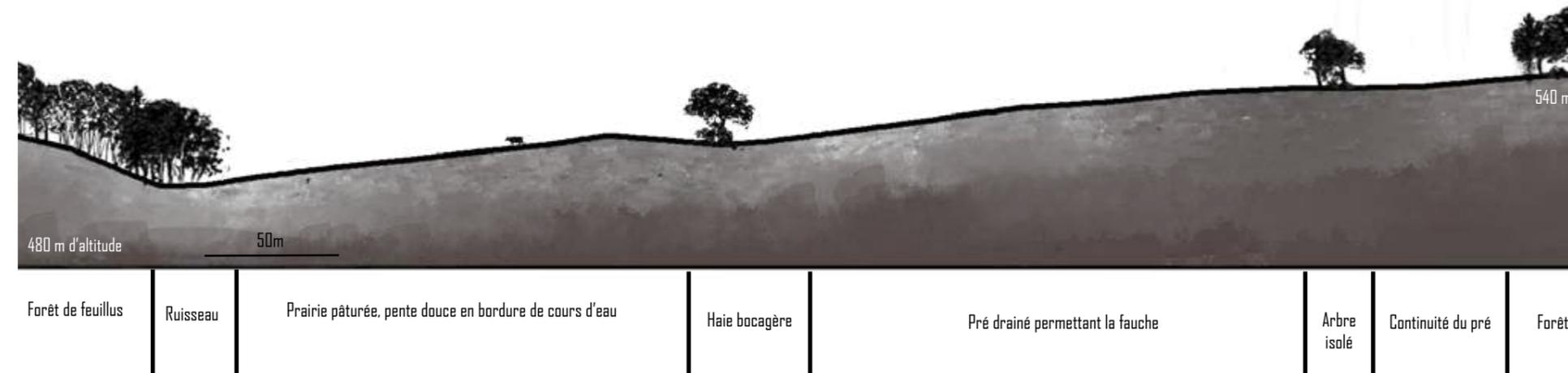
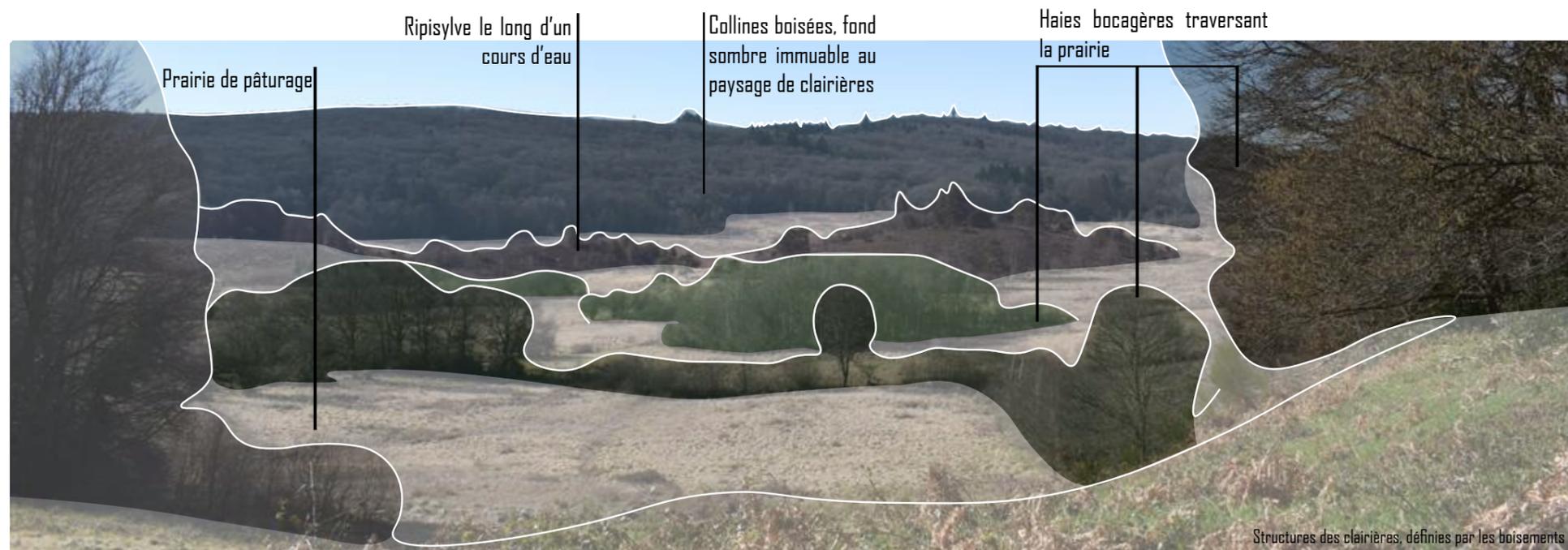
Scierie, témoin d'une activité économique forestière

2- DES OUVERTURES PAYSAGÈRES : LES CLAIRIÈRES

2.1 DES FONDS DE VALLONS PÂTURÉS



Aux pieds des collines, la pente devient plus douce et les boisements laissent place à des étendues verdoyantes. Le paysage s'ouvre davantage mais le regard rencontre rapidement des arbres alignés en bords de parcelles, des bois ou des haies. Ces clairières sont perçues comme des respirations entre des paysages fermés et imposants. On retrouve trois grandes formes principales : les clairières de prairies pâturées aux sols hydromorphes, les clairières habitées et les clairières sur les versants.



Le paysage est constitué d'une mosaïque, alternant entre espaces fermés par les boisements et espaces ouverts. Il est difficile d'embrasser la totalité de ce maillage car aucune vue depuis le sommet d'un puy donne à voir les vallons et leurs pentes. Cette alternance est véritablement perceptible du ciel, d'où il est possible de saisir sa complexité.



Photographie aérienne des Monts d'Ambazac, source : commune d'Ambazac

DES ÉTENDUES D'HERBE DENSE

Les prairies se trouvent surtout dans les fonds de vallons. Relativement planes aux abords des cours d'eau, la pente s'accroît de plus en plus. Terres hydromorphes, elles sont propices à des prairies naturellement denses et vertes.

Ces prairies accueillent généralement de l'élevage bovin : les vaches limousines, emblématiques de la région. Si des vaches pâturent dans de nombreux prés, les exploitations agricoles ne marquent pas le paysage. De plus, la seule forme d'agriculture présente sur le territoire est l'élevage. En revanche, nous pouvons supposer que certaines prairies ont été semées pour améliorer leurs qualités.

Sur les prés les plus hydromorphes, les joncs envahissent l'espace, ces terres sont alors peu favorables au pâturage.

Illustration cartographique montrant la répartition des clairières pâturées sur la commune

- Cours d'eau
- Haies
- Prairies

0 500 1 000 m



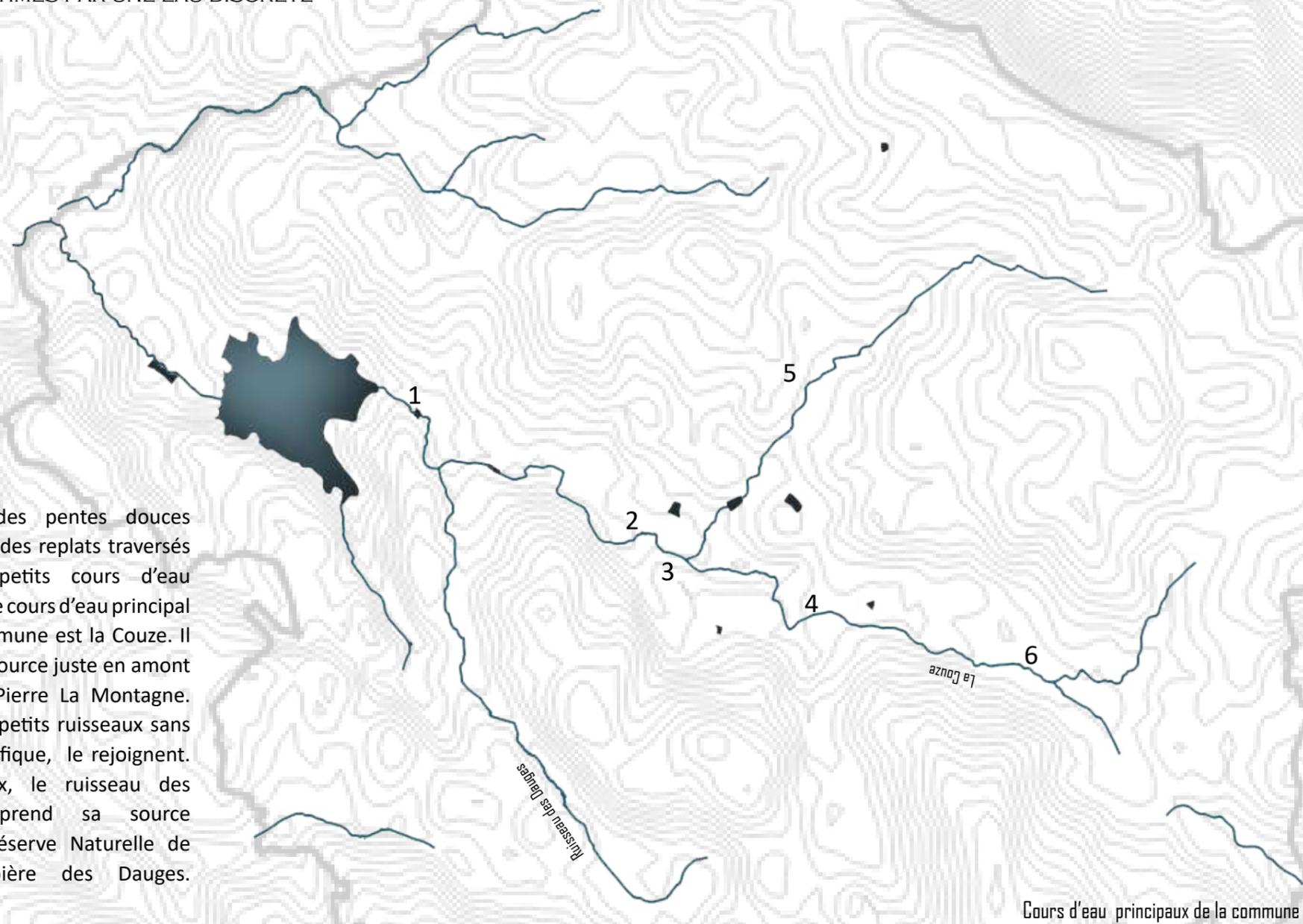
Pâturage de vaches Limousines près de Sauvagnac



Pissenlits caractérisant une prairie particulièrement dense

RYTHMÉS PAR UNE EAU DISCRÈTE

Ces grandes pentes douces mènent à des replats traversés par de petits cours d'eau discrets. Le cours d'eau principal de la commune est la Couze. Il prend sa source juste en amont de Saint Pierre La Montagne. De divers petits ruisseaux sans nom spécifique, le rejoignent. Parmi eux, le ruisseau des Dauges prend sa source dans la réserve Naturelle de La Tourbière des Dauges.



Cours d'eau principaux de la commune

ÉCHANTILLON PHOTOGRAPHIQUE LE LONG DE LA COUZE

Dans les paysages, la présence de l'eau se perçoit à travers le brouillard, les mousses, l'humidité des sols, mais l'eau courante est très peu visible. En effet, les rivières sont étroites, et nichées au cœur des prairies. Elles parcourent ceux-ci accompagnées d'une ripisylve plus ou moins développée. On la retrouve également régulièrement sous la forme de fossés en bords de routes.

Le pont dit «Romain» (2), traversant la Couze, à proximité de Saint Léger la montagne interpelle. Entièrement constitué de pierres, il est le vestige d'un des premier moyen de traverser la Couze. Classé monument historique, il constitue un élément attractif du paysage de la Couze.



1 Moulin de Jeanmeyrat, seul moulin présent sur la commune



2 Pont dit «Romain», Saint Léger la Montagne



3 Lit le plus large de la Couze, entouré d'arbres en cépée, auparavant taillés



4 Au milieu d'une prairie, ripisylve délaissée qui occulte le cours d'eau



5 Fossé d'eau courante entre la route et la prairie

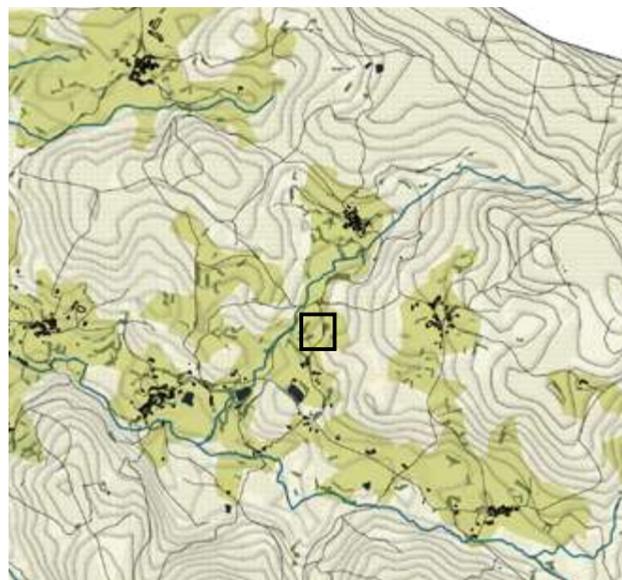


6 Autre exemple de fossé le long de la route, bordé de broussailles

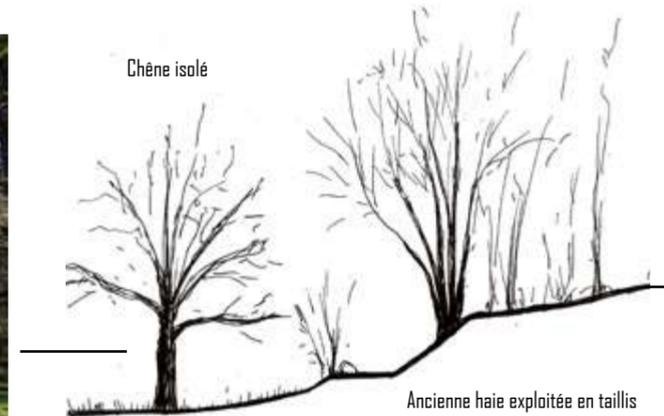
CEINTURÉES DE HAIES

Ces parcelles agricoles entrecoupées de d'arbres isolés, de haies, et de bois, forment un paysage semi-ouvert spécifique. Les prés sont ceinturés et traversés de haies. Celles-ci revêtent différentes formes et sont caractérisées par les espèces suivantes : châtaigniers, charmes, prunelliers, aubépines, noisetiers. La plupart du temps, elles poussent sur une légère surélévation accentuant l'effet de limite. Ce maillage de haies bocagères, conservé et aujourd'hui bien épaissi fait partie intégrante de ces paysages. Nous pouvons également citer leur rôle important de couloir écologique entre les différents espaces forestiers.

EXEMPLE DE STRUCTURATION D'UNE HAIE EN BORD DE CHEMIN



Saint-Léger-la-Montagne, à proximité de la Couze



Chêne isolé

Ancienne haie exploitée en taillis



Les arbres isolés ponctuent également ces clairières. Tous les sujets sont des chênes dont le développement harmonieux donne à voir des arbres majestueux, véritables marqueurs dans ces paysages.

Les formations en cépée de ces châtaigniers, avec une forte souche à la base, montrent que ceux-ci étaient coupés pour le bois auparavant. Cela témoigne d'anciennes activités mais également d'anciennes limites de parcelles, extrêmement morcelées.



Limite du pré définie par des boisements

Haie traversant le pré, ici peu dense et constituée essentiellement par une strate basse

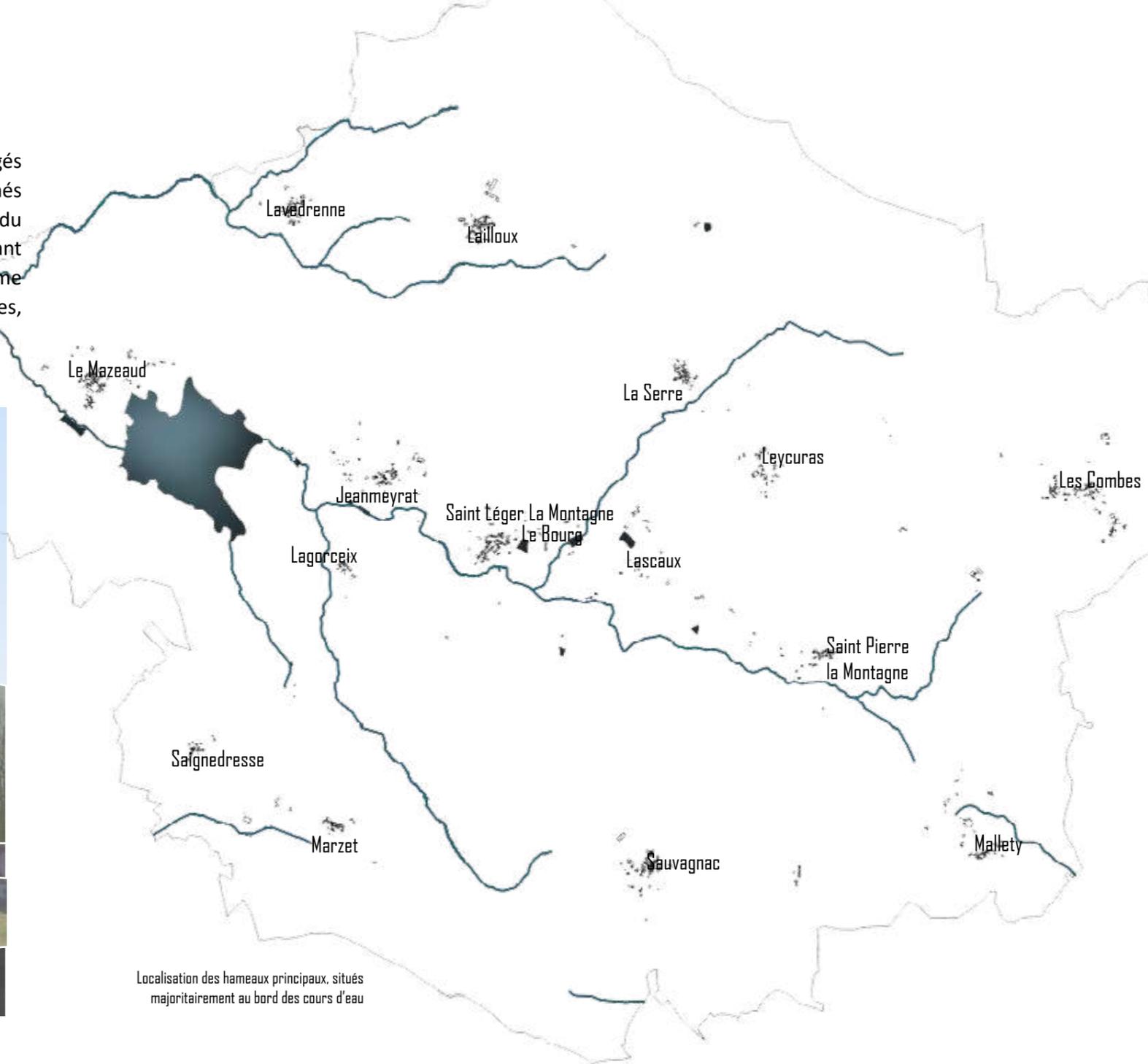
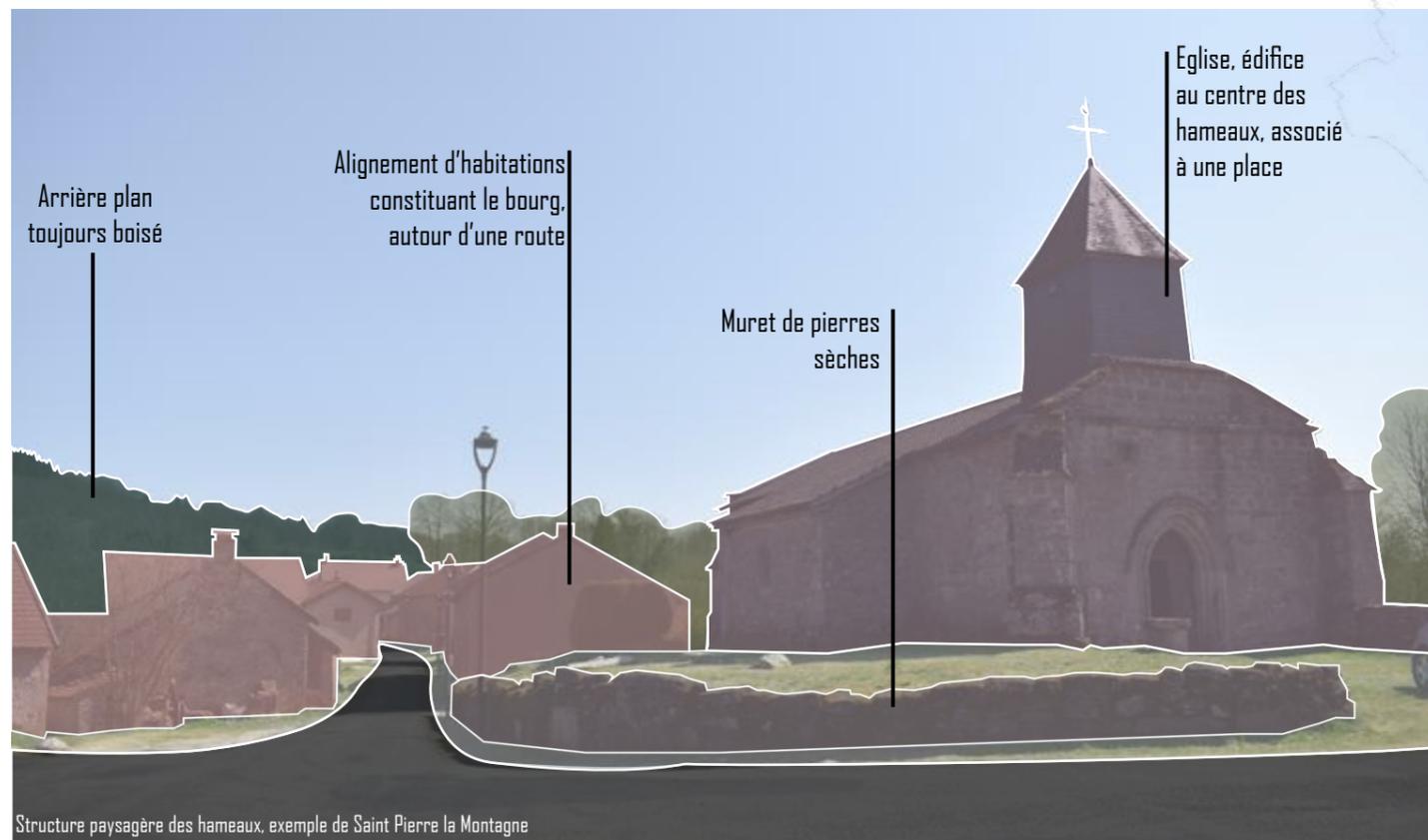
Prairie parsemée de pissenlits

Fossé pour recueillir l'eau en bord de route

2.2 DES CLAIRIÈRES HABITÉES

Parmi ces paysages semi-ouverts se trouvent également des clairières habitées, à proximité des cours d'eau, quelques mètres au-dessus du niveau de l'eau. Elles sont caractérisées par un regroupement d'habitations en pierres granitiques grises. Ces constructions dénotent des espaces naturels alentour, notamment de par leur couleur.

Au caractère authentique, ces hameaux paraissent figés dans le temps. Compacts, ils semblent s'être formés autour d'un édifice religieux, souvent situé au centre du bourg. Les commerces sont absents, seul un restaurant prend place dans le bourg de Saint Léger. Un calme omniprésent berce les rues de ces villages modestes, accentuant leur charme désuet.

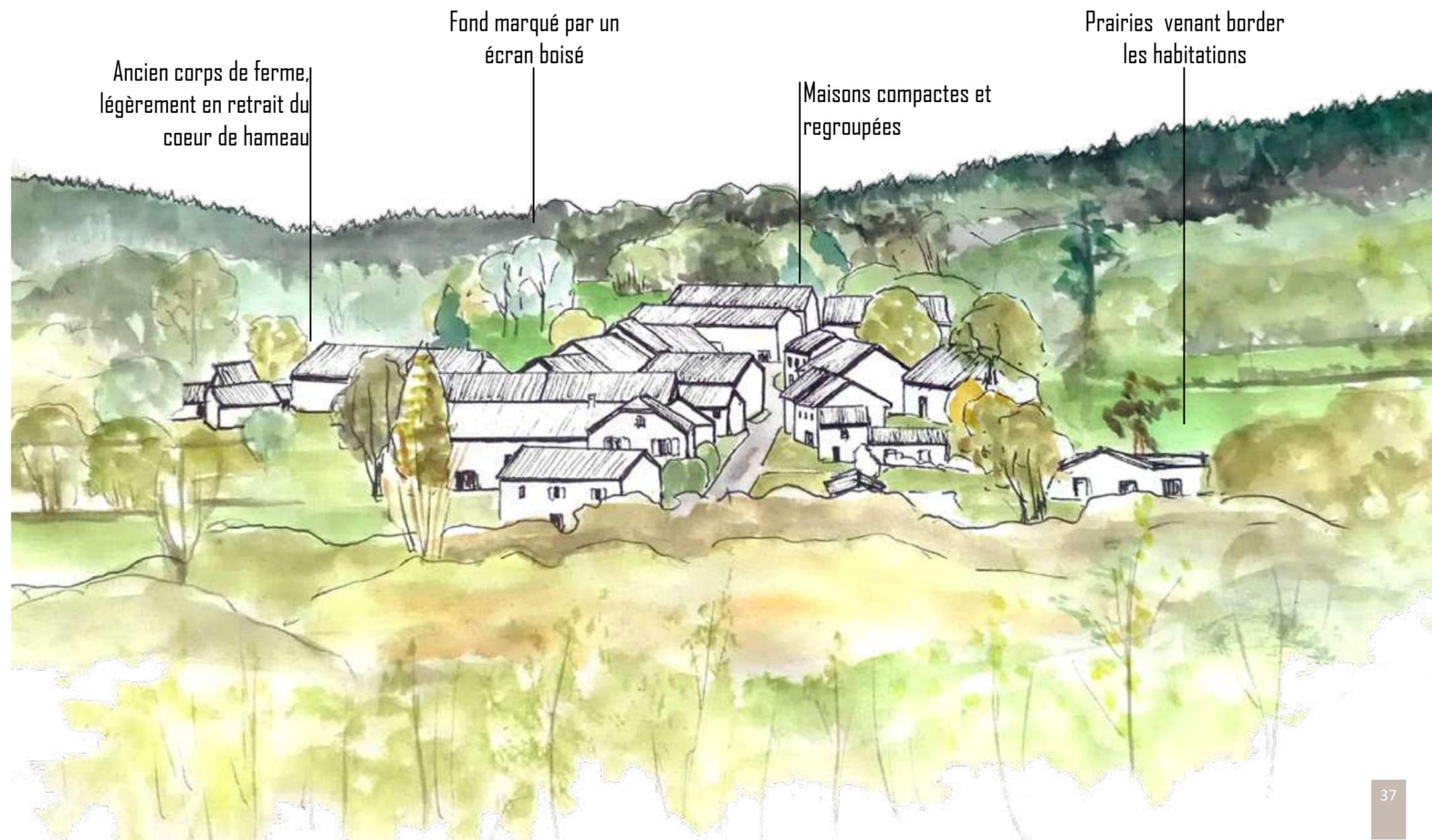


DES HAMEAUX TRADITIONNELS



Plan schématique de Saint Léger la Montagne, hameau traditionnel aux maisons compactes, homogènes, construites le long d'une route. Positionnés au sein d'un écran de verdure, les bourgs sont entourés de quelques petites parcelles non boisées. Ceux-ci revêtent à leur proximité, des fonctions plus diversifiées. On peut retrouver de l'élevage ovin, des vergers ou encore des équidés par exemple.

Souvent positionnés sur un versant ou au sommet d'une colline, ces hameaux ont un arrière-plan verdoyant formé par les boisements d'une colline opposée. Cela renforce leur côté isolé et en retrait des espaces environnant.



Ancien corps de ferme, légèrement en retrait du cœur de hameau

Fond marqué par un écran boisé

Maisons compactes et regroupées

Prairies venant border les habitations



Maison à la sortie de Saint-Léger, entourée d'un écran végétal



Elevage ovin à la sortie de Saint-Pierre La Montagne



Parcelles de prairies entourant Sauvagnac

PRÉSENCE D'UN PETIT PATRIMOINE

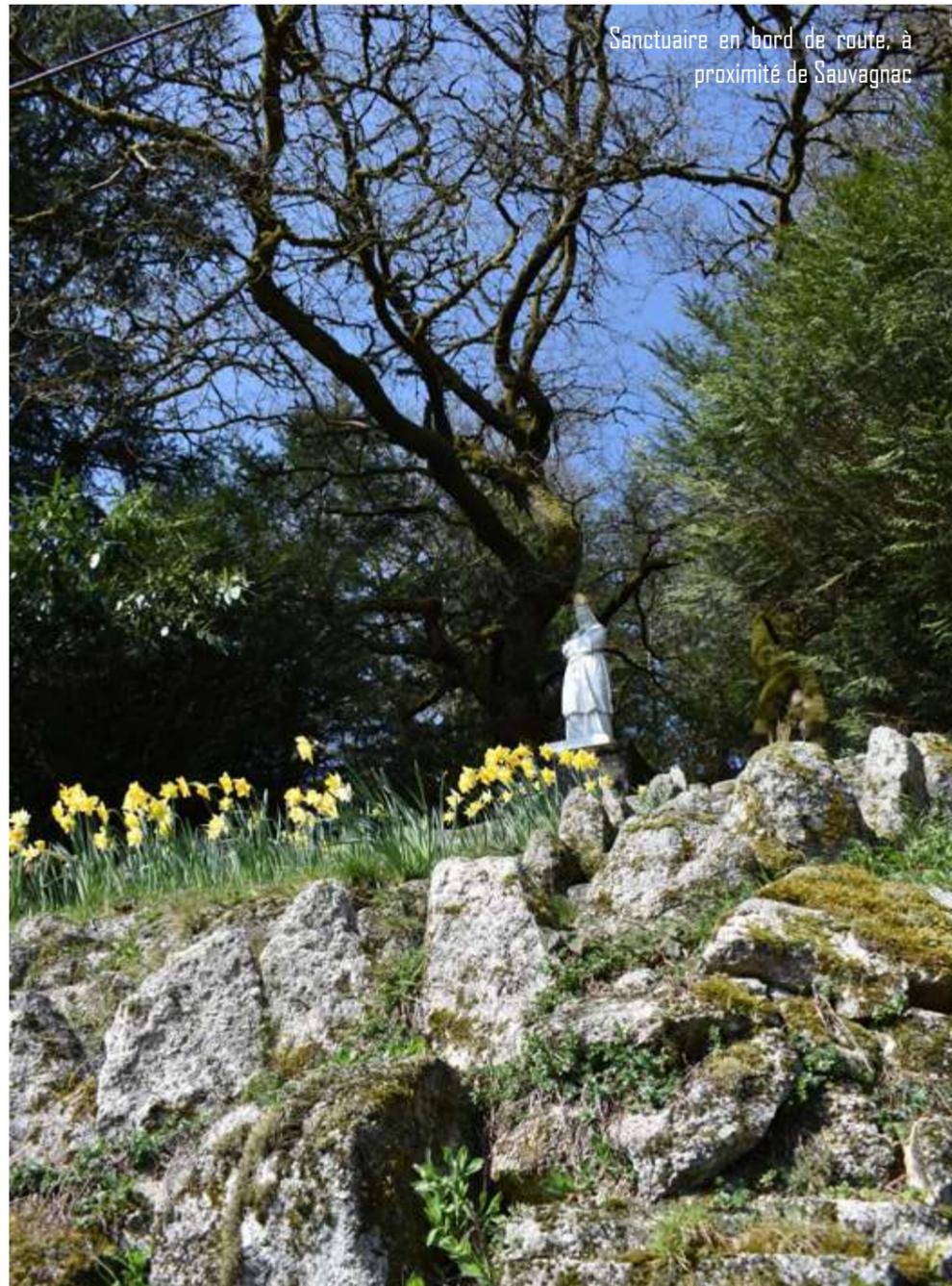
De nombreuses petites constructions au cœur des hameaux témoignent d'une forte activité collective passée. Toujours bâtis en pierres granitiques, on retrouve de nombreux puits et fontaines. Aujourd'hui peu utilisées, ces constructions marquent le paysage et renvoient à un passé où les lieux étaient sûrement davantage pratiqués en communauté. Un peu plus à l'écart des bourgs, ponctuant la campagne, se dressent également des sanctuaires religieux.



La Fontaine du Mazeau, réhabilitée elle prend la fonction d'un ornement



Puit à Saint Pierre la Montagne
Aujourd'hui inutilisé



Sanctuaire en bord de route, à proximité de Sauvagnac



Maison à proximité de Jeanmeyrat, style architectural dénotant des constructions typiques de la commune

DES HABITATIONS ISOLÉES

Quelques habitations s'écartent de l'ensemble compact que forme les hameaux. Elles se situent peu après ceux-ci, en bord de route. D'autres, beaucoup plus rares sont isolées et accentuent leur position singulière par une forme ou des matériaux qui tranchent avec l'habitat vernaculaire. Enfin, de nombreux corps de fermes sont restaurés en maisons d'habitations. Ils peuvent être situés en frange des hameaux, ou un peu plus isolés dans une clairière pâturée. Leur nombre est important et laisse supposer une propension d'exploitations agricoles beaucoup plus forte par le passé.



Corps de ferme caractéristique, situé à l'écart des bourgs, entouré de prairies. Aujourd'hui maison d'habitation.



De nombreuses maisons sont des résidences secondaires, fermées la majorité de l'année elles contribuent à la sensation de territoire délaissé.

2.3 DES CLAIRIÈRES SUR LES VERSANTS

En continuité des clairières précédentes, certaines sont positionnées en continuité sur les versants. Celles-ci se distinguent de par leur vis-à-vis direct avec les forêts, une taille de parcelle plus petite et une nature de sols plus pauvres.

On retrouve des clairières herbacées de plus petites surfaces. Elles accueillent des haies plus denses et compactes. D'avantage inclinées, elles sont drainées et permettent un fauchage. La production de foin sert à nourrir le bétail durant l'hiver. Le paysage prend alors des teintes fauves et ocres, complètement différentes des étendues vertes.

Des clairières forestières s'ouvrent également sur les versants. Comme vu précédemment, la forêt constitue une ressource économique exploitable. Les coupes rases ponctuent, de part et d'autre, les versants.

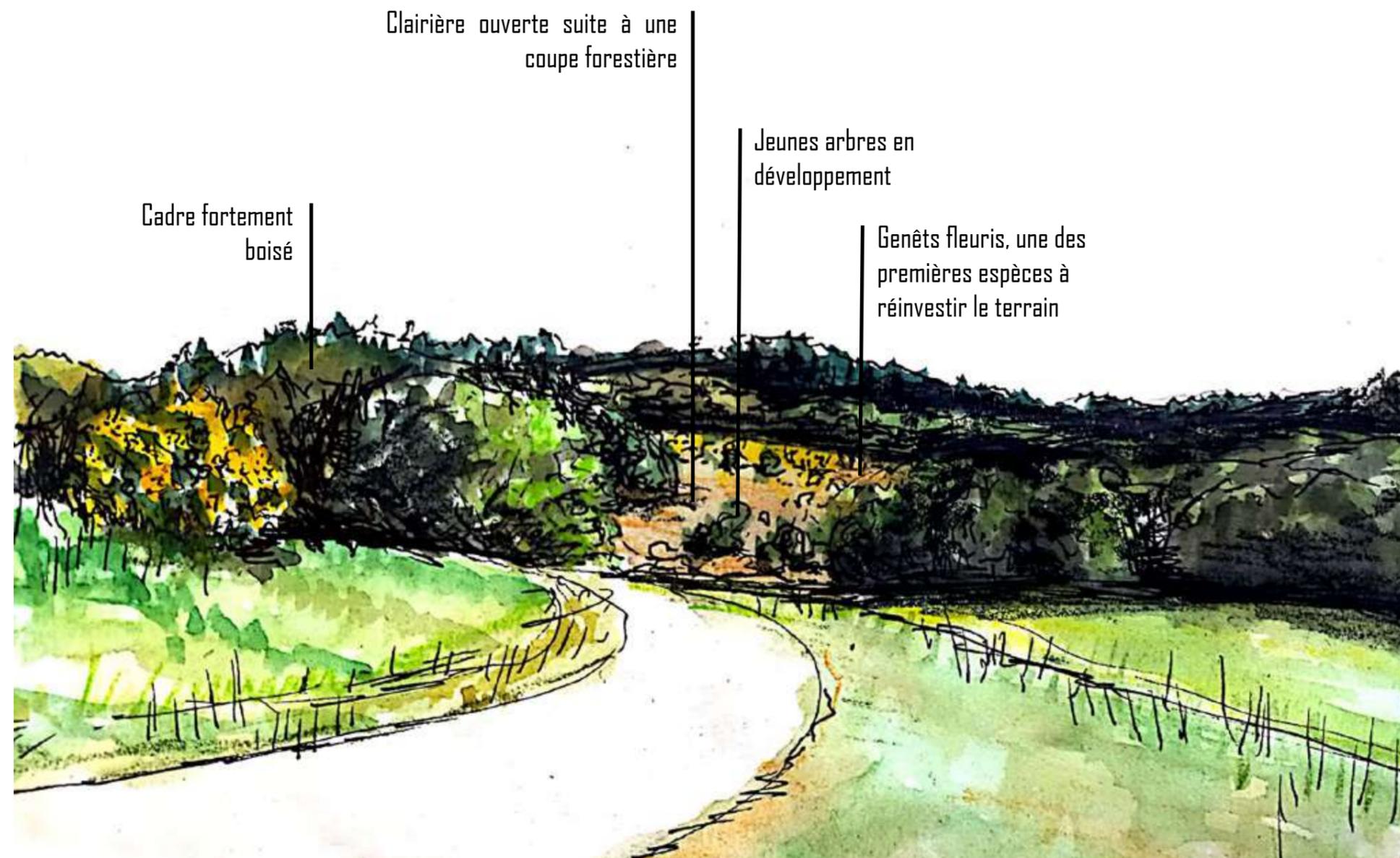
Photographie aérienne pré fauché et parsemé de bottes de foins



Prairie sur un versant doux, entourée et traversée de haies denses



Clairière forestière, laissée en repousse libre après une coupe rase



Cadre fortement boisé

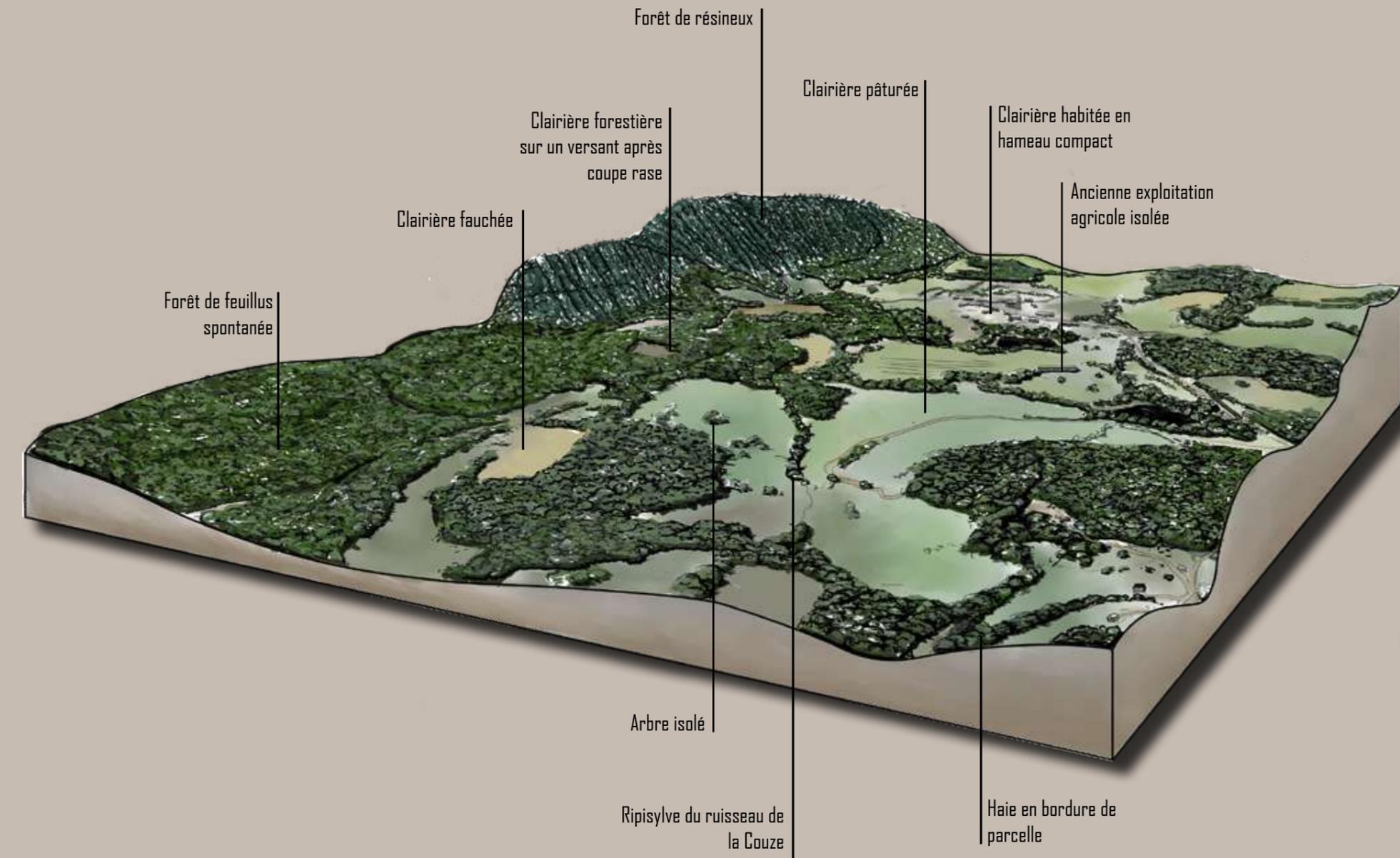
Clairière ouverte suite à une coupe forestière

Jeunes arbres en développement

Genêts fleuris, une des premières espèces à réinvestir le terrain

SYNTHÈSE DES PAYSAGES

Saint Léger la Montagne est donc régie par deux grandes composantes paysagères : les forêts et les clairières. Celles-ci se déclinent en plusieurs paysages distincts dont la synthèse est illustrée sur le bloc ci-contre. En revanche, à l'intérieur de cette grande unité se trouve des composantes paysagères singulières, ponctuant les paysages, elles participent à leur identité et constituent des points attractifs notables. Il est alors nécessaire de plonger plus en détail au coeur du territoire pour les découvrir.



3- DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES PONCTUELLES ATYPIQUES

Véritables singularités, les paysages ponctuels surprennent et amènent une forme de dynamisme au sein des paysages de forêts et de clairières. Ils revêtent plusieurs formes mais ce qui les caractérise tous, c'est une certaine ouverture, et des spécificités relatives à leur nature géographique.

Nous allons donc aborder des paysages de landes, les particularités de la Tourbière des Dauges, les étangs et plus spécifiquement celui de Pierre Millier pour finir avec les chaos granitiques et les points de vue remarquables.

- Forêt
- Haie
- Landes
- Tourbière
- Clairières
- Réserve Naturel de La Tourbière des Dauges

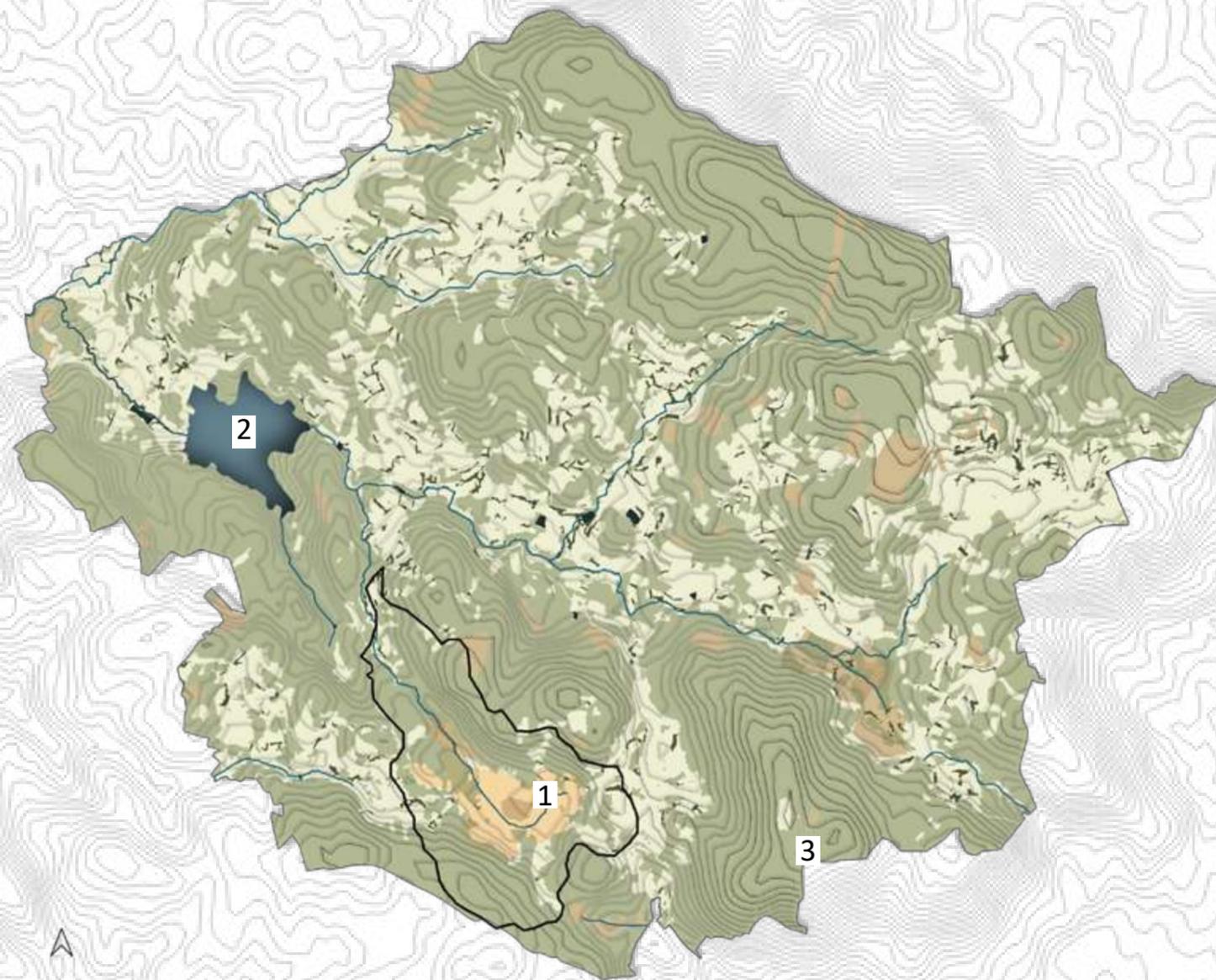


Illustration cartographique localisant les paysages ponctuels de landes et de tourbières

1 Tourbière des Dauges



2 Étang de Pierre Millier



Site de la Pierre Branlante 3



3.1 DES PAYSAGES DE TOURBIÈRES ET DE LANDES

UN PAYSAGE RARE DE LANDES SÈCHE

Certains espaces, particulièrement secs, avec un plus fort affleurement de roches, accueillent un paysage de landes. Ceux-ci sont marqués par la présence de bouleaux, en continuité avec la forêt. En effet, si les prés ne sont pas maintenus ouverts par le pâturage ou la fauche, ces espèces pionnières héliophiles commencent à s'installer. Les éleveurs favorisant les prairies bien en herbe pour leur bétail, délaissent les landes qui se referment. Sur la commune elles sont rares. Ces paysages dénotent des prairies et boisements alentours de par les teintes chaudes de la strate arbustive. Celle-ci est constituée de bruyères, des genêts et des ajoncs revêtant de belles couleurs violettes et jaunes, lors de leurs floraisons respectives. Nous pouvons également relever la présence du Pin sylvestre, seule espèce de résineux indigène à la région.

Ces landes sont notamment maintenues dans la Réserve nationale de la tourbière des Dauges par le pâturage. Au sein des bruyères, se niche une cabane de bergers en pierres sèches. Celle-ci montre l'importance que pouvait avoir l'élevage d'ovins dans le passé. Nous pouvons alors supposer que les landes étaient bien plus nombreuses sur le territoire.



Paysage de landes sèches, Tourbière des Dauges



Paysage de landes sèches, caractérisé par la bruyère



Landes pâturées, Réserve Naturelle Tourbière des Dauges, source : photothèque Saint Léger La Montagne



Hêtraie à houx



Cabane de berger en pierres sèches, Réserve Naturelle Tourbière des Dauges



Au cœur de la tourbière, prairie à Molinies

Exemples d'espèces remarquables et caractéristiques des milieux troubeux, source : photothèque Saint-Léger La Montagne



Drosera



Linaigrette engainée

LA RÉSERVE NATURELLE DE LA TOURBIÈRE DES DAUGES

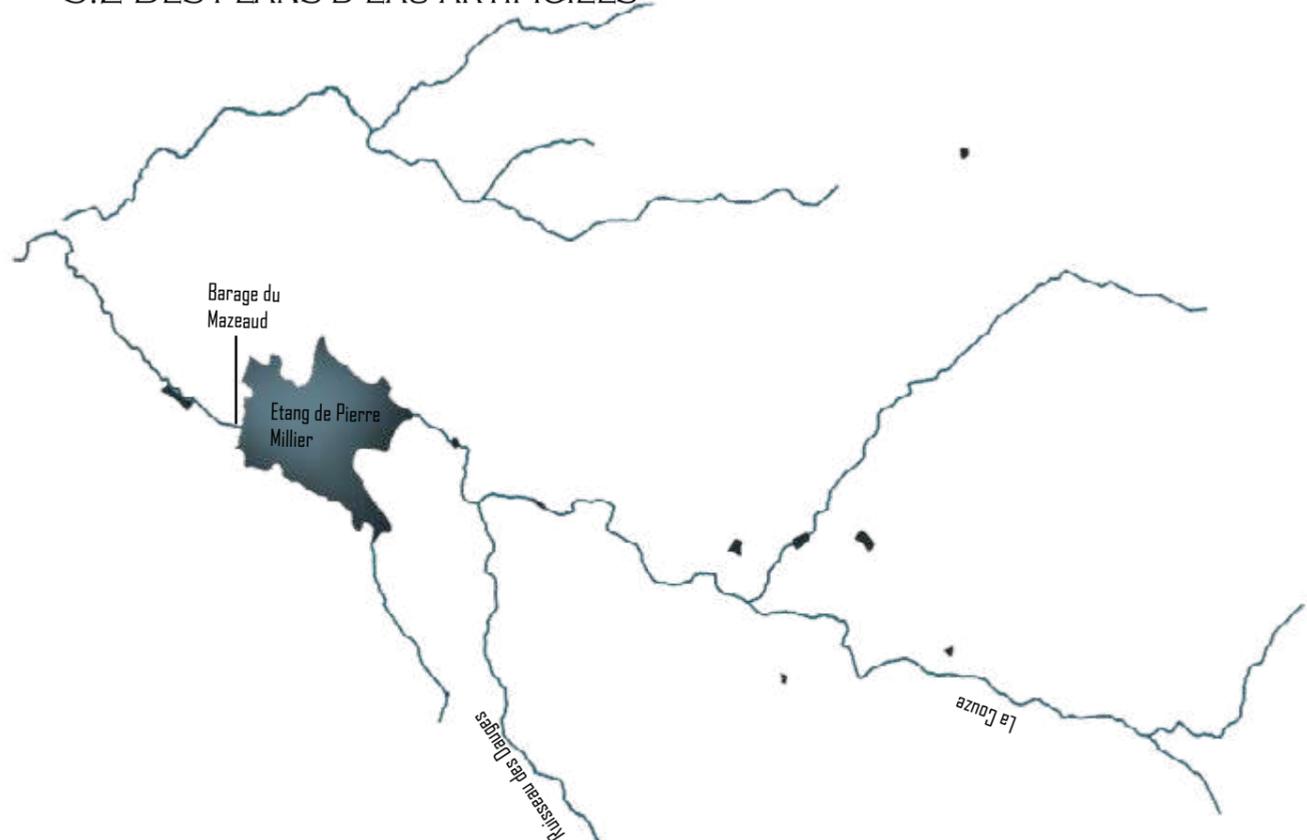
La tourbière des Dauges est un élément singulier sur la commune. Les tourbières se forment dans des conditions bien particulières. Un sol acide, un climat humide et froid et la stagnation d'eau permet la naissance de tourbières au fond des cuvettes. Des paysages uniques vont alors de pair avec cette tourbière comme des prairies à Molinie, des landes humides ou encore des formations herbacées de tourbières. Des espèces animales et végétales ne vont se rencontrer que dans cet environnement. La réserve nationale de la Tourbière, accueille également des de landes, décrits précédemment, mais aussi des hêtraies à houx féeriques. La réserve Nationale permet alors de conserver cette diversité paysagère et de protéger des espèces rares qui vont être spécifiques à ce milieu. Une maison de la réserve accueille les visiteurs en été et quelques panneaux à l'entrée du chemin permettent de les sensibiliser sur les espaces naturels rencontrés.



Vue sur la cuvette de la tourbière en hiver



3.2 DES PLANS D'EAU ARTIFICIELS



QUELQUES ÉTENDUES MIROITANTES AU MILIEU DES COLLINES

Si nous avons vu précédemment que l'eau vive était très discrète sur le territoire, on la retrouve ponctuellement sous forme d'étangs. Ils sont tous artificiels et créés à partir d'une retenue d'eau. Si de petits étangs entourent le hameau de Saint Léger, ils sont peu visibles et ne marquent pas un changement de paysage notable. En revanche, l'étang de Pierre Millier lui, s'impose tel un grand miroir au sein des courbes environnantes. Comme un écrin aux contours ondulés, dessiné par la base des massifs boisés, il dégage une sensation de calme.

L'ÉTANG DE PIERRE MILLIER

Cet étang de 30 hectares est la plus grande réserve d'eau alimentant Limoges. C'est un éta plan d'eau totalement artificiel, mis en place grâce à la construction d'un barrage, appelé barrage du Mazeaud. Celui-ci est constitué de plusieurs voûtes en béton armé qui mesurent 32m de haut. Nous ne distinguons pas d'écosystèmes différents à ses abords, les végétaux et les paysages sont les mêmes que sur le reste du territoire. Il apparaît seulement comme mettant en valeur les nuances des boisements alentour, faisant entrer le ciel au coeur de ceux-ci. Les points de vue depuis les collines alentour sont rares et partiels, masqués par une forêt omniprésente. Un seul pourrait permettre de voir cette étendue d'eau et il se situe sur le site de la Pierre Millier. Mais comme le montre la photographie ci-contre, la forêt occupant les pentes de versant l'obstrue et la vue sera inexistante lorsque les feuillus auront mis leurs feuilles.



Vue aux pieds du barage du Mazeaud



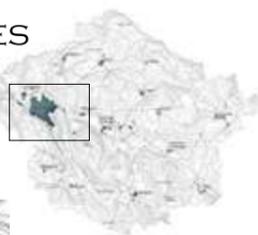
Vue sur l'étang depuis le barage



Aperçu de l'étang depuis le site de la Pierre Millier.

3.3 DES CHAOS GRANITiques ET DES POINTS DE VUE PANORAMIQUES DES SPÉCIFICITÉS GÉOLOGIQUES REMARQUABLES

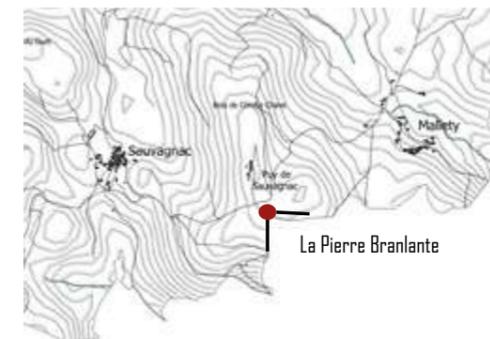
Sur les sommets des puys, se rencontrent d'imposants rochers. Ces chaos granitiques sont une spécificité des montagnes limousines. Issus d'une érosion naturelle, ils peuvent atteindre plusieurs mètres. Impressionnant les hommes de tous temps, ils émerveillent et sont porteurs de légendes.



Le site de la Pierre Millier, situé dans la forêt du versant sud ouest de l'étang, est un site inscrit depuis 1977. Situé au cœur d'une futaie de Douglas, les grands troncs de ces résineux, l'absence de chemin et le peu de signalétiques présentes, sont autant d'éléments qui accentuent le côté mystérieux et impressionnant de ces pierres. Empilement de 6 mètres de hauteur, il marque un véritable repère dans le paysage, avec une identité visuelle forte et peu commune.



Site de la Pierre Millier



Site entourant la Pierre Branlante

Le site de la Pierre Branlante quant à lui, impressionne par le panorama qu'il offre sur les plateaux Haut-Viennois. Chaos rocheux de moindre mesure, il permet de s'asseoir et contempler une vue à 180°, qualifié d'un des plus beaux points de vue du Limousin.

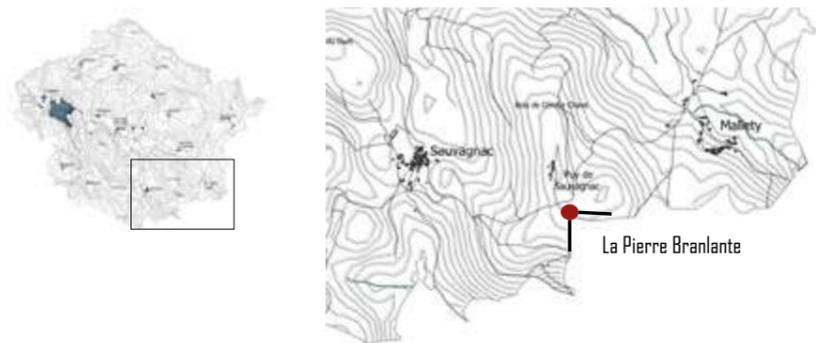
Ici nous pouvons noter la présence d'une table de pique-nique, un des seuls aménagements à caractère «touristique», avec le balisage de chemins de randonnées sur la commune.



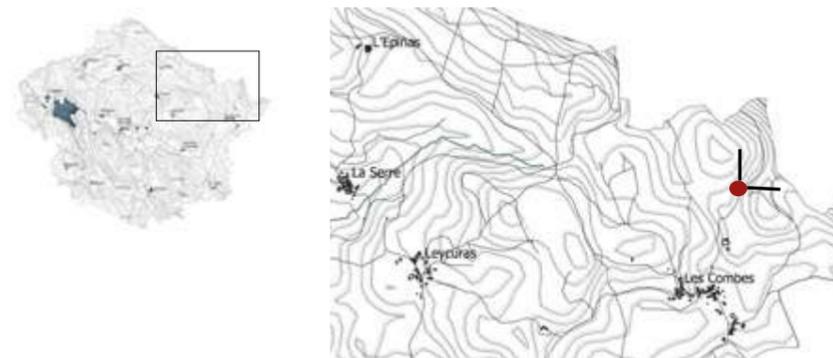
Chaos granitique de la Pierre Branlante

Chaos granitique de la Pierre Millier

DE RARES POINTS DE VUE SUR LES PLATEAUX LIMOUSINS



Cette vue depuis la Pierre Branlante permet d’embrasser des paysages typiques de plateaux limousins. C’est une vision large et spectaculaire qui s’offre à nous, depuis laquelle il est possible d’apercevoir le Puy de Dôme par temps clair.



D’autres points de vue peuvent se rencontrer au détour d’un virage sinueux, après la coupe d’une parcelle de conifères. C’est le cas ici au cœur du bois des Échelles. Mais ceux-ci sont extrêmement rares, les boisements occultant et refermant des points de vue qui pourraient constituer des points d’attraction notables dans le paysage.



Vue panoramique depuis la Pierre Branlante

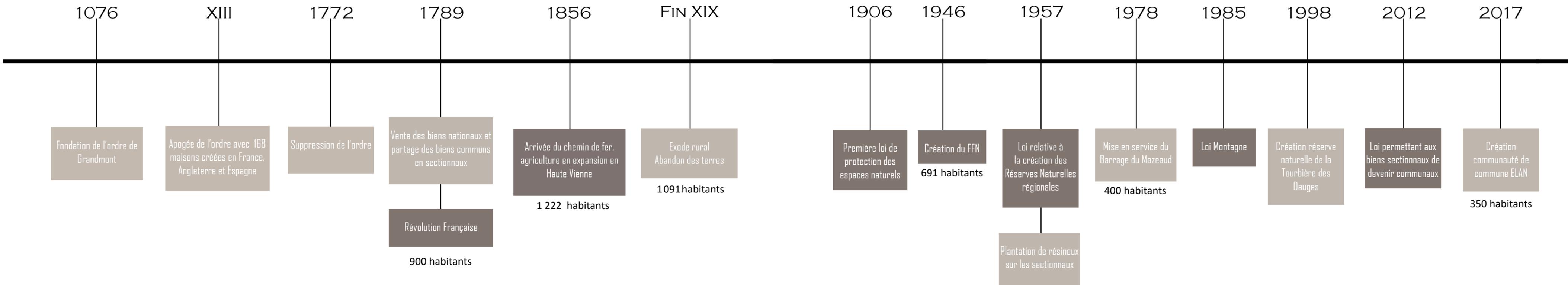


Vue panoramique depuis le bois des Echelles

II SUR LES TRACES DU PASSÉ : L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES DE SAINT LÉGER LA MONTAGNE

Tous les paysages décrits auparavant sont le fruit d'une étroite liaison entre des facteurs naturels et anthropologiques. Ce territoire qui pourrait nous paraître dominé par les lois de la nature est en réalité entièrement influencé par les activités humaines. Pour mieux comprendre ses structures actuelles, il convient donc d'aborder son évolution dans le temps. Dans cette seconde partie nous allons saisir de quelle manière les usages passés ont façonné les paysages actuels et quelles politiques publiques ont pu accompagner ces évolutions. Nous commencerons par resituer la commune dans un contexte géomorphologique, puis nous aborderons les pratiques et les modes de vie en autarcie qui ont laissé de nombreuses traces sur le territoire. Nous verrons comment l'exode rural enclenchera un bouleversement dans les paysages, entraînant une l'évolution de la forêt. Nous finirons avec le changement de perception de celle-ci, associé à une volonté de protection de la nature.

LES GRANDES DATES

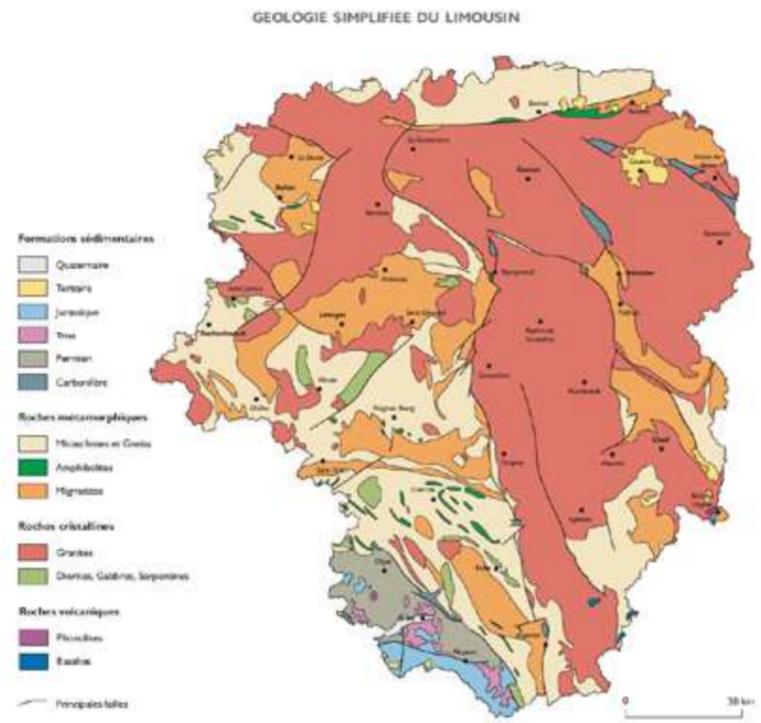


1- UNE PREMIÈRE MISE EN VALEUR DE TERRES PAUVRES

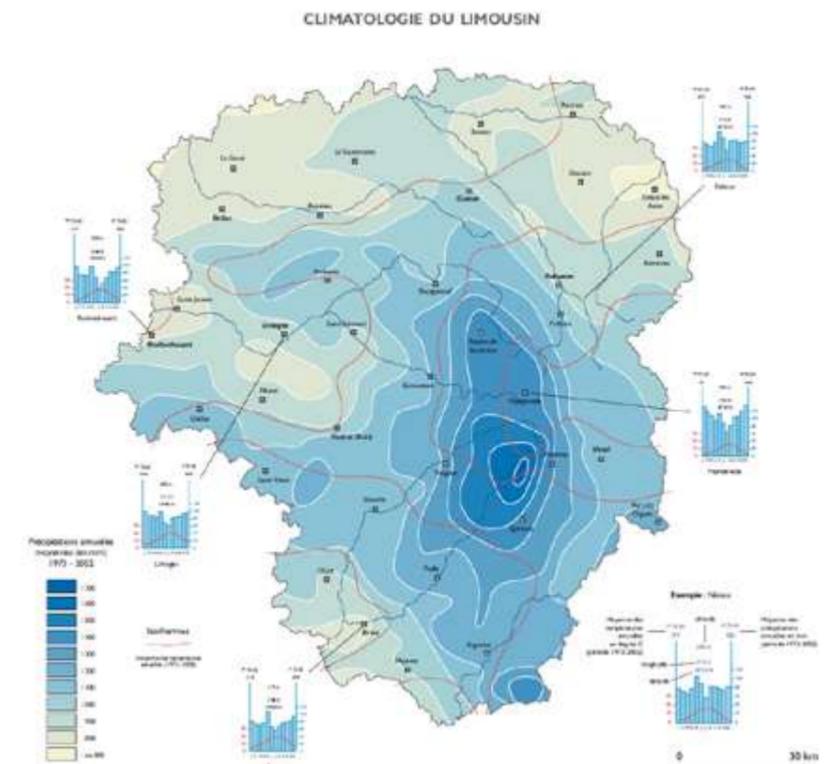
1.1 UN CONTEXTE GÉOLOGIQUE PEU FAVORABLE

Pour mieux comprendre les paysages des monts d'Ambazac, il est nécessaire de les resituer dans un contexte géologique et géomorphologique du Massif Central. Celui-ci, est caractérisé par un relief accentué au sud-est et décroissant vers l'ouest, cela s'explique par sa formation géologique. Très vieilles terres, ancienne chaîne de montagne érodée, le massif a été rajeuni, relevé et fracturé. En effet, les reliefs que l'on connaît aujourd'hui sont une conséquence de la surrection des Alpes à l'est et celle des Pyrénées au sud. Cela explique son côté asymétrique et donc la formation de son réseau hydrographique. La partie du massif plus élevée, comme l'Auvergne, a été enrichie par l'écoulement de lave et le retrait de glaciers, alors que le Limousin est resté avec des sols pauvres, érodés au fil des siècles.

Le granite domine, formant un sol acide et peu épais. Un affleurement de roches s'observe à sa surface, notamment sur les versants. Cette pierre granitique, on la retrouve partout sur le territoire, que ce soit à travers les habitations, les murets de pierres sèches ou les chaos rocheux. Le développement des arbres sur les versants est donc limité. Les sujets restent plutôt minces et élancés, formant des taillis et futaies. Seuls les replis de pentes accueillent des arbres plus massifs.



Carte extraite de l'atlas des paysages du Limousin

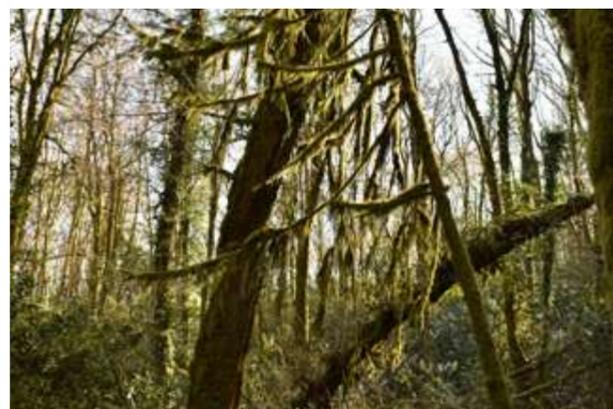
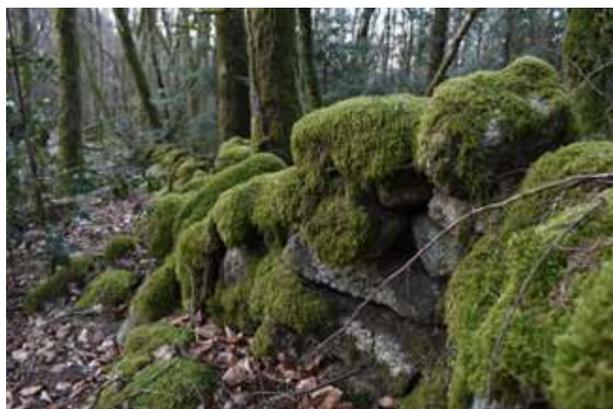


Extraite de l'atlas des paysages du Limousin

Les Monts d'Ambazac, contreforts nord-ouest du Massif Central, ont alors un relief peu élevé, car peu soulevés. La géomorphologie s'exprime avec des modelés doux formant une succession de cuvettes, nommées des « alvéoles ».

Le climat joue un rôle important dans le développement des paysages, déterminant le développement des formations végétales et influençant les pratiques humaines. Les Monts d'Ambazac sont les premiers reliefs touchés par les perturbations venant de l'ouest, avec 1100mm de précipitations à l'année, ce qui explique son ambiance humide. Cela a favorisé une érosion qui opère depuis des millénaires pour former des bords d'alvéoles doux et des sommets de puys arrondis. Le climat est également frais, avec un décalage de 4 à 5 degrés par rapport aux plateaux alentour.

Dans les cuvettes plus accentuées, l'association d'un sol toujours humide et d'un climat froid permet la création de tourbières. Ces deux facteurs ralentissent la décomposition de la matière organique morte, ici les sphaignes, constituant un tapis où la synthèse de la matière organique est plus élevée que sa décomposition. La tourbière des Dauges en est le parfait exemple, paysage singulier résultant de ces facteurs naturels.



1.2 LE RÔLE DE L'ORDRE DE GRANDMONT

En raison de son climat rude, de ses terres peu productives et ondulées, les monts d'Ambazac étaient perçus comme peu avenants, sans ressources et mystérieux. Naturellement, les populations favorisaient alors les plateaux Limousins pour leur installation. L'implantation de l'ordre de Grandmont, aux pieds de Saint Léger la Montagne, à Grandmont, va permettre de changer cette perception. En effet, les membres de l'ordre vont être les premiers à exercer une mise en valeur de ces terres montagneuses. Les Grandmontains ont donc instauré un mode de vie en autarcie, façonnant par leurs activités un paysage singulier. Défrichage, création de retenues d'eau, taille de bois, épierrage et murets de pierres sèches, construction d'églises... L'implantation des villages date en grande partie de cette époque et nous pouvons dire que l'installation de l'ordre, au sein des Monts d'Ambazac, a joué un grand rôle dans le développement du paysage.



L'Ordre religieux de Grandmont est fondé en 1076 par Étienne. S'opposant à une vie monastique au confort matériel, il développèrent une vie d'ermite mais contrairement aux Chartreux, elle se déroulait en communauté. Les Grandmontains devaient vivre dans la solitude d'un lieu retiré, en refusant la possession de terres et de bétail. En 1125, après la mort d'Étienne, la communauté s'établit à Grandmont avec les reliques du défunt. Une évolution de mode de vie va s'opérer au fil des siècles, et les ermites construiront des bâtisses, monastères miniatures, et chapelles. Ils réuniront un grand nombre de fidèles et l'ordre rayonne dans la France entière, atteignant même l'Angleterre et l'Espagne.



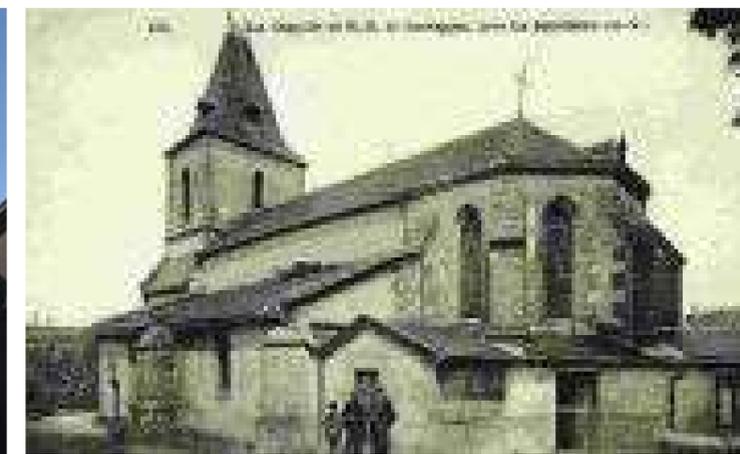
Croix du plâtre,, exemple monument religieux, au détour d'un virage



Chapelle de Saint Pierre la Montagne, architecture typique de l'ordre de Grandmont



Croix en pierre devant Notre Dame de Sauvagnac en arrière plan



Carte postale en l'honneur de Sauvagnac, Notre Dame de Sauvagnac élément central de la composition.



Procession religieuse en route vers Sauvagnac

L'architecture développée par les Grandmontains est dépouillée. A l'image de l'ordre, elle prône l'austérité et la simplicité. Dans les chapelles de Notre Dame de Sauvagnac et de Saint Pierre La Montagne, l'on retrouve les critères architecturaux de l'ordre de Grandmont.

Les hameaux se bâtirent donc autour d'édifice religieux. Très croyantes, les populations organisaient de nombreux rites et processions en l'honneur des Saints. La Chapelle Notre Dame de Sauvagnac est devenue un lieu de pèlerinage important, amenant une sorte d'attractivité au sein des monts.

Dans les paysages d'aujourd'hui la présence du culte religieux est marquée et se révèle à travers tous les sanctuaires. Des croix de diverses formes et hauteurs ou encore des statues se rencontrent fréquemment au bord des chemins.

2- UNE VIE EN AUTARCIE : DES PAYSAGES DE POLY CULTURES ET D'ÉLEVAGE - FIN XVIII ÈME SIÈCLE - MILIEU DU XIX

2.1 UN PETIT PARCELLAIRE MORCELÉ AUTOUR DES HABITATIONS



Cette vie d'autarcie instaurée par l'arrivée des Grandmontains va perdurer pendant des siècles. Au XVIIIème siècle, les populations étaient regroupées en petits villages et chaque famille vivait de ses productions. Les techniques agricoles sont archaïques et les populations modestes. Les travaux se multipliaient tout au long de l'année constituant des journées longues et bien remplies. L'agriculture était vivrière et donc diversifiée. Les cultures s'organisaient en micro-parcelles autour de la maison d'habitation.

En 1850 le seigle domine la production, associé à des topinambours (nourriture des bovins et ovins), ainsi qu'à du froment, du blé noir et de la pomme de terre. Autour des habitations on peut retrouver des vergers aux espèces locales. Les champs cultivés étaient labourés et d'autres fauchés. A cette époque, la démographie était élevée par rapport au rendement de ces terres pauvres. Cela obligeait les populations à tirer partie de toutes les ressources disponibles.



Les puits, fours et fontaines se trouvaient au sein des villages, pour une utilisation collective. Les hameaux n'ont pas évolué depuis cette époque et les petites constructions perdurent, comme le puit de Sauvagnac.



source : www.stleger.info



Châtaignier à la base épaisse et aux multiples troncs



Haie, surélevée, marquant d'anciennes limites de parcelles

Des haies bocagères permettaient de délimiter les parcelles, aidaient à garder le bétail, taillées à mi-hauteur elles permettaient de créer une clôture et de se protéger du vent. Aujourd'hui elles sont épaisses et contribuent à une fermeture du paysage.

Le bois prélevé servait en temps que bois de chauffage, d'œuvre et pour la fabrication d'outils. Cela explique la forme singulière de certains châtaigniers composant les haies, avec une base large et une repousse en cépée.

Le parcellaire s'organise en petites unités, très morcelées. Le cadastre Napoléonien nous le montre bien, les cultures étaient étendues sur tout le territoire et diversifiées. Les parcelles n'ont pas beaucoup évolué jusqu'à aujourd'hui, ne dépassant rarement les un hectares, même sous des grandes unités forestières.

Un réseau de murettes en pierres sèches, résultat de l'épierrage des champs, sont une singularité des monts qui indique des limites de parcelles et montre une mise en valeur de ces terres anciennement cultivées.



Cadastre Napoléonien, Saint Pierre La Montagne, 1912, archives Haute Vienne



Cadastre actuel sur photographie aérienne, Saint Pierre La Montagne, 2022, Géoportail



Parcellaire imbriqué au sein des hameaux



Exemple de parcellaire en lanières, aujourd'hui boisé

2.2 DES COLLINES DE LANDES PACAGÉES

Après de grands défrichements, le Massif central était surnommé «la tête chauve de la France». Ouvert et constitué de landes sur les hauteurs, la perception des sommets était donc complètement différente de celle qu'on peut avoir aujourd'hui. Les boisements se faisaient rares et prenaient la forme de taillis de chênes ou de châtaigniers. Beaucoup pratiqués, ils étaient utiles à la population de différente manière, et une quantité de bois importante était prélevée dans ces derniers. Matière première la plus accessible, le bois servait pour faire des outils, des meubles mais aussi pour se chauffer. La châtaigne, denrée alimentaire précieuse, était récoltée et utilisée comme nourriture de base, très utile lors de crises. Enfin, le bétail pouvait également y pâturer. Si quelques bois étaient conservés pour ces usages, le restant des paysages se composaient de landes ouvertes, de cultures et de prairies

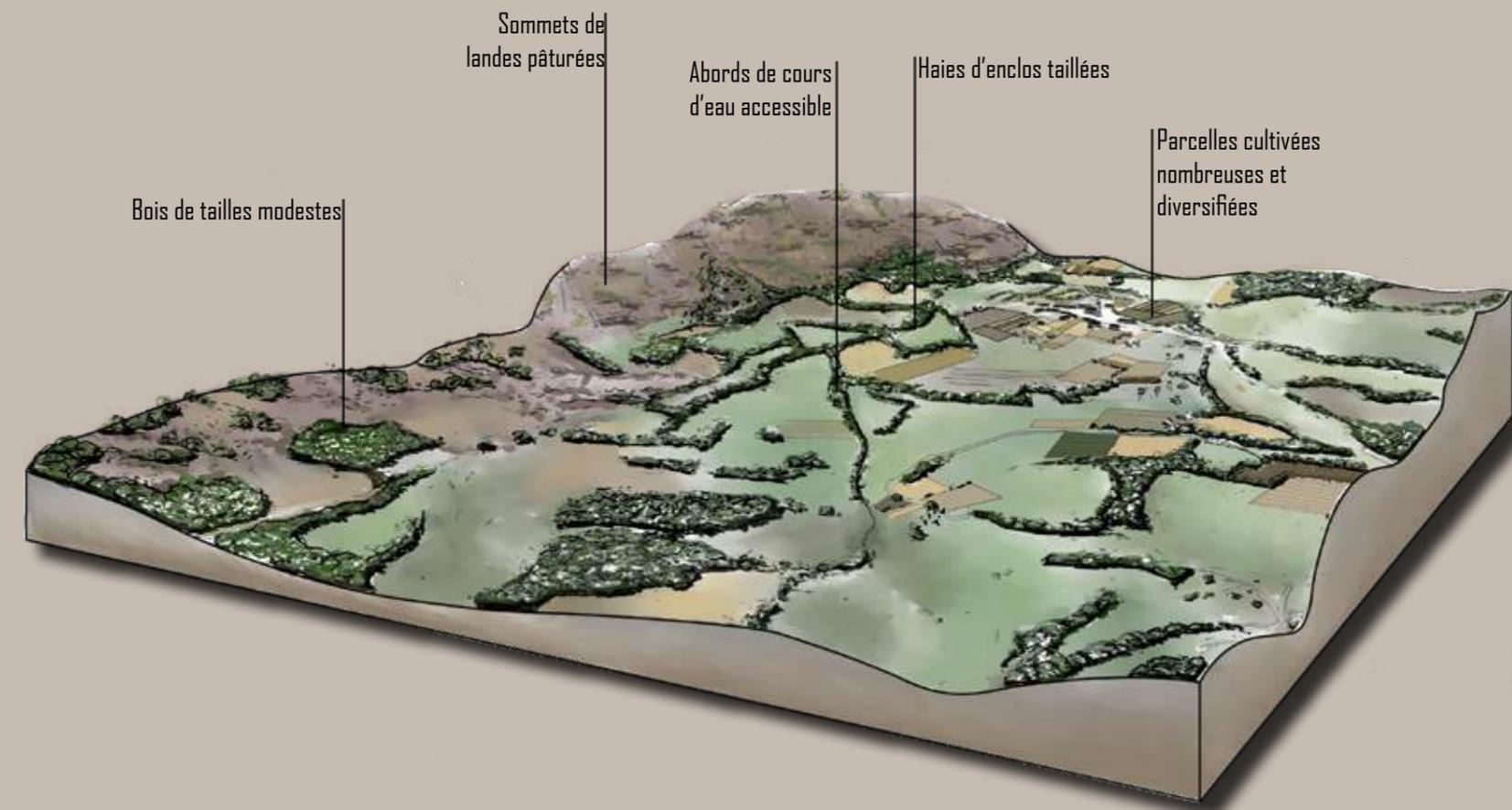
Carte de l'État Major, 1850, Géoportail
Mise en avant des espaces boisés



Les ruisseaux, quant à eux, se remarquaient d'avantage. Leurs abords étaient dégagés pour pouvoir y pêcher, abreuver le bétail, laver et y prélever du sable, utile à la construction.

Sur les sommets, les terres étaient collectives et chacun pouvait y faire pâturer son bétail. En effet, après 1789, des terres ayant appartenues à des seigneurs, deviennent des biens communs, appelées sectionnaux. Ils prennent la forme de grandes parcelles sur les hauteurs.

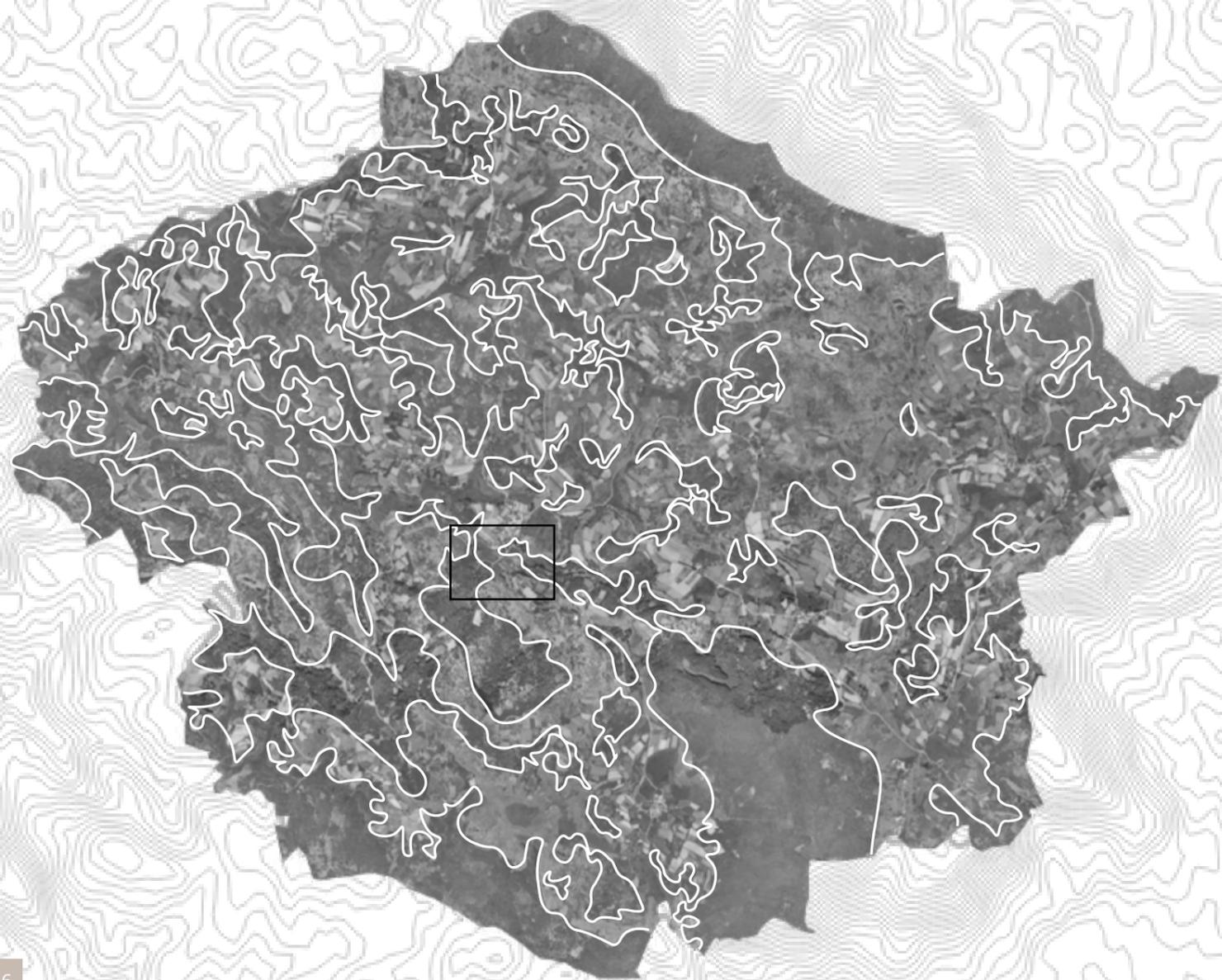
Des formations végétales arbustives se maintenaient par le pâturage extensif des ovins. Des petites cabanes de bergers en pierres sèches ponctuaient le paysage et l'élevage constituait une source de revenus à l'échelle du village. La laine du mouton servait pour réaliser des couvertures, des matelas et des habits.



Bloc illustrant les paysages du début du XIXème siècle

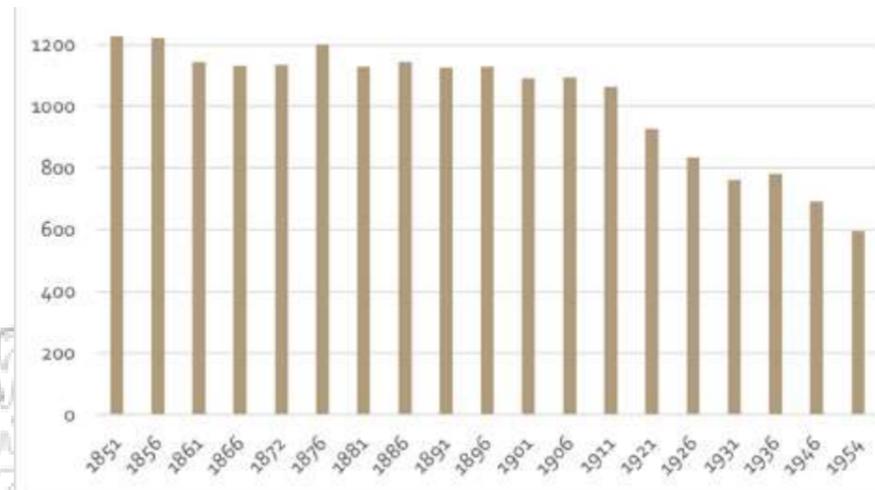
3- DÉBUT D'UNE FERMETURE DU PAYSAGE - MILIEU DU XIX ÈME SIÈCLE - MILIEU DU XX

3.1 PREMIERS ABANDONS DES TERRES LES PLUS DIFFICILES



Avec l'arrivée du chemin de fer en 1856 à Limoges et la création de nouvelles voies de communications les pratiques commencent à évoluer. Si auparavant les villageois tiraient partie de toutes ressources présentes à proximité et s'ils vivaient en petites exploitations agricoles autonomes, à la fin du XIXème siècle, leur survie ne dépend plus uniquement de leurs productions. Malgré cela, l'évolution des techniques agricoles en France a été très lente. Elles n'ont pas beaucoup changées jusqu'en 1914 et même jusqu'en 1930 pour les petites propriétés et territoires reculés qui n'ont pas comme vocation première l'agriculture. Le mode de vie des populations dans les monts d'Ambazac ne va pas considérablement changer. Les paysages restent ruraux et le territoire ne sera pas impacté par une quelconque modernisation.

Photographie aérienne 1950, Géoportail
Mise en avant des espaces boisés



En revanche, le développement des transports favorise un exode rural. Les paysans étaient trop nombreux sur des terres peu fertiles, les conditions de vie n'étaient alors pas idéales. Une partie de la population va aller chercher du travail dans les régions voisines. Les terres, dont les ressources tirées sont presque nulles, vont alors être délaissées. Le paysage va commencer à se refermer sur les terres inexploitées. Des taillis de chênes et de châtaigniers, auparavant taillés, vont s'épaissir. Et sur les pentes les plus abruptes, des forêts spontanées s'installent, dominées par les châtaigniers, hêtres et chênes.

Évolution démographique sur l'ensemble de la commune de Saint Léger la Montagne, données de l'INSEE.

Zoom sur l'évolution des boisements autour du hameau de Saint Léger la Montagne. En un siècle, de nombreux espaces ouverts ont été conquis par les boisements spontanés de feuillus, notamment sur les sommets des puy.



Carte de l'État Major, 1850, source : géoportail

Photographie aérienne, 1950, source : géoportail

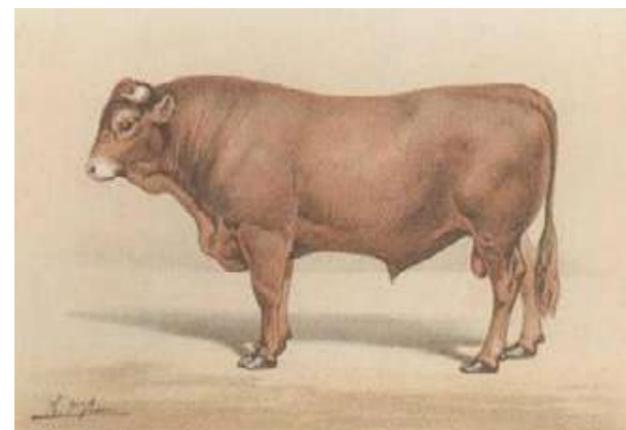
3.2 PROSPÉRITÉ ET PREMIÈRE SPÉCIALISATION DE L'AGRICULTURE

Ce premier exode va être bénéfique à la population restante. Cela permet de désengorger les campagnes et de favoriser l'activité de ceux restants, par l'agrandissement de leurs propriétés. De plus, l'arrivée des engrais permet d'améliorer la qualité des prairies existantes. Auparavant, les paysans ne pouvaient pas se permettre de garder des animaux improductifs. Ils étaient utilisés pour les travaux des champs et pâturaient dans des prairies pauvres. Tout cela ne permettait pas un développement d'animaux réputés pour leur viande.

Dans les monts d'Ambazac, les grandes prairies herbacées permettent un début de spécialisation dans l'élevage. Le travail de sélection de la race bovine Limousin commence en 1850 et c'est tout naturellement que l'élevage se tourne, petit à petit, exclusivement vers cette race. Les changements dans les paysages vont être progressifs et s'amorceront avec un passage de certaines terres cultivées à des prés de pâtures et à l'enfrichement des parcelles les plus ingrates.



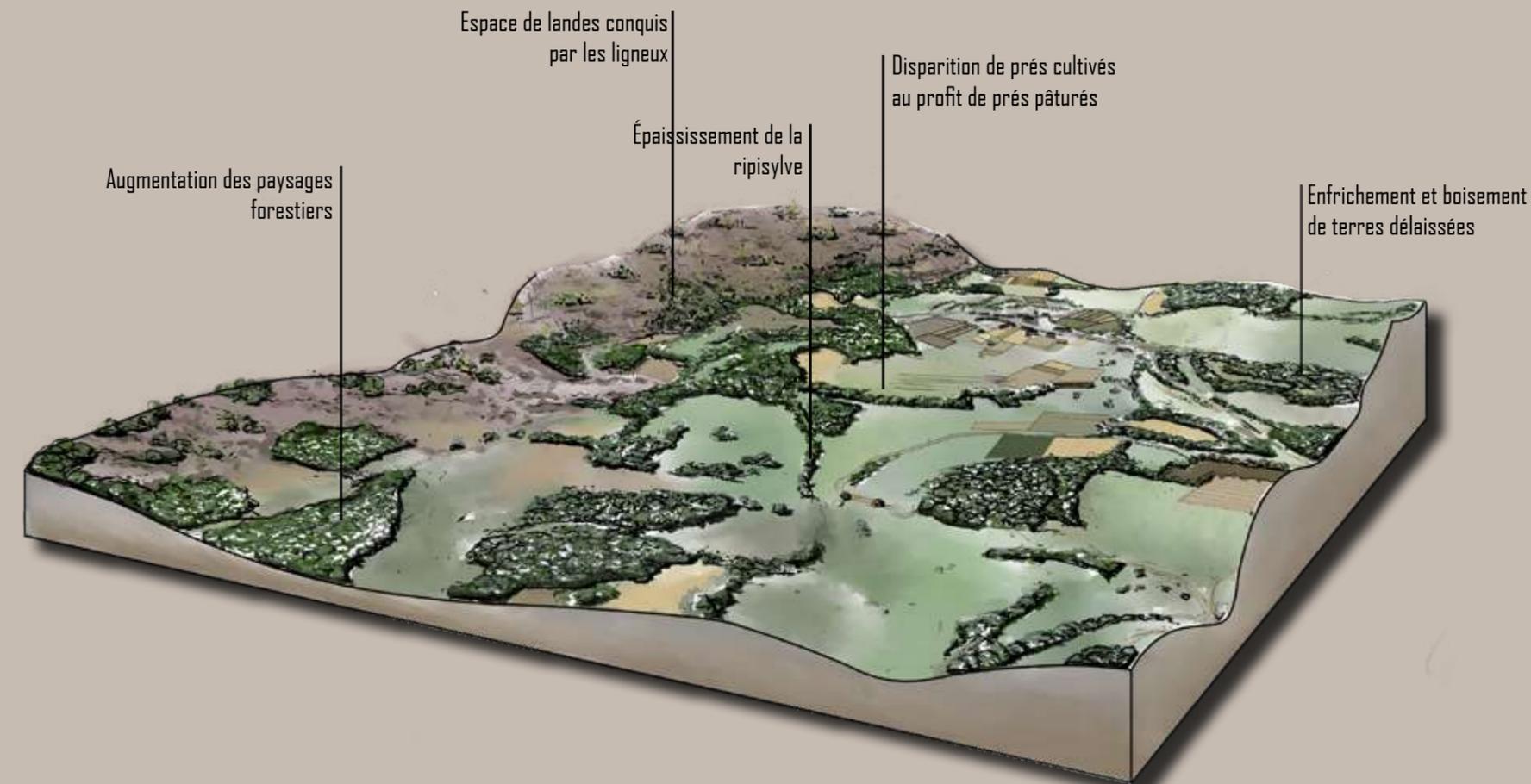
source : rakuten.com



Si au début du XIXème siècle, les animaux présents dans le Limousin étaient de qualité médiocre, l'amélioration des pâturages et la sélection progressive du bétail va permettre la naissance de la vache dite «Limousine».

Taureau limousin représenté en 1863 par Charles-Olivier de Penne.

Petit à petit la race va se développer et sera reconnue pour la qualité de sa viande. Elle est sacrée meilleure race européenne en 1857, 1858 et 1859. Après un bref déclin durant les deux guerres mondiales, en 1960 la race reprend son développement. Aujourd'hui c'est la deuxième race bouchère française en terme d'effectif et elle est reconnue par de nombreux label : Labels Rouges Bœuf du Limousin, Limousin Junior, et Blason Prestige, ainsi que les Labels Rouges bœuf de Bazas, bœuf de Chalosse et Veau Fermier du Limousin qui font également l'objet d'une Indication Géographique Protégée (IGP).



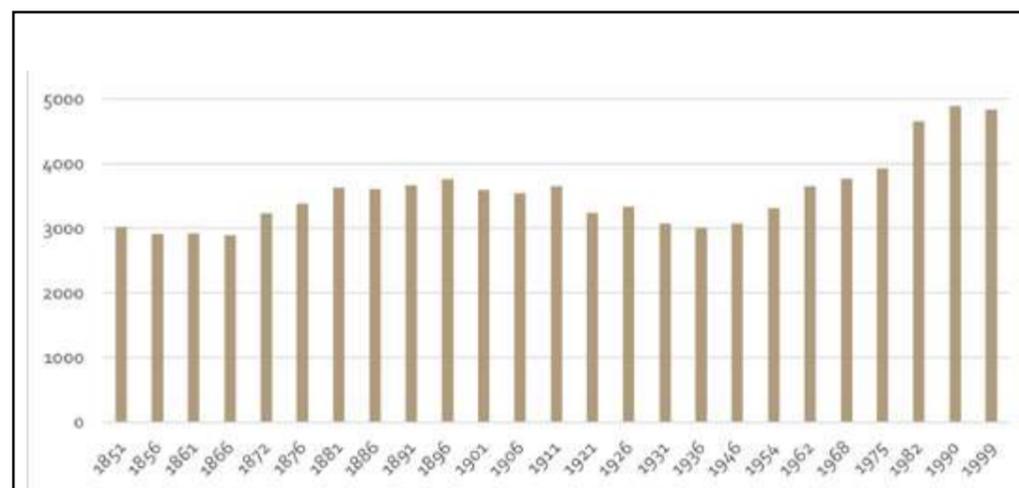
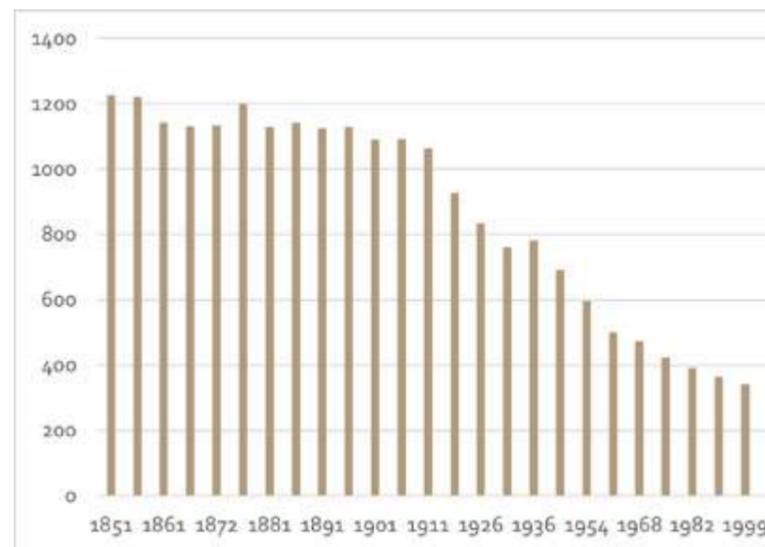
Bloc illustrant les paysages du début du XXème siècle

4- UNE DÉPRISE AGRICOLE QUI BOULEVERSE LES PAYSAGES - MILIEU XX ÈME SIÈCLE - DÉBUT XXI

4.1 UN FORT EXODE RURAL D'APRÈS GUERRE

L'exode va se poursuivre, s'accroître et la population sera divisée par deux. En effet, en 1856, Saint Léger la Montagne comptait 1222 habitants et ce chiffre chute à 691 en 1946. Au départ, les migrations saisonnières atteignaient jusqu'à 90% de la population masculine adulte, dont le savoir faire en matière de constructions était recherché. Cela ouvre la culture localesur l'extérieur et on observe par exemple une diminution des pratiques religieuses. Mais petit à petit c'est un désintérêt plutôt prononcé pour ce territoire dont les terres, difficiles à apprivoiser ne permettent pas de grandes sources de revenus à travers l'agriculture. En 1978 Saint Léger ne compte plus que 400 habitants. Les exploitants restants abandonnent totalement la culture des terres pour se concentrer uniquement sur l'élevage. Les grands prés herbagés subsistent alors que les landes disparaissent lentement.

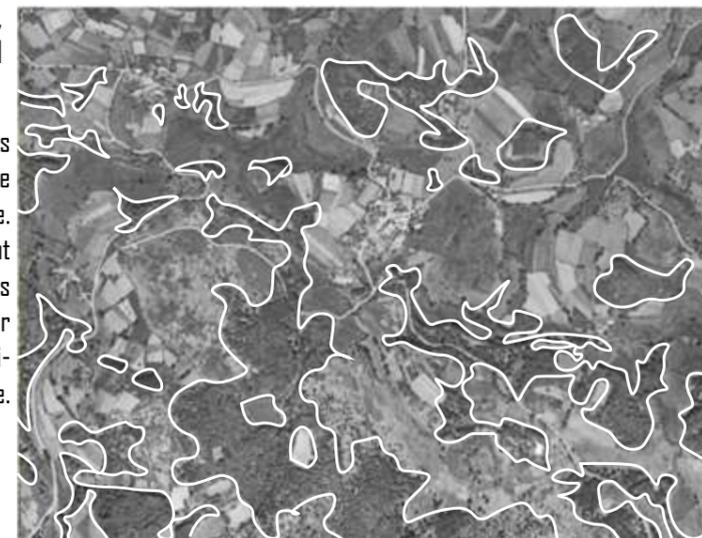
Évolution démographique sur l'ensemble de la commune de Saint Léger la Montagne, données de l'INSEE.



Évolution démographique sur l'ensemble de la commune de d'Ambazac, données de l'INSEE.

Ci-contre, l'évolution démographique d'une commune limitrophe à Saint Léger la Montagne: Ambazac. Au contraire de Saint Léger, Ambazac a vu sa population augmenter au fil du temps. Sa position, en dessous des premiers coteaux montagneux, sa proximité avec Limoges son climat plus doux et ses terres plus favorables sont d'autant de critères qui peuvent expliquer cela. Les paysages, radicalement différents, ne subissent alors pas les mêmes évolutions.

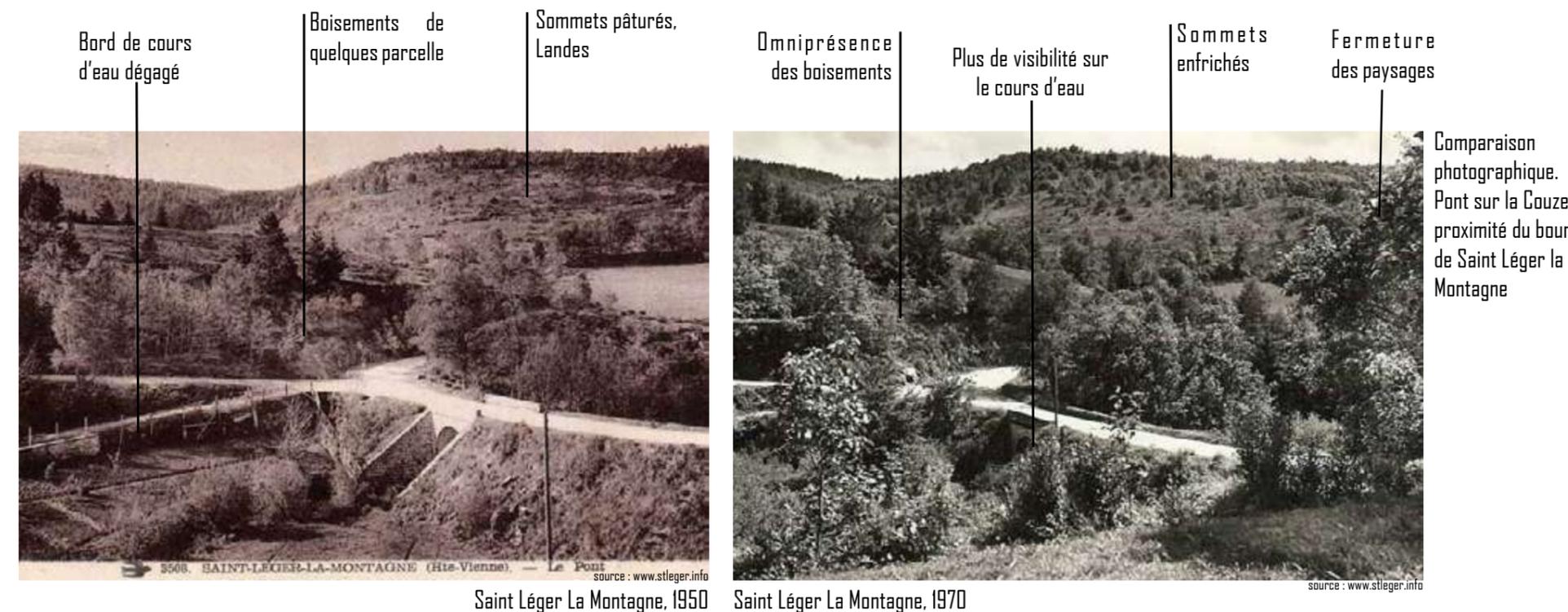
Photographie aérienne, 1950, Géoportail



Zoom sur l'évolution des boisements autour du hameau de Saint Léger la Montagne. Les boisements se rejoignent formant de grandes forêts ponctuées de clairières. Leur superficie a doublé en un demi-siècle.



Photographie aérienne, 2000, Géoportail

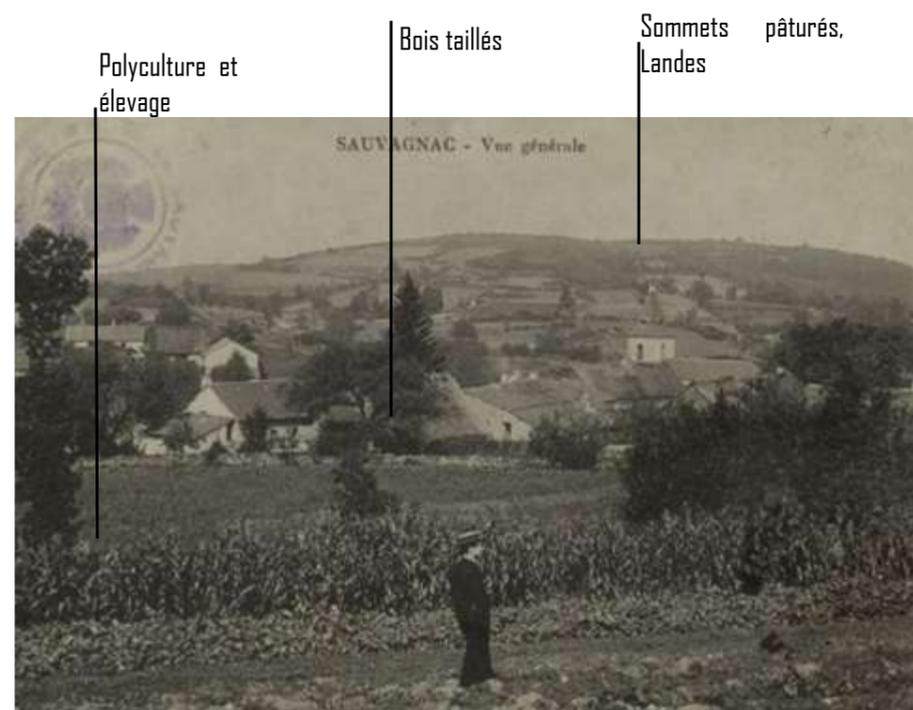


Comparaison photographique. Pont sur la Couze, à proximité du bourg de Saint Léger la Montagne

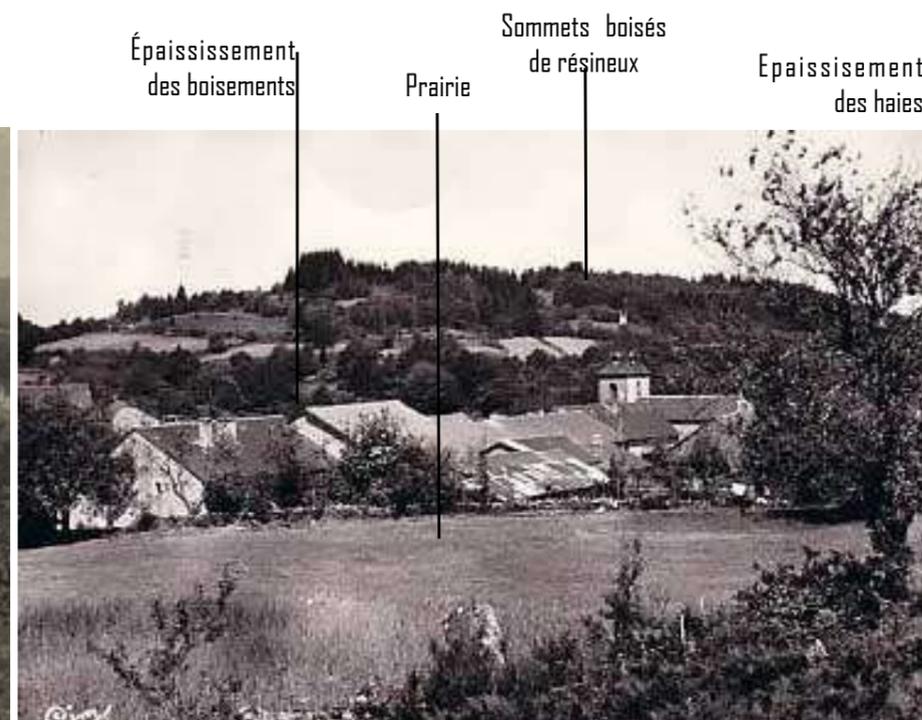
4.2 DES LANDES AUX FORÊTS : PLANTATIONS DE RÉSINEUX ET DÉVELOPPEMENT DES FRICHES

Parallèlement, un changement de perception de la forêt s'initie. Avec les besoins de reconstructions suite à la seconde guerre mondiale, la filière bois prend de plus en plus d'importance et devient un enjeu politique et économique. Le Fond Forestier National est créé en 1946. Celui-ci a pour but de favoriser le développement du secteur forestier en donnant des aides (subventions, primes et contrats) visant à la plantation de forêts. De grandes plantations de résineux vont alors s'opérer notamment sur les sectionnaux dans les années 1960.

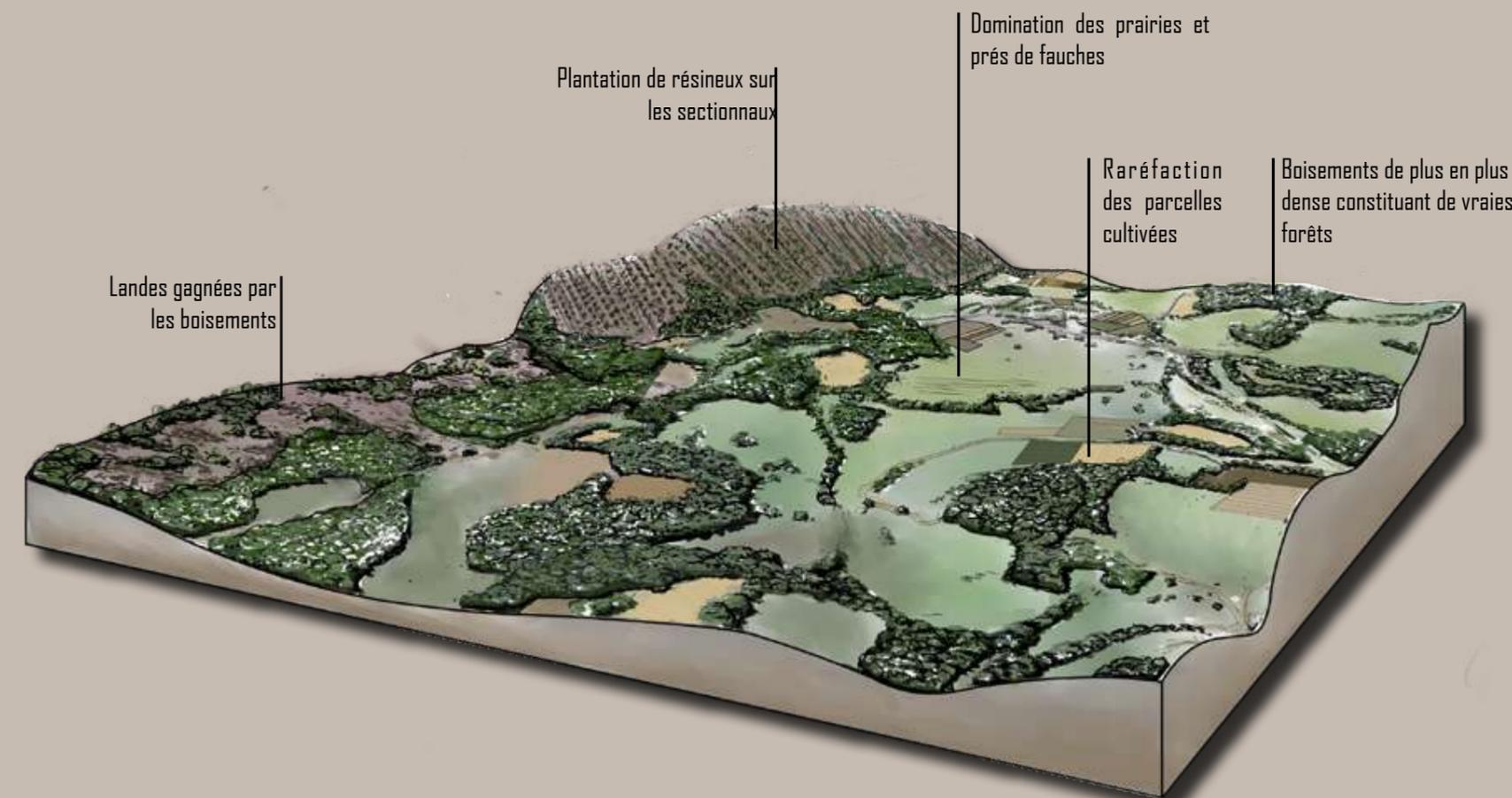
Ceux-ci prennent place sur les sommets et pentes accessibles aux machines forestières. Des landes ne subsistent alors que de petits fractionnements entre forêts d'abandon et grandes parcelles forestières plantées de jeunes résineux. Une crise de l'agriculture et de l'élevage accentuée le fait qu'un meilleur revenu sera tiré de la sylviculture. Les fonds de vallée non entretenus et non drainés deviennent des espaces marécageux occupés par des broussailles.



source : www.stleger.info
Sauvagnac, 1940



source : www.stleger.info



Bloc illustrant les paysages dans la deuxième moitié du XXème siècle

5- UN ENFERMEMENT QUI SE POURSUIT, EN LIEN AVEC DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES

5.1 UNE PRISE DE CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE

CHANGEMENTS DE PERCEPTION DE LA FORÊT

A partir des années 1970, une prise de conscience écologique s'opère. Les lois de protection de la nature vont se multiplier mais la notion de paysage, qui était abordée à travers le «pittoresque» et le «grandiose», est délaissée. Dans les années 1980 le paysage est davantage considéré. Évoqué dans les mondes universitaire, militant et associatif, il permet de desservir un concept plus abstrait de nature, lié à des problèmes environnementaux planétaires. La perception des forêts va alors évoluer et ne devient plus qu'un enjeu économique, sinon un atout de lutte contre le changement climatique, une matière première précieuse pour le développement durable et des espaces naturels de qualité.

Les arbres plantés ou ceux recolonisant les espaces délaissés, atteignent une belle taille devenant des forêts praticables et propices aux loisirs. Celles-ci sont alors des espaces de choix pour le tourisme vert. L'écotourisme est une notion qui a émergé dans les années 1980. Ce tourisme s'ancre dans la notion de développement durable et se base sur une découverte de la nature et du monde rural. Des sentiers de randonnée sont alors mis en place, plusieurs existent à Saint Léger, y compris à vélo.



PROTECTION DES ESPACES NATURELS

Avec la montée des enjeux écologiques, de nombreuses directives ont été mises en place pour protéger les espaces naturels. Les réserves Naturelles en sont l'exemple parfait. A Saint Léger, la Réserve Naturelle Nationale de la tourbière des Dauges a été créée en 1998.

Les états membres de la communauté Européenne ont alors validé la directive habitats pour un maintien de la biodiversité passant par la conservation d'habitats naturels des espèces. Cela relève d'espaces d'intérêts communautaires à l'échelle européenne. Sur le territoire cela s'exprime avec le site Natura 2000 de la Tourbière des Dauges, incluant également la réserve naturelle de la Tourbière.

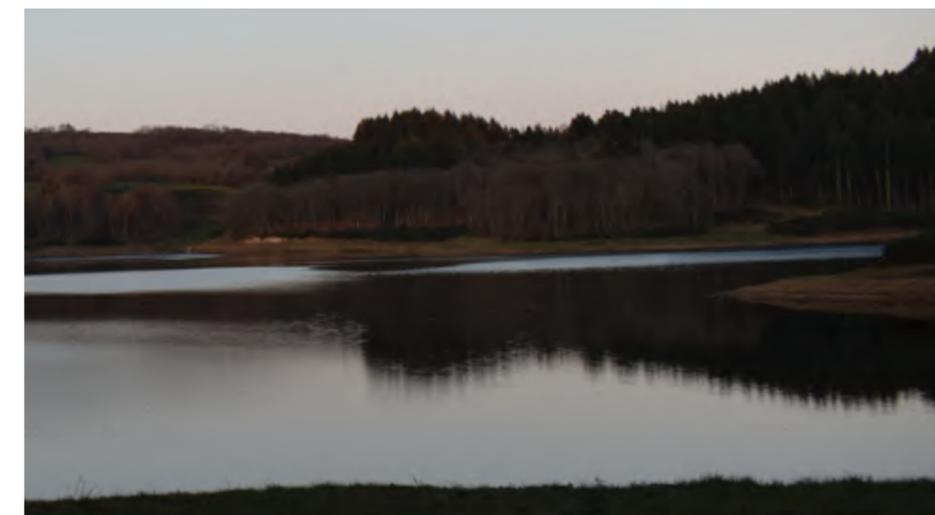


5.2 UTILISATION DES RESSOURCES

L'EXPLOSION RÉCENTE DE LA FILIÈRE BOIS

Ces dernières années ont vu exploser le marché forestier. La demande de bois d'œuvre augmente et par la même occasion, les essences prennent toutes de la valeur. Les boisements de Saint Léger arrivant à maturité, de vrais enjeux économiques surgissent. Les résineux sont les arbres les plus demandés pour faire du bois d'œuvre. Bois de classe 3, il ne bouge pas dans le temps et sa pousse est beaucoup plus rapide que des feuillus. Les bois de feuillus dans la région ne comportent que très peu de spécimens intéressants pour faire du bois d'œuvre, et quand ils peuvent être propices, ils sont souvent gelés à l'intérieur. Les plantations s'opèrent alors généralement avec des résineux pour obtenir un rendement optimal et rapide.

Parallèlement, un changement de mentalités des petits propriétaires de boisements s'opère. Si les générations passées avaient la volonté de tirer des ressources de ces parcelles à travers des coupes, aujourd'hui de nombreux propriétaires n'ont même pas connaissance de leur bien. Beaucoup laissent leurs parcelles livrées à elles-mêmes, d'où les nombreux bois à l'abandon, car il semble plus attachés à celles-ci pour leur caractère environnemental, patrimonial, paysager et d'agrément. D'autres choisissent d'utiliser les ressources disponibles mais ne souhaitent pas réinvestir de quelque manière, laissant les terrains nus devenir des friches. Enfin le réchauffement climatique pose de nombreuses questions sur l'avenir de la filière bois. De nombreuses espèces souffrent de la chaleur, comme les Epicéas, et une difficulté du choix des essences à implanter émerge.

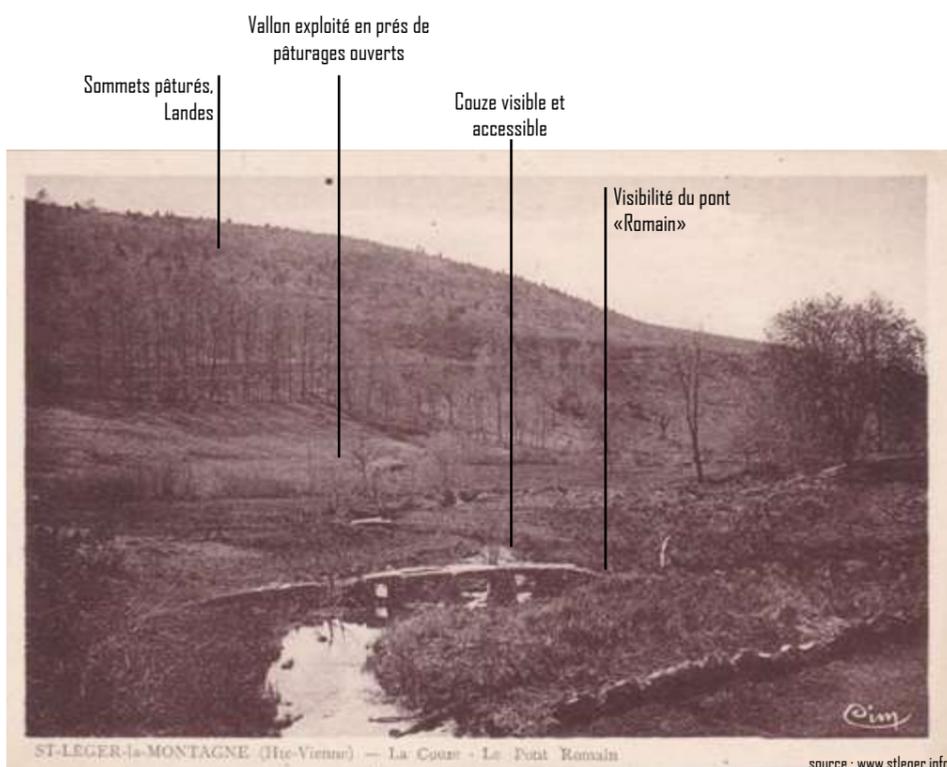


Non loin de là, la métropole de Limoges ne cesse de croître. Les besoins en eau augmentent et un barrage va donc être créé sur la commune, en 1978. Celui-ci chamboule le paysage, introduisant une surface de 22 km² d'eau au milieu des collines. Cette retenue d'eau fournit 60% des besoins en eau de la Métropole de Limoges.

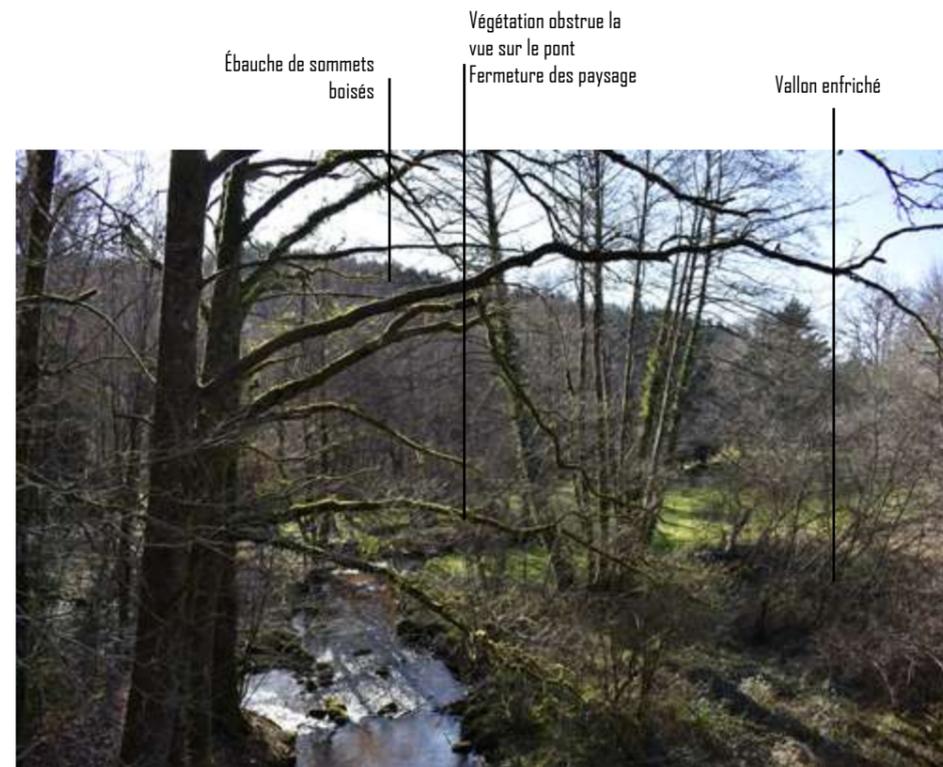
5.3 DES PAYSAGES DÉLAISSÉS : ENTRE FERMETURE TOTALE ET OUVERTURES BRUTALES

Cette volonté de préservation de la nature, liée aux enjeux écologiques, favorise un enfermement des paysages. En effet, les dynamiques de boisement et d'enfrichement continuent. D'anciens points de vue sur les vallées sont obstrués par les arbres, la Couze est bordée d'une ripisylve imposante et les murets de pierres se font plus rares, happés par la forêt.

La recherche d'une nature «authentique», d'un dépaysement et le manque d'intérêt pour certaines singularités du paysage expliquent ces dynamiques. Ci-dessous, la vue du Pont dit «romain» est complètement occultée depuis la route. Élément remarquable dans le paysage, il n'est donné à voir que de très près.



Saint Léger La Montagne, 1950



Saint Léger La Montagne, 2022

L'évolution démographique continue de baisser jusqu'à atteindre 309 habitants en 2018. Une légère hausse s'observe ces dernières années couplée à la construction d'habitations isolées des hameaux. De plus, les exploitations agricoles qui étaient au nombre de 35 en 1972, chutent aujourd'hui à 4. L'agriculture est difficilement viable sur le territoire. Parallèlement, l'exploitation sylvicole opère des coupes rases qui sont perçues aujourd'hui comme de grandes plaies dans les paysages forestiers. Les forêts pratiquées pour du loisir ou du tourisme vert, peuvent du jour au lendemain être coupées. Des riverains ainsi que des associations de protection de l'environnement voient d'un mauvais œil ces coupes, considérant qu'elles portent atteinte à la biodiversité et aux milieux naturels. Nous pouvons alors relever un désintérêt global pour ce territoire et ses paysages, nuancé par un intérêt pour les espaces naturels qu'il peut offrir et la rentabilité de ses boisements.

Ci contre, comparaison des hameaux de 1940 à aujourd'hui. Peu de changements se sont effectués et l'on peut noter l'absence de vie au sein des bourgs actuels.



SYNTHÈSE DES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

1960

Fort déclin de la population
Plantation de résineux sur les parcelles communales
Épaississement des haies et progression des boisements
Abandon des parcelles cultivées et réorganisation de celles-ci en fonction de l'élevage

1800

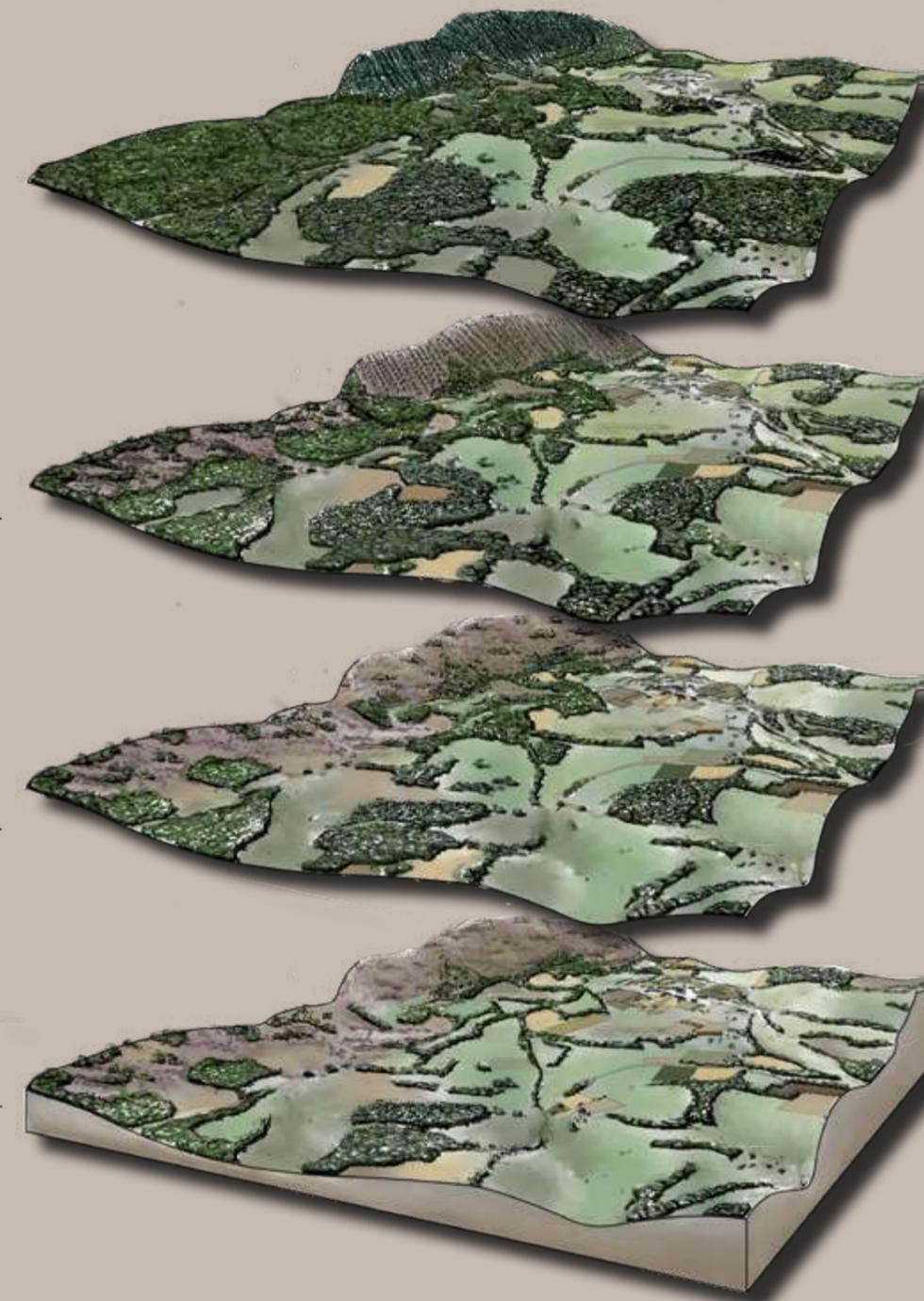
Polyculture vivrière de subsistance
Élevage d'ovins, de bovins et de porcs
Pâturages extensifs maintenant des paysages de landes
Bois de taille modeste et haies taillées

2020

Omniprésence des boisements
Activité forestière qui marque le paysage
Peu de points de vue dégagés
Perte de visibilité des singularités du paysage

1900

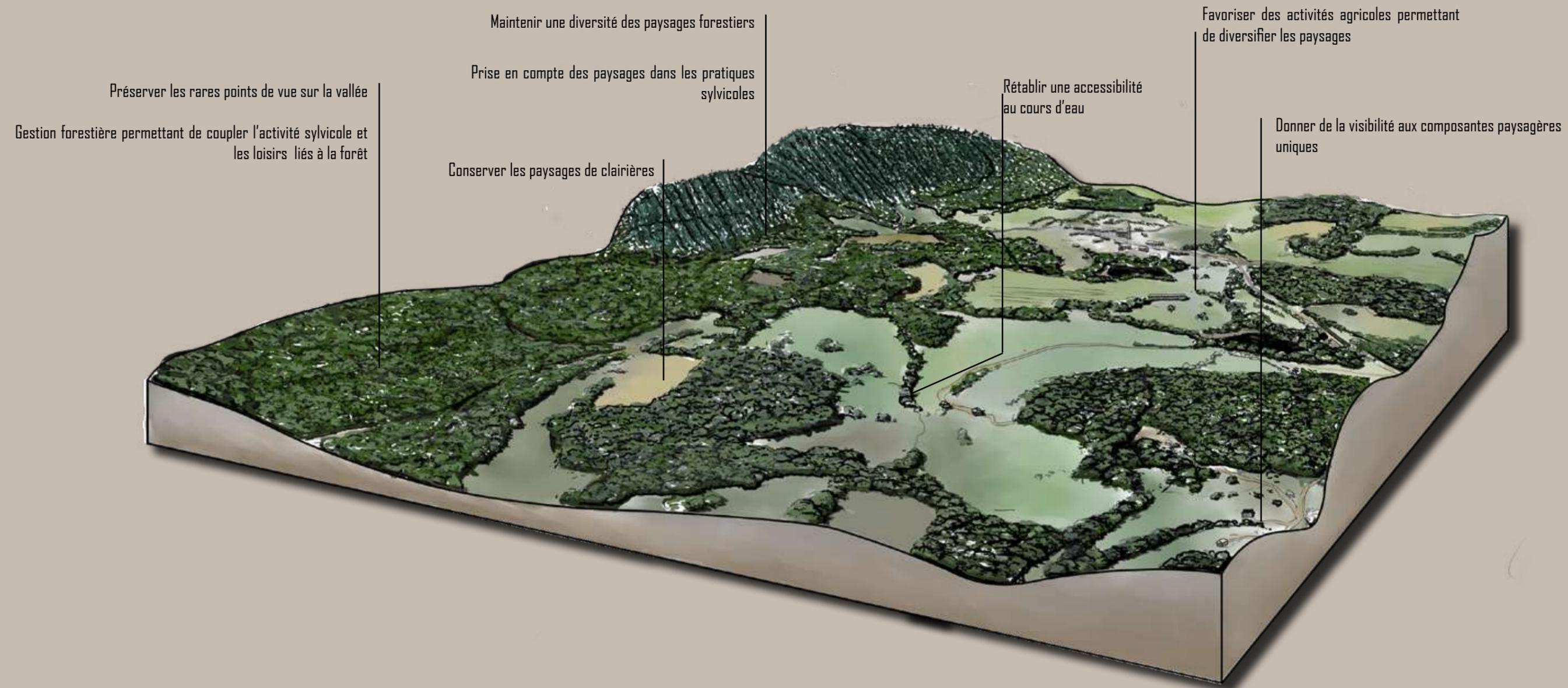
Premier exode rural qui désengorge les campagnes
Enfrichement des terres les plus difficiles
Début d'une spécialisation dans l'élevage
Enfrichement progressif des sommets aux terres pauvres



III QUEL(S) AVENIR(S) POUR LES PAYSAGES ?

Cette dernière partie vise à imaginer les potentielles évolutions du territoire. Comme nous avons pu le constater, les paysages sont dominés par la forêt d'une part et par les prairies pâturées d'autre part. Les dynamiques tendent vers un désintérêt pour les composantes paysagères singulières qui participent à diversifier et à ponctuer agréablement un horizon d'herbe et d'arbres. Les boisements progressent, l'élevage stagne et les bourgs souffrent d'un manque de dynamisme. Il est alors intéressant de se demander comment les paysages peuvent évoluer en corrélation avec ces tendances et comment peut-on tenter d'infléchir sur celles-ci. Après une identification des enjeux, nous verrons quels acteurs et politiques publiques interviennent sur le territoire et comment ils peuvent influencer sur les paysages. Pour finir, plusieurs scénarios prospectifs seront proposés.

1- SPATIALISATION DES ENJEUX PAYSAGERS



2- UNE COMMUNE EN MARGE DES POLITIQUES PUBLIQUES

2.1 UNE GESTION HÉTÉROGÈNE DE LA FORÊT À CAUSE D'UNE MULTIPLICITÉ D'ACTEURS

UNE MAJORITÉ D'ACTEURS PRIVÉS

Comme nous l'avons vu, le territoire est dominé par les forêts. En Haute Vienne, au moins 80% des parcelles forestières appartiennent à des propriétaires privés. Celles-ci sont de petites parcelles morcelées, faisant un hectare et demi en moyenne.

La petite taille des parcelles, couplée à la multiplicité des propriétaires, rend la mobilisation des bois complexe et demande une organisation entre propriétaires forestiers. De plus, le transport du bois pose des problèmes, l'Etat étant régulièrement sollicité par les acteurs de la filière bois pour augmenter les tonnages transportés.

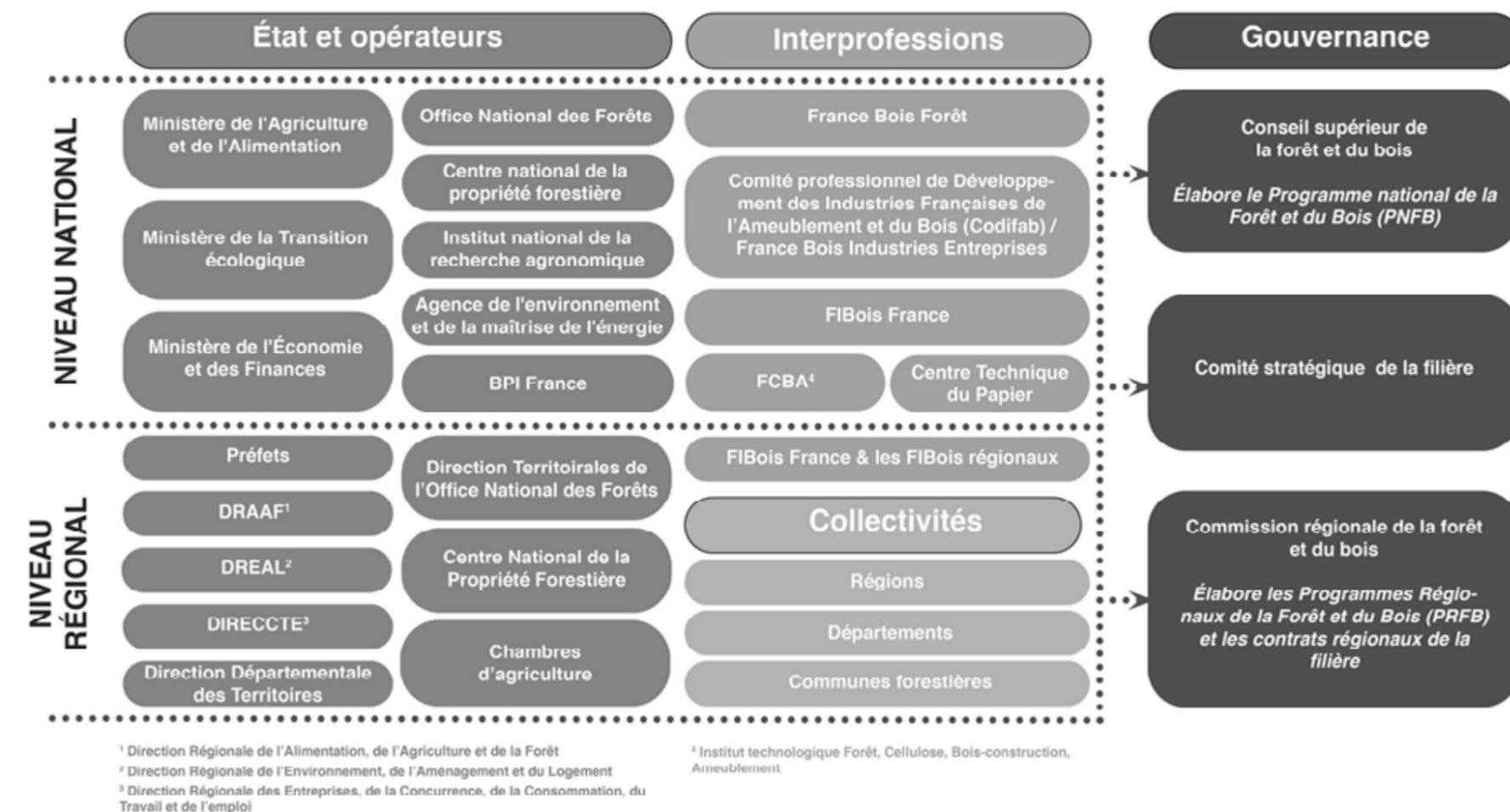
Le secteur regroupe un ensemble d'acteurs à diverses échelles. A Saint Léger la Montagne, il est difficile d'identifier des acteurs concrets oeuvrant sur le territoire. Les coupes sont réalisées par de grandes entreprises forestières sollicitées par des particuliers.

LA GESTION COMMUNALE

Une partie des bois appartient à la commune. Anciens sectionnaux, ces grandes parcelles sont gérées par l'Office national des forêts (ONF). Celui-ci, établit un plan de gestion basé sur le développement durable de l'activité sylvicole. De plus, des expérimentations réalisées avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), sont mises en place pour voir comment se développent des forêts aux espèces mélangées, huit hectares ont alors pu être plantés gratuitement sur la commune. La collectivité intervient donc sur ses parcelles communales en privilégiant des activités sylvicoles, cela consitue sa seule source de revenus. Son orientation de gestion mobilise des pratiques dites «durables». Il est difficile d'évaluer ces dernières au niveau paysager car aucune cartographie ne permet de situer ces bois communaux.

Des organismes pourraient faciliter cette organisation parcellaire, le Centre Régional de la propriété forestière notamment, permet d'accompagner les acteurs privés (sylviculteurs, propriétaire forestier..) dans la gestion des forêts. Les CRPF interviennent également pour inciter les propriétaires à se regrouper mais peu d'actions semblent concerner la commune de Saint-Léger. De plus, le conseil départemental mène des politiques pour favoriser un meilleur aménagement foncier permettant une meilleure gestion forestière. Le financement jusqu'à 80% des frais de notaire et de géomètre, vise à inciter des échanges de parcelles à l'amiable.

Organigramme des acteurs intervenant dans la filière bois



Source : Cour des comptes

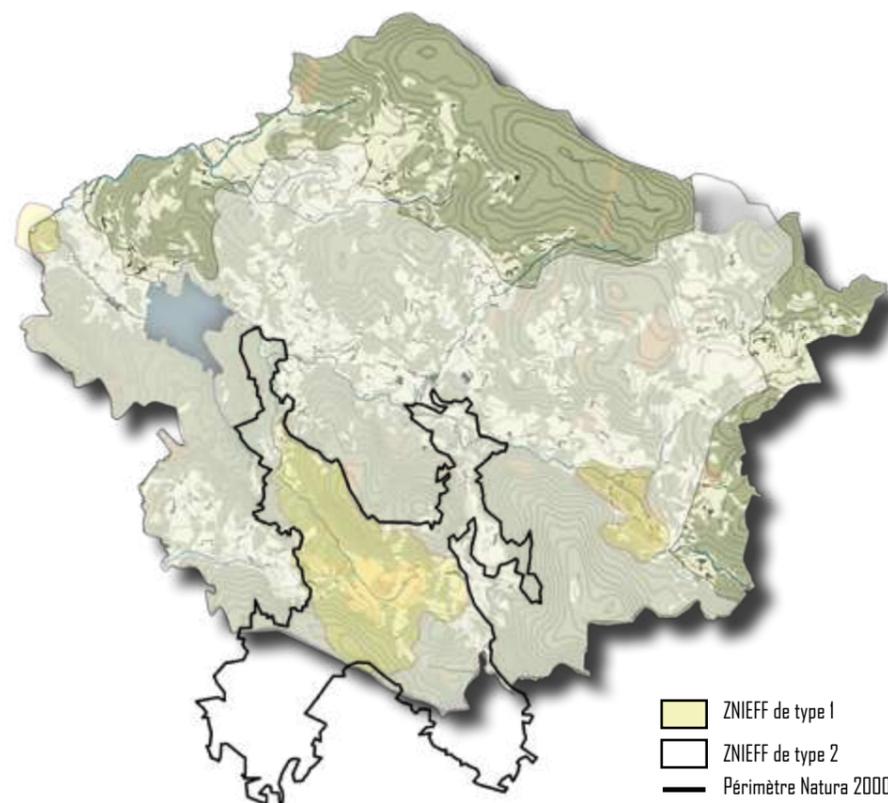
2.2 VALORISATION DES PAYSAGES À TRAVERS LA PROTECTION D'ESPACES NATURELS

Un périmètre Natura 2000 englobe une bonne partie de la commune. Celui-ci s'est appuyé sur des inventaires des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique : les ZNIEFF. Lancé en 1992, ces inventaires permettent d'identifier et de décrire les secteurs de «plus grand intérêt écologique». Les ZNIEFF de type 1 concernent les espaces les plus remarquables, souvent plus réduits et les ZNIEFF de type 2 de plus grands ensembles, possédant une cohésion naturelle et paysagère plus riche que les espaces alentour. Sur la commune, trois inventaires de type 1 ont été réalisés et un de type 2. Ces inventaires portent donc essentiellement sur l'intérêt écologique des milieux en recensant les espèces qui s'y trouvent. La question paysagère n'est pas directement abordée. Mais cela permet de mettre en lumière des milieux et donc des paysages rares qu'il serait nécessaire de protéger.

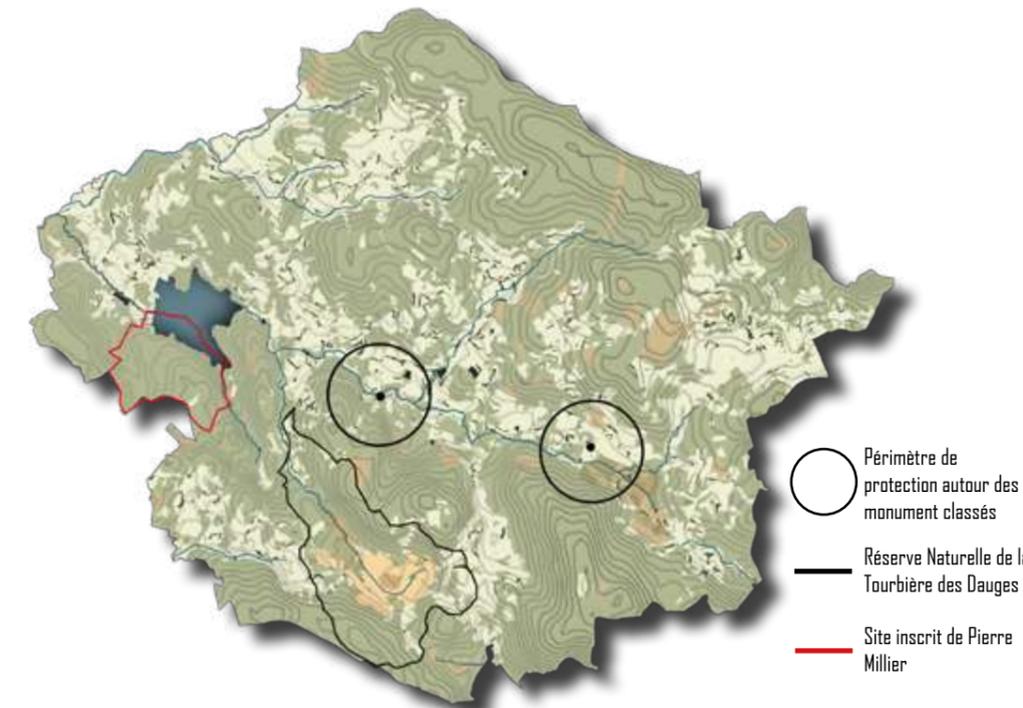
65,5% de ce périmètre Natura 2000 concerne Saint Léger la Montagne et le restant est divisé sur 3 communes limitrophes : Ambazac, Saint Laurent Les Eglises et Saint Sylvestre, il inclut également la Réserve Naturelle de la tourbière des Dauges. Ces espaces sont protégés et les politiques de gestion sont menées par le Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin. Cette gestion est faite conjointement avec des agriculteurs locaux, ayant pour but de limiter la dynamique de fermeture des milieux. Des travaux de bucheronnage permettent de restaurer des milieux naturels ouverts qui sont, par la suite, maintenus par du pâturage extensif. Sans ces actions, la tourbière se boiserait et disparaîtrait par assèchement.

Cette protection s'applique à des espaces naturels, avec pour objectif principal de préserver des biotopes d'intérêt européen. Mais à travers cette protection c'est également des paysages peu communs, qui ont vocation à disparaître, qui sont préservés et mis en valeur.

Ici nous avons donc l'exemple concret de la manière dont des politiques publiques peuvent influencer sur des dynamiques paysagères. Deux sentiers parcourent la réserve naturelle permettant de faire découvrir et de sensibiliser le public sur ces milieux à part entière.



L'inscription et la classification de monuments historiques et de sites à caractère exceptionnel sont des protections mises en place à la suite de politiques publiques. Cela permet de reconnaître la valeur patrimoniale des espaces concernés et de contrôler toutes activités qui pourraient être susceptibles d'affecter le bien. Deux édifices sont classés monuments historiques sur la commune : le pont dit «romain» et la chapelle de Notre Dame de Sauvagnac, et le site de la Pierre Millier, comprenant 81 hectares, est lui inscrit depuis 1977. Ces protections mettent en avant quelques singularités sur la commune. Sur le site de Pierre Millier, une gestion de la forêt en futaie est réalisée et une clairière est préservée autour du chaos rocheux, ce sont ces actions qui permettent de maintenir un cadre mettant en valeur ce monument mégalithique. En revanche la vue sur l'Etang de Pierre Millier n'est pas dégagée et on pourrait reprocher le manque de considération des paysages environnants, qui participent à la qualité du site.



UN POINT SUR LA CARTE COMMUNALE

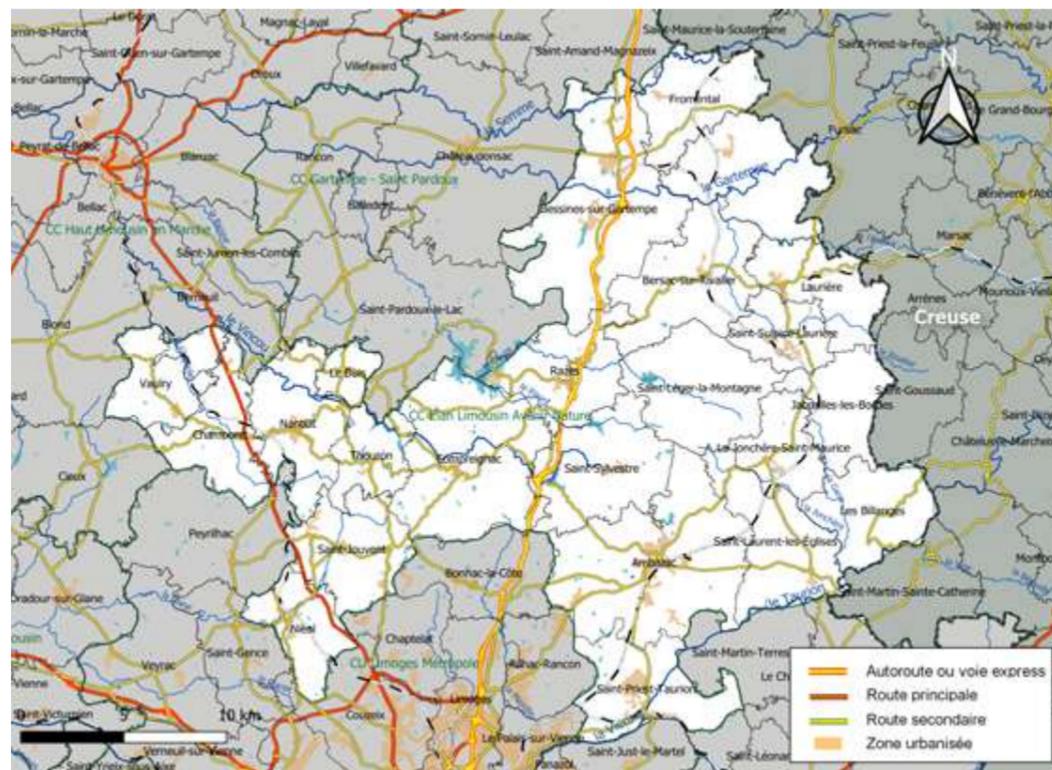
La carte communale, a été réalisée dans le but de permettre un développement spatialement homogène du territoire, traiter tous les administrés de manière équitable, inscrire la commune dans la dynamique régionale de développement durable. Cette carte a été réalisée en tenant compte de la loi Montagne de 1985 à laquelle la commune est soumise. Cette loi définit les espaces montagnards comme des territoires spécifiques comportant des handicaps, freinant leur développement, liés au climat, à l'altitude et aux fortes pentes. En 2006, elle prend en compte la loi relative au Développement des Territoires Ruraux visant à impulser un développement équitable et durable de ces territoires. N'ayant vu aucune conséquences de cette loi sur la commune, elle n'a pas été évoquée dans la partie historique.

En revanche, celle-ci a joué un rôle au niveau de la carte communale, en limitant les zones constructibles en faveur des exploitations agricoles. La pression foncière étant quasiment inexistante à Saint Léger, ces décisions permettent de protéger et de conserver l'aspect atypique des hameaux mais cela ne relève pas d'un grand enjeu sur le territoire. La carte communale évoque la volonté d'un développement de l'agriculture à travers l'élevage et la mise en place d'une activité sylvicole importante. Si l'agriculture stagne, les pratiques sylvicoles ont beaucoup évoluées ces dernières années et constituent l'un des enjeux principal à considérer en priorité. Il serait alors nécessaire de mettre à jour la carte communale en prenant d'avantage en compte l'impact de ces pratiques forestières sur les paysages.

2.3 UNE COMMUNE CONSIDÉRÉE UNIQUEMENT POUR SES RESSOURCES NATURELLES

Saint Léger la Montagne appartient à la communauté des communes ELAN : Elan Limousin Avenir Nature. Cette communauté regroupe 24 communes au nord de Limoges. Leurs objectifs sont de concilier un développement territorial en s'appuyant sur « la variété, la qualité, la richesse de ses paysages, de ses milieux naturels et de son patrimoine bâti ». L'accent est porté sur la solidarité entre communes avec une mise en commun des potentialités pour valoriser au mieux les territoires. Par exemple, la communauté de commune a été sélectionnée par la région Limousin pour développer la stratégie du programme LEADER. « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale », c'est un programme européen issu de la politique agricole commune. Celui-ci vise à favoriser le développement des territoires ruraux et périurbains à travers plusieurs objectifs :

- Structurer une offre d'activités de pleine nature et labelliser le territoire « station sports nature »
- Organiser une communication efficace et adaptée ;
- Soutenir les événementiels structurants et porteurs d'identité et de retombées économiques pour le territoire ;
- Qualifier un réseau de sites touristiques autour du patrimoine identitaire ;
- Encourager les dynamiques commerciales en centre bourg ;
- Conforter la concertation et le rôle des offices de tourisme du territoire ;
- Professionnaliser et mettre en réseau les acteurs du tourisme et qualifier leurs prestations.



Les volontés affichées quant au développement d'activités liées à la nature, d'un tourisme associé au patrimoine et de commerces en centre bourg seraient autant d'actions qui pourraient être bénéfiques sur la commune de Saint Léger. Hors, bien qu'étant indiquée comme se développant sur l'ensemble des communes de la communauté, rien n'est mis en place à Saint Léger La Montagne. En effet, depuis 2017, date de création de l'intercommunalité, aucune politique n'a été menée au sein de la commune, se situant pourtant au centre de l'intercommunalité. Nous pouvons supposer que le manque de voie de communication, la difficulté d'adaptation aux contraintes territoriales, l'absence de base touristique sont les éléments qui poussent les collectivités à ne pas investir à Saint Léger.

Sur la carte ci-contre, nous pouvons bien relever l'isolement de Saint Léger la Montagne. Les routes départementales de premier ordre sillonnent la Communauté de Communes mais contournent Saint Léger, lui conférant une position à part au sein d'ELAN.

Carte réalisée par Roland45, contributeur d'OpenStreetMap



Communauté Urbaine regroupant 20 communes, Limoges Métropole est un acteur de poids à proximité de Saint Léger la Montagne.

La question de la gestion de l'eau et des ressources est un sujet très abordé dans le programme d'action de la Métropole. Comme nous l'avons vu avec la création du barrage du Mazeau, Limoges et sa métropole dépendent des communes des Monts d'Ambazac pour leur approvisionnement en eau. Nous pouvons alors souligner que Saint Léger la Montagne est considérée par ce grand ensemble comme un territoire aux ressources, notamment hydriques, intéressantes et exploitables. Les politiques menées vont alors mettre en place des aménagements permettant d'utiliser ces ressources. Par contre, l'amélioration du cadre de vie des populations par un potentiel développement d'activités permettant la mise en valeur du nouveau plan d'eau créé, ou encore l'amélioration de l'accessibilité à la commune, ne sont pas des sujets qui intéressent la Métropole.

En revanche, quelques objectifs déployés dans son plan territorial comme «cultiver une autonomie alimentaire», «établir un plan stratégique de cycle de l'eau» et «étendre les zones de production d'énergies renouvelables» sont des enjeux qui pourront l'amener à reconsidérer Saint Léger, mais encore une fois, seulement pour la présence de ressources naturelles.

3- LES SCÉNARIOS PROSPECTIFS

Nous allons donc maintenant imaginer l'évolution des paysages à travers deux scénarios. Le premier, scénario dit «tendanciel», s'inscrit en continuité des dynamiques actuelles, notamment basées sur la progression des

3.1 UN SCÉNARIO TENDANCIEL

PROGRESSION DES FORÊTS PARTICIPANT A LA PERTE DES SINGULARITÉS PAYSAGÈRES

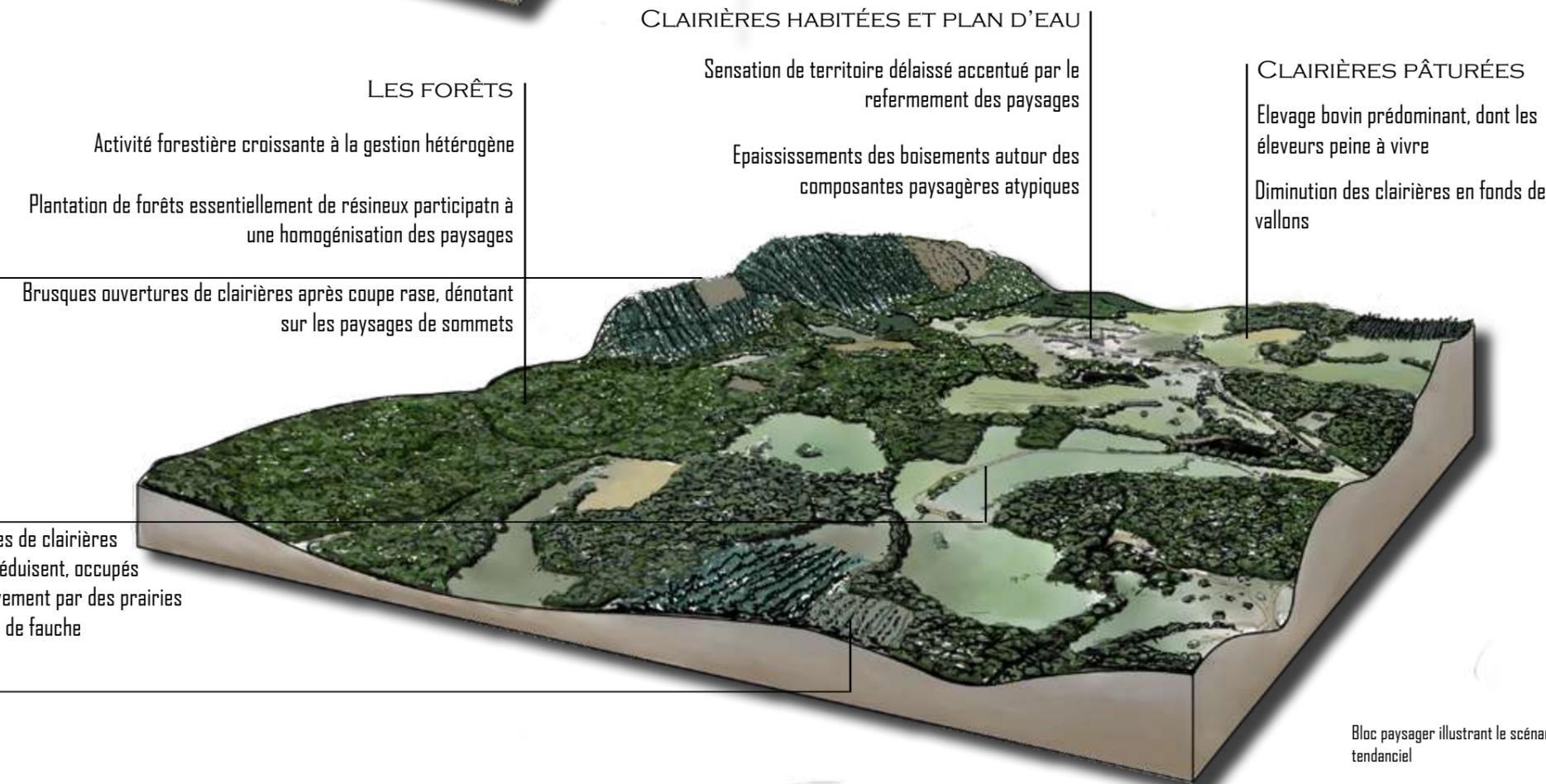
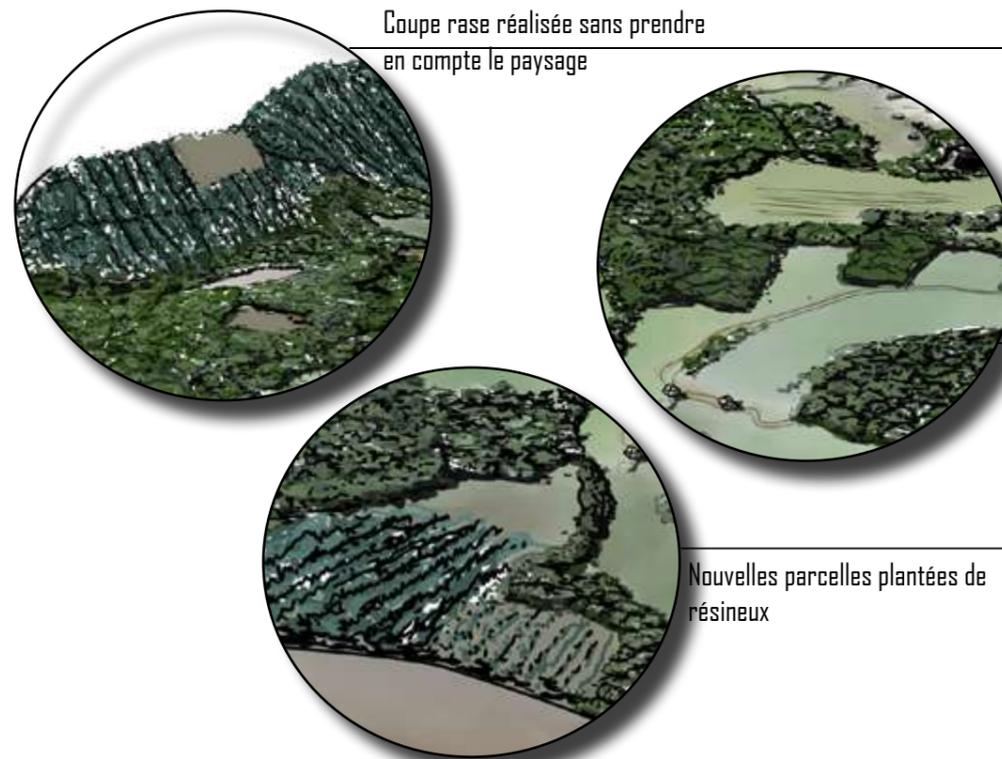
Les dynamiques d'augmentation d'espaces forestiers continuent. De nouvelles terres sont délaissées, passant de prairies à une forêt complètement fermée. Les points de vue sur les vallées alentour ne sont pas étudiés et le refermement autour d'éléments attractifs, comme le «Pont romain», accentue l'impression d'uniformité du paysage. Les activités sylvicoles se poursuivent et s'intensifient en corrélation avec la demande grandissante de bois. Celles-ci entraînent des mouvements et changements de plus en plus fractionnés dans les paysages. Les propriétaires privés et actionnaires forestiers ne prennent pas en compte la dimension paysagère. Les espèces replantées sont essentiellement des résineux, tendant à une simplification et homogénéisation de ces paysages forestiers de sommets. Parallèlement, de nombreuses parcelles forestières ne sont pas valorisées et le manque de regroupement des propriétaires freine une gestion optimale de la forêt.

UN ISOLEMENT MARQUÉ VIS À VIS DES COMMUNES LIMITROPHES
Quelques sites comme la Réserve Naturelle des Duges, la Pierre Branlante et les sentiers du GRP attirent un tourisme local tourné autour de pratiques sportives et de découvertes de la nature. Ce tourisme reste pauvre et peu mis en valeur auprès des communes adjacentes. Les bourgs souffrent d'un manque de services et les habitations vacantes ne trouvent pas de nouveaux propriétaires. De nombreuses habitations sont des résidences secondaires peu fréquentées, deux gîtes seulement donnent la possibilité d'héberger des visiteurs sur la commune.

boisements, la perte des singularités paysagères et la diminution des clairières. Le second scénario, dit «volontariste», expose un paysage dans lequel les dynamiques auraient été infléchies pour tenter de répondre aux enjeux paysagers identifiés.

AGRICULTURE EN DIFFICULTÉ, PEU VALORISÉE

L'élevage bovin stagne et les éleveurs peinent à vivre de leurs exploitations. Peu de valorisation locale est réalisée. L'élevage de la vache Limousine, fortement présent sur les plateaux alentour, concurrence les éleveurs de la commune. En effet, les plateaux offrent des terres plus propices à l'élevage, un climat plus doux et une meilleure visibilité contrairement aux terrains de Saint-Léger la Montagne.



3.2 UN SCÉNARIO VOLONTARISTE

MEILLEURE GESTION FORESTIÈRE, CONCILIANT LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ SYLVICOLE ET LES LOISIRS

Une meilleure gestion des propriétés forestières s'opère avec un travail de mise en relation des propriétaires forestiers. Les coupes progressives sont favorisées et les coupes rases s'opèrent de manière plus raisonnée sur des versants à moindre impact paysager. Une diversité des milieux forestiers est maintenue grâce à des plantations variées incluant également des forêts mixtes. Les loisirs de pleine nature sont développés et peuvent être intégrés dans des forêts destinées à être exploitées. Les activités sylvicoles sont expliquées et cela permet une meilleure compréhension et perception des coupes restantes, par les riverains.

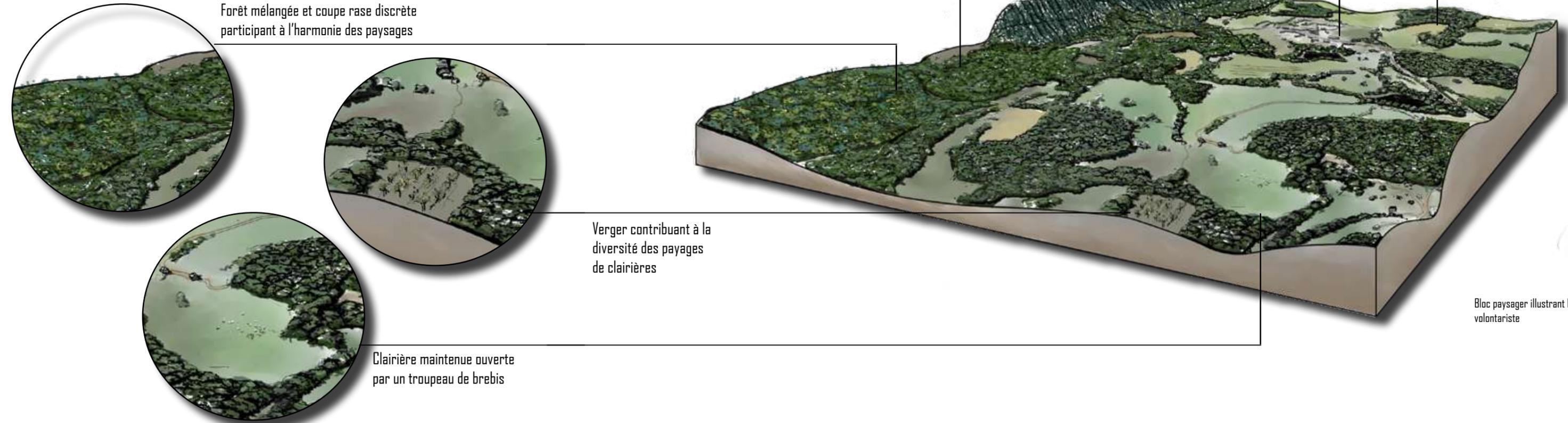
DIVERSIFICATION DE L'AGRICULTURE

Les clairières sont maintenues et quelques unes sont réouvertes par des modes d'élevages extensifs plus variés. Les ovins regagnent certaines terres permettant d'ouvrir un marché se distinguant des communes limitrophes. L'agriculture se diversifie associant la production de produits régionaux, comme par exemple le miel de châtaignier. Tout cela permet la création de Label locaux donnant de la valeur aux produits et par la même occasion à leursx paysages de production.

DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME LOCAL METTANT EN VALEUR DES SPÉCIFICITÉS PAYSAGÈRE

Du dynamisme est apporté au sein de la commune en valorisant les composantes paysagères atypiques. Des nouveaux points de vue, au détour d'un sentier, sont ouverts et s'ajoutent à ceux existant donnant au territoire une vraie qualité de commune belvédère.

Les chaos granitiques sont attractifs, également, de par les paysages qui les entourent, accentuant leur caractère exceptionnel. Le plan d'eau peut être vecteur de nouvelles activités aquatiques permettant de diversifier les loisirs existants. Le petit patrimoine est conservé et mis en valeur à travers son environnement paysager. Tout cela permet de disséminer des points d'attractivités sur la commune, s'ajoutant à la Réserve Naturelle de la Tourbière. Ces particularités mises en avant donnent un caractère unique et favorisent une considération par les populations alentour. L'hébergement lié à ce tourisme vert peut s'étoffer et les corps de fermes délaissés deviennent des chambres d'hôtes. La commune assume sa position de «commune dortoir» et retrouve un élan, tout en préservant ses ressources naturelles.



LES FORÊTS

- Ouverture de nouveaux points de vue constituant des pôles attractifs
- Facilitation et amélioration de la gestion forestière par la mise en relation des propriétaires
- Plantation de forêts incluant des espèces variées et adaptées au réchauffement climatique
- Coupes rases plus discrètes dans le paysage
- Gestion forestière permettant de coupler l'activité sylvicole et les loisirs liés à la forêt

CLAIRIÈRES HABITÉES ET PLAN D'EAU

- Dynamisation des bourgs par la création de chambres d'hôtes s'appuyant sur un cadre naturel propice à la détente
- Valoriser les composantes paysagères atypiques en prenant en compte leur environnement paysager
- Utilisation du plan d'eau pour proposer de nouvelles activités

CLAIRIÈRES PÂTURÉES

- Introduction de nouvelles pratiques agricoles se démarquant de l'élevage bovin
- Maintien des clairières par le pâturage
- Meilleure optimisation des pratiques en fonction de chaque milieu
- Création de Label locaux

Bloc paysager illustrant le scénario volontariste



CONCLUSION

La commune de Saint-Léger La Montagne a été désertée au fil des siècles. Aujourd'hui, elle semble n'exister qu'à travers ses forêts qui mobilisent de nombreux acteurs, intérieurs et extérieurs, revêtent des aspects économiques et écologiques. Ces paysages forestiers sont également un cadre pour de nombreuses singularités paysagères et un terrain de jeu idéal pour les loisirs de plein air. Les enjeux qui touchent ces paysages sont donc pluriels et il est nécessaire de les aborder à plusieurs échelles. La question paysagère est trop peu considérée, pourtant à la croisée de multiples facteurs, elle doit être un levier afin de redonner une forme d'attractivité au territoire et d'optimiser la gestion des ressources, tout en préservant les espaces naturels. Enfin, si la commune souffre de ces contraintes géomorphologiques, ce sont ces mêmes contraintes qui permettent d'offrir des paysages d'une tranquillité incomparable, d'un calme ressourçant, d'une richesse et d'une diversité de milieux naturels épargnés par l'urbanisation. Ces espaces sont précieux, avec la montée croissante des inquiétudes écologiques ils seront de plus en plus recherchés et sollicités à l'avenir. Nous pouvons donc nous demander dans quelles mesures ces communes, aujourd'hui peu considérées, seront-elles investies si le réchauffement climatique rend la vie urbaine insoutenable? Alors, quels paysages en résulteront?



REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier, Emmanuelle Heaulmé, professeur référente de ce mémoire, pour le temps qu'elle m'a consacrée et pour ses conseils avisés. Merci à tous les interlocuteurs rencontrés lors de mes investigations, qui ont toujours répondu à mes interrogations avec une bonne volonté appréciable. J'adresse également mes remerciements à mes parents pour leur patience et surtout pour leur soutien inconditionnel qui me pousse sans cesse à me dépasser. Enfin, je remercie mes camarades de classe et amis, dont le regard éclairé et l'aide qu'ils ont su m'apporter, m'ont permis d'aboutir à ce résultat final.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

Haute Vienne, Force et douceur en Limousin, collectif, encyclopédies Bonneton

Limousin, Guide bleu, éditions hachette

L'espace monastique de Grandmont, un espace d'interface entre plateau et monts, Étude géographique de l'espace vivrier de

l'abbaye chef-d'ordre de Grandmont, Jean-Marc Popineau

Au bon temps des paysans Limousins, Jeanine Berducat

Articles :

L'Élevage bovin en Limousin au XVIIIe siècle, Des bœufs gras pour Paris, Jean-Pierre Delhoume, Dans Histoire & Sociétés Rurales

Bocage et métairies en Haute-Marche au XVe siècle, Aux origines du système d'élevage en prés clos, David Glomot, Dans Histoire &

Sociétés Rurales

Histoire des forêts françaises, XVIe-XXe siècles. Résultats de recherche et perspectives, Denis Woronoff

CONTACTS

Madame la maire, Gisèle JOUANNETAUD

Monsieur Thierry NIEQUIER et monsieur VAGANAY du CRPF limousin

Monsieur Emanuel GOUHIER du service départemental des territoires et de l'environnement

Christophe de la scierie SARL BONNETAUD, Sauvagnac

SITOGRAPHIE

Massif central (massif-central.eu)

Conservatoire botanique national du Massif central (cbnmc.fr)

Commune de Saint-Léger la Montagne (saintlegerlamontagne.fr)

Site de l'association des Saint Léger de France et d'ailleurs (stleger.info)

Reserve naturelle de la Tourbière des Duges (reserves-naturelles.org)

Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont (sassag.com)

Centre de la Culture du Limousin Médiéval (limousin-medieval.com)

Comité Français des Barages et des Réservoirs (barrages-cfbr.eu)

Fransylva (foretpriveelimousine.fr)

Ministère transition écologique de la transition écologique (ecologie.gouv.fr)

Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (inrae.fr)

Carte communale de Saint Léger (plu-cadastre.fr)

Conseil départemental de la Haute Vienne (haute-vienne.fr)

Communauté de communes ELAN (elan87.fr)

Centre Régional de la propriété forestière (cnpf.fr)

Géoportail (geoportail.gouv.fr)

Remonter le temps, IGN (remonterletemps.ign.fr)



E 6-5-1. E 6-5-2. Le mémoire personnel d'étude et de recherche (Mémoire Cent ans de paysage)
Formation paysagiste DEP 2021/2022